T2

2024

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

Rapport Destiné Aux Actionnaires

Pour la période close le 30 juin 2024

sunlife.com

Sun Life

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D'ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 $ par opération, plus 3 cents l'action.
Pour plus de renseignements, communiquer avec la Compagnie Trust TSX au 1-877-224-1760.

La Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2024

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 juin 2024, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 juin 2024, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document. Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles à l'adresse www.sunlife.com sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Les montants indiqués dans le présent document peuvent avoir été arrondis. Certains résultats de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la marge sur services contractuels (la « MSC ») ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont les activités sont gérées.

TORONTO (ONTARIO) – (le 12 août 2024) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2024.

- Le bénéfice net sous-jacent[1)] s'est établi à 1 000 M$, en hausse de 80 M$, ou 9 %, comparativement au deuxième trimestre de 2023; le rendement des capitaux propres sous jacent[1)] s'est établi à 18,1 %.
  - **Bénéfice net sous-jacent – Gestion de patrimoine et d'actifs[1)] :** 455 M$, en hausse de 36 M$ ou 9 %.
  - **Bénéfice net sous-jacent – Santé et protection collective[1)] :** 305 M$, en baisse de 55 M$ ou 15 %.
  - **Bénéfice net sous-jacent – Protection individuelle[1)] :** 347 M$, en hausse de 82 M$ ou 31 %.
  - **Charges de l'Organisation internationale et autres[1)] :** perte nette de (107) M$, amélioration de 17 M$ ou 14 %.
- Le bénéfice net déclaré s'est établi à 646 M$, en baisse de 14 M$, ou 2 %, comparativement au deuxième trimestre de 2023; le rendement des capitaux propres déclaré[1)] s'est établi à 11,7 %.
- L'actif géré[1)] s'est chiffré à 1 465 G$, en hausse de 98 G$, ou 7 %, comparativement au deuxième trimestre de 2023.

« La Sun Life a connu un trimestre solide, son bénéfice net sous-jacent s'étant chiffré à 1 G$ – un record, a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction, Sun Life. Ces résultats reflètent la croissance solide et continue au Canada et en Asie. Aux États-Unis, nous avons enregistré des résultats favorables aux Garanties collectives, qui ont été partiellement contrebalancés par des facteurs défavorables résiduels pour les garanties de frais dentaires. Nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont connu un bel essor grâce à l'augmentation du bénéfice provenant de la hausse de l'actif géré. Et nous prévoyons de demeurer actifs en fait de rachats d'actions au troisième trimestre. Nos résultats témoignent de la solidité de nos activités diversifiées, de notre stratégie Incidence sur le Client, et de notre engagement à procurer de la valeur à long terme. »

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

Points saillants financiers et opérationnels

	Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
Rentabilité	**T2 24**	T2 23	**2024**	2023
Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars)[1]	**1 000**	920	**1 875**	1 815
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	**646**	660	**1 464**	1 466
Bénéfice par action sous-jacent (en dollars)[1, 2]	**1,72**	1,57	**3,22**	3,09
Bénéfice par action déclaré (en dollars)[2]	**1,11**	1,12	**2,51**	2,49
Rendement des capitaux propres sous-jacent[1]	**18,1 %**	17,7 %	**17,1 %**	17,5 %
Rendement des capitaux propres déclaré[1]	**11,7 %**	12,7 %	**13,4 %**	14,2 %
Croissance	**T2 24**	T2 23	**2024**	2023
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs (en millions de dollars)[1]	**46 262**	42 397	**93 160**	88 746
Souscriptions – santé et protection collective (en millions de dollars)[1, 3]	**494**	600	**1 022**	1 109
Souscriptions – protection individuelle (en millions de dollars)[1]	**753**	604	**1 510**	1 115
Actif géré (en milliards de dollars)[1]	**1 465**	1 367	**1 465**	1 367
Marge sur services contractuels (MSC) liée aux affaires nouvelles (en millions de dollars)[1]	**437**	270	**784**	502
Solidité financière	**T2 24**	T2 23		
Ratios du TSAV (à la clôture de la période)[4]				
Financière Sun Life inc.	**150 %**	148 %		
Sun Life du Canada[5]	**142 %**	139 %		
Ratio de levier financier (à la clôture de la période)[1, 6]	**22,6 %**	23,3 %		

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.
2) Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.
3) Les montants de la période précédente liés aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.
4) Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF, intitulée *Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie*.
5) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.
6) Le calcul du ratio de levier financier inclut le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur. La MSC (déduction faite de l'impôt) se chiffrait à 9,6 G$ au 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 9,1 G$).

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T2 2024 et le T2 2023)

(en millions de dollars)

	T2 24					
Bénéfice net sous-jacent par type d'activité[1), 2)]	**Sun Life**	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale
Gestion de patrimoine et d'actifs	**455**	307	130	—	18	—
Santé et protection collective	**305**	—	152	153	—	—
Protection individuelle	**347**	—	120	51	176	—
Charges de l'Organisation internationale et autres	**(107)**	—	—	—	(15)	(92)
Bénéfice net sous-jacent[1)]	**1 000**	307	402	204	179	(92)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**646**	274	292	127	151	(198)
Variation du bénéfice net sous-jacent (en % d'un exercice à l'autre)	**9 %**	4 %	8 %	(5) %	19 %	n.s.[3)]
Variation du bénéfice net déclaré (en % d'un exercice à l'autre)	**(2) %**	10 %	39 %	(27) %	24 %	n.s.[3)]
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs[1)]	**46 262**	38 882	5 372	—	2 008	—
Souscriptions – santé et protection collective[1)]	**494**	—	143	332	19	—
Souscriptions – protection individuelle[1)]	**753**	—	167	—	586	—
Variation des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de gestion d'actifs (en % d'un exercice à l'autre)	**9 %**	3 %	72 %	—	24 %	—
Variation des souscriptions – santé et protection collective (en % d'un exercice à l'autre)	**(18) %**	—	(7) %	(22) %	n.s.[3)]	—
Variation des souscriptions – protection individuelle (en % d'un exercice à l'autre)	**25 %**	—	8 %	—	30 %	—

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.
2) Pour plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.
3) Non significatif.

Le bénéfice net sous-jacent[1)] s'est établi à 1 000 M$, en hausse de 80 M$, ou 9 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs**[1)] en hausse de 36 M$: augmentation des produits tirés des honoraires à Gestion d'actifs, au Canada et en Asie, partiellement contrebalancée par la hausse des charges à Gestion d'actifs.
- **Santé et protection collective**[1), 2)] en baisse de 55 M$: baisse des résultats enregistrés pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et des règlements connexes après la fin de l'urgence de santé publique, les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada, et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis, partiellement contrebalancés par la solide croissance des affaires aux Garanties collectives aux États-Unis, et au Canada.
- **Protection individuelle**[1), 2)] en hausse de 82 M$: croissance des affaires en Asie et au Canada, et résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité au Canada et aux États-Unis.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres**[1)] perte nette en baisse de 17 M$ en raison de la diminution des charges d'exploitation et des coûts de financement.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 646 M$, en baisse de 14 M$, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- La discipline financière qui demeure au cœur de notre stratégie Incidence sur le Client et de nos activités. Au deuxième trimestre de 2024, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 138 M$ (108 M$ après impôt) reflétant des mesures prises pour améliorer la productivité et favoriser une croissance des bénéfices dans la partie supérieure de nos objectifs financiers à moyen terme. Nous prévoyons que ces mesures se traduiront par des économies annuelles d'environ 200 M$ (avant impôt) d'ici 2026. La charge de restructuration a été contrebalancée par :
- l'augmentation du bénéfice net sous-jacent;
- l'incidence des marchés reflétant principalement les taux d'intérêt et les placements immobiliers[3)].

Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 18,1 % et le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 11,7 % (deuxième trimestre de 2023 – 17,7 % et 12,7 %, respectivement). La FSL inc. a clôturé le trimestre avec un ratio du TSAV de 150 %.

1) Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité » du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024 pour plus de précisions sur des éléments importants attribuables aux éléments du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité/organisations de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.
2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, reflète des améliorations apportées à la méthode de répartition des charges du type d'activité Protection individuelle au type d'activité Santé et protection collective du secteur États-Unis.
3) Les placements immobiliers comprennent les résultats liés aux placements immobiliers et les variations de la juste valeur des placements immobiliers détenus dans l'excédent. Les résultats liés aux placements immobiliers reflètent l'écart entre la valeur réelle des placements immobiliers et les rendements à long terme couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance prévus par la direction (les « résultats liés aux placements immobiliers »).

Points saillants des secteurs d'activité

Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net sous-jacent à Gestion d'actifs s'est chiffré à 307 M$, en hausse de 11 M$, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **MFS**[1] en hausse de 13 M$ (en hausse de 7 M$ US) : hausse du bénéfice tiré des honoraires provenant de la hausse de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la hausse des charges. La marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS[2] s'est établie à 36,5 % au deuxième trimestre de 2024, par rapport à 36,6 % à l'exercice précédent.
- **Gestion SLC** en baisse de 2 M$: hausse du bénéfice tiré des honoraires contrebalancée par la baisse des produits tirés des placements en capitaux de lancement. Le bénéfice tiré des honoraires[2] a augmenté de 5 % en raison de la hausse de l'actif géré, reflétant le déploiement de capitaux sur l'ensemble de la plateforme, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires[2], s'est établie à 24,0 % au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 24,1 % à l'exercice précédent.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 274 M$, en hausse de 26 M$, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des pertes enregistrées à l'exercice précédent sur les placements immobiliers détenus dans le compte excédentaire de Gestion SLC.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 4 M$ du bénéfice net sous-jacent et du bénéfice net déclaré, respectivement.

Gestion d'actifs a clôturé le deuxième trimestre de 2024 avec un actif géré de 1 072 G$, qui se composait d'un actif de 845 G$ (618 G$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 227 G$ provenant de Gestion SLC. Les sorties nettes totales de 21,0 G$ de Gestion d'actifs au deuxième trimestre de 2024 reflètent les sorties nettes de 20,2 G$ (14,8 G$ US) de la MFS et les entrées nettes de 0,7 G$ de Gestion SLC.

La MFS continue de se concentrer à combler les besoins des Clients en proposant une vaste gamme de produits de placement. La MFS a enregistré de solides rendements sur les placements en titres à revenu fixe, générant des entrées nettes de 1 G$ US pour cette catégorie d'actifs durant le trimestre.

Gestion SLC a annoncé le lancement du Groupe mondial en assurance Gestion SLC. Il s'agit d'une équipe attitrée ayant pour mandat de répondre aux besoins complexes des plus importantes compagnies d'assurance du monde à l'aide de solutions de placement personnalisées. Notre riche héritage en assurance combiné à nos capacités de placement diversifiées nous ont permis de créer une expérience très distinctive et personnalisée pour nos Clients.

De plus, durant le deuxième trimestre, Gestion SLC a lancé le Scotia Private Real Estate Fund, dont la distribution se fait par l'intermédiaire d'un partenariat stratégique avec la Banque Scotia. Tirant parti des solides capacités en placements immobiliers de BentallGreenOak, ce nouveau fonds donnera l'occasion aux investisseurs de bonifier et de diversifier leurs portefeuilles, en investissant dans des actifs immobiliers privés offrant un rendement intéressant et axé sur le revenu, ainsi qu'une protection contre l'inflation.

Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Le bénéfice net sous-jacent au Canada s'est chiffré à 402 M$, en hausse de 30 M$, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant les facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 20 M$: hausse du bénéfice tiré des honoraires en raison de la hausse de l'actif géré.
- **Santé et protection collective** en baisse de 8 M$: croissance des affaires et hausse de l'apport des placements plus que contrebalancées par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité reflétant le volume des demandes de règlement.
- **Protection individuelle** en hausse de 18 M$: croissance des affaires et résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité en raison de la diminution du nombre de règlements importants, et hausse de l'apport des placements.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 292 M$, en hausse de 82 M$, ou 39 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence des marchés et de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent. L'incidence des marchés découle principalement des taux d'intérêt moins défavorables partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés des actions.

Souscriptions au Canada[3] :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrés à 5 G$, en hausse de 72 %, en raison de l'augmentation des souscriptions de régimes à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement à la gestion de patrimoine de l'Individuelle. La hausse des souscriptions de régimes à prestations déterminées comprend une transaction de 1,2 G$.
- Les souscriptions en santé et protection collective se sont établies à 143 M$, en baisse de 7 %, reflétant la diminution des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions en protection individuelle se sont chiffrées à 167 M$, en hausse de 8 %, en raison des souscriptions à DFSL[4] et dans le réseau de tiers.

---

1) MFS Investment Management (la « MFS »).
2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.
3) Par rapport à l'exercice précédent.
4) Distribution Financière Sun Life (« DFSL ») est notre réseau de conseillers exclusif.

Au deuxième trimestre, nous avons lancé l'Assurance-vie temporaire Sun Life – Diabète, une solution unique en son genre qui donne aux personnes atteintes de diabète les moyens de prendre des décisions quant à leurs finances et à leur santé, à leurs conditions. Nous comprenons les difficultés que présente la gestion de l'affection au quotidien. Nous avons donc créé un produit d'assurance-vie complet qui offre non seulement plus de chances d'être approuvé[1)] et des primes abordables, mais aussi l'accès des soins personnalisés. Et depuis 2012, la Sun Life a dépassé le cap des 50 M$ investis dans la lutte contre le diabète à l'échelle mondiale – par l'entremise de partenariats stratégiques avec des organisations venant en aide aux personnes les plus vulnérables.

Du côté de la Sun Life Santé, le Régime canadien de soins dentaires (« RCSD ») a été lancé officiellement le 1er mai. Ce sont plus de 11 700 fournisseurs de soins buccodentaires de partout au pays qui se sont inscrits en vue de participer au régime, et au moins 200 000 personnes âgées qui ont reçu des soins chez ces fournisseurs. La Sun Life est fière d'être l'administrateur du RCSD, qui contribuera à rendre les soins de santé buccodentaire plus abordables pour près de 9 millions de Canadiens qui n'ont pas actuellement accès à ces soins.

États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Le bénéfice net sous-jacent aux États-Unis s'est établi à 149 M$ US, en baisse de 11 M$ US, ou 7 % (204 M$, en baisse de 11 M$, ou 5 %), par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Santé et protection collective**[2)] en baisse de 37 M$ US : diminution des résultats pour les garanties de frais dentaires reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et des règlements connexes après la fin de l'urgence de santé publique, et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes à mesure que l'utilisation se normalise, partiellement contrebalancés par la forte croissance des affaires aux Garanties collectives et par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des règlements au titre de l'assurance collective.
- **Protection individuelle**[2)] en hausse de 26 M$ US : amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 91 M$ US, en baisse de 42 M$ US, ou 32 % (127 M$, en baisse de 48 M$, ou 27 %), par rapport à l'exercice précédent, reflétant les modifications des hypothèses et mesures de la direction favorables à l'exercice précédent, l'incidence des marchés, et la diminution du bénéfice net sous-jacent. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux résultats liés aux placements immobiliers, partiellement contrebalancés par l'incidence des taux d'intérêt.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 4 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 3 M$ du bénéfice net déclaré.

Les souscriptions de produits collectifs aux États-Unis se sont chiffrées à 243 M$ US, en baisse de 24 % (332 M$, en baisse de 22 %), reflétant la diminution des souscriptions de garanties de frais dentaires au titre des régimes Medicare et Medicaid en raison des souscriptions institutionnelles importantes à l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions pour l'assurance-maladie en excédent de pertes.

En tant que leader en santé et en garanties collectives, nous continuons d'aider les participants de régime à accéder aux soins et à la couverture dont ils ont besoin. Du même coup, nous aidons les employeurs à simplifier les garanties grâce à des capacités numériques et à l'automatisation. Du côté de l'assurance collective, nous avons étendu notre partenariat avec Goodpath afin d'offrir aux participants en invalidité des soins virtuels qui tiennent compte de la personne dans son intégralité, donc des services pour la santé physique et mentale, y compris un nombre illimité de séances de thérapie. Les participants peuvent désormais être proactifs dans la gestion de leur santé mentale et physique, ce qui les aide à éviter les absences et les longs congés.

Nous avons conclu un partenariat en technologie avec UKG, un fournisseur chef de file de solutions de gestion des ressources humaines, de la paie et de l'effectif. Ce partenariat permettra aux Clients qui ont recours à UKG d'économiser des centaines d'heures en tâches de gestion des absences par le recours à des interfaces de programmation d'applications qui simplifient le suivi des congés et des absences, créent des mises à jour en temps réel qui font gagner du temps et de l'efficacité aux employeurs, et fournissent un système de communication pour les services administratifs uniforme et confidentiel assurant l'exactitude et l'automatisation des renseignements relatifs aux congés.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net sous-jacent en Asie s'est chiffré à 179 M$, en hausse de 29 M$, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 5 M$: hausse du bénéfice tiré des honoraires en raison de la hausse de l'actif géré.
- **Protection individuelle** en hausse de 32 M$: essor favorable des souscriptions et bonne croissance des affaires en vigueur, et apport des coentreprises, partiellement contrebalancés par la hausse des charges reflétant principalement la rémunération incitative et la croissance des volumes.
- **Charges du bureau régional et autres** perte nette en hausse de (8) M$ reflétant l'augmentation de la rémunération incitative et les investissements continus dans nos activités dans l'ensemble de la région.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 151 M$, en hausse de 29 M$, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par un ajustement[3)] au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux et l'incidence des marchés. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt, partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés des actions et les résultats liés aux placements immobiliers.

---

1) Plus de chances d'approbation comparativement à l'assurance-vie traditionnelle.
2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, reflète des améliorations apportées à la méthode de répartition des charges du type d'activité Protection individuelle au type d'activité Santé et protection collective.
3) Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 et à la rubrique C, « Rentabilité », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 1 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 3 M$ du bénéfice net déclaré.

Souscriptions en Asie[1] :

- Les souscriptions de produits individuels se sont établies à 586 M$, en hausse de 30 %, principalement en raison de la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong, attribuable à l'accroissement des capacités de distribution, et en Inde, attribuable à la croissance du réseau de distribution directe, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées en Chine et au Vietnam en raison des conditions du secteur et du marché.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrées à 2 G$, en hausse de 24 %, en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement et de fonds de titres à revenu fixe en Inde, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines.

La MSC liée aux affaires nouvelles s'est établie à 220 M$ au deuxième trimestre de 2024, en hausse comparativement à 118 M$ à l'exercice précédent, principalement en raison des souscriptions enregistrées à Hong Kong.

Nous sommes résolus à étendre notre offre de produits afin d'aider les Clients à répondre à leurs besoins en évolution. À Hong Kong, nous avons lancé SunWell[2], une nouvelle série de contrats d'assurance maladies graves offrant une protection complète pour différentes étapes de la vie. Il s'agit du premier produit sur le marché[3] qui ne prévoit aucune période d'exclusion pour tous les diagnostics de maladie grave et simplifie les questions de tarification pour les Clients ayant des antécédents de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral. C'est aussi un des premiers contrats d'assurance vie entière/maladies graves axés sur les facteurs ESG offerts sur le marché de Hong Kong[3].

Nous améliorons encore davantage les capacités permettant aux conseillers d'aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable. Aux Philippines et au Vietnam, nous avons lancé un nouveau système de gestion des recommandations, qui favorise la conversion des recommandations en ligne en ventes hors ligne, accélère le processus de vente et aide les Clients à trouver le produit qui convient à leurs besoins financiers. En Malaisie, nous avons ouvert notre premier bureau dans un État oriental du pays à Kuching. Les conseillers ont ainsi un accès pratique aux ressources, aux outils et aux formations nécessaires pour répondre aux besoins de protection des près de trois millions de résidents de la région.

Organisation internationale

La perte nette sous-jacente s'est établie à 92 M$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 113 M$ à l'exercice précédent, reflétant la diminution des charges d'exploitation et des coûts de financement.

La perte nette déclarée s'est chiffrée à 198 M$, comparativement à une perte nette déclarée de 95 M$ à l'exercice précédent, reflétant une charge de restructuration de 108 M$ et le profit tiré de la vente de la Sun Life UK[4], partiellement contrebalancée par la diminution de la perte nette sous-jacente.

En appui à notre engagement continu envers les placements durables, nous avons procédé à notre troisième placement d'obligations durables d'un montant en capital de 750 M$ le 15 mai. Un montant égal au produit net du placement de ces obligations servira à financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des actifs nouveaux ou existants admissibles, selon leur définition dans notre Cadre des obligations durables daté d'avril 2024.

---

1) Par rapport à l'exercice précédent.
2) SunWell Advanced Care, SunWell Supreme Care et SunWell Essential Care.
3) Par comparaison avec d'autres contrats d'assurance maladies graves pour les nouvelles activités « Composite » et « Long Term » définies comme telles par l'Insurance Authority dans le « Register of Authorized Insurers » du 25 avril 2024.
4) Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur du secteur États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Les résultats de l'exercice précédent comprennent un profit de 19 M$ généré par la vente de la Sun Life UK dans le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale.

Financière Sun Life inc.
Rapport de gestion

Pour la période close le 30 juin 2024
Daté du 12 août 2024

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	8
B.	Sommaire financier	10
C.	Rentabilité	11
D.	Croissance	15
E.	Marge sur services contractuels	17
F.	Solidité financière	18
G.	Rendement des différents secteurs d'activité	20
	1. Gestion d'actifs	21
	2. Canada	23
	3. États-Unis	24
	4. Asie	26
	5. Organisation internationale	28
H.	Placements	29
I.	Gestion du risque	32
J.	Information financière supplémentaire	40
K.	Procédures judiciaires et démarches réglementaires	45
L.	Changements de méthodes comptables	45
M.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	45
N.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	46
O.	Énoncés prospectifs	58

À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2024, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,46 T$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui correspondent aux exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Les montants indiqués dans le présent document pourraient être arrondis. Certains résultats de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la marge sur services contractuels (la « MSC ») ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont nos activités sont gérées.

Bénéfice net sous-jacent par type d'activité

La Sun Life exerce une gamme diversifiée d'activités, et notre bénéfice par secteur d'activité permet de mieux analyser nos résultats :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs :** les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de la Sun Life génèrent des produits tirés des honoraires ou des écarts de placement.
- **Santé et protection collective :** les activités collectives offrent des garanties touchant la protection et la santé aux participants de régimes d'employeurs et gouvernementaux. Ces produits sont généralement assortis de périodes de couverture à plus court terme et de révision plus fréquente des prix. Les produits sont tirés des primes relatives à la couverture offerte ainsi que des bénéfices tirés des honoraires (c.-à-d. les régimes de services administratifs seulement et les honoraires liés aux soins dentaires).
- **Protection individuelle :** en général, les activités en protection individuelle présentent un profil de rentabilité à plus long terme et sont plus sensibles aux tendances observées. Les primes comprennent une marge relative à l'offre de protection, et elles sont investies afin d'obtenir un rendement supérieur aux montants prévus requis pour s'acquitter des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le tableau suivant présente un aperçu des types d'activité dans les secteurs d'activité et les divisions de la Sun Life.

	Secteurs d'activité				
Types d'activité	**Gestion d'actifs**	**Canada**	**États-Unis**	**Asie**	**Organisation internationale**
Gestion de patrimoine et d'actifs	MFS Investment Management Gestion SLC	Gestion de patrimoine de l'Individuelle Régimes collectifs de retraite		Gestion de patrimoine individuelle et gestion d'actifs[1]	
Santé et protection collective		Sun Life Santé	Garanties collectives[2] Garanties de frais dentaires		
Protection individuelle		Assurance individuelle	Gestion des affaires en vigueur	Protection individuelle[3]	
Charges de l'Organisation internationale et autres				Bureau régional	Services de soutien généraux

[1] Comprend les activités en gestion de patrimoine et d'actifs aux Philippines, à Hong Kong, en Chine et en Inde.
[2] Comprend les garanties collectives des employés, ainsi que les solutions en santé et en gestion des risques (assurance-maladie en excédent de pertes).
[3] Comprend les activités en protection individuelle pour l'ANASE, Hong Kong, les coentreprises et la clientèle fortunée. Les affaires collectives en Asie ont été intégrées aux activités en protection individuelle.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document, ainsi que le dossier de renseignements financiers supplémentaires disponible à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique O, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.ca. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
Rentabilité	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Bénéfice net (perte nette)					
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[1]	**1 000**	875	920	**1 875**	1 815
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**646**	818	660	**1 464**	1 466
Bénéfice par action dilué (en dollars)					
Bénéfice par action sous-jacent (dilué)[1]	**1,72**	1,50	1,57	**3,22**	3,09
Bénéfice par action déclaré (dilué)	**1,11**	1,40	1,12	**2,51**	2,49
Rendement des capitaux propres (en %)					
Rendement des capitaux propres sous-jacent[1]	**18,1 %**	16,0 %	17,7 %	**17,1 %**	17,5 %
Rendement des capitaux propres déclaré[1]	**11,7 %**	15,0 %	12,7 %	**13,4 %**	14,2 %

Croissance	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Souscriptions					
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs[1]	**46 262**	46 898	42 397	**93 160**	88 746
Souscriptions – santé et protection collective[1, 2]	**494**	528	600	**1 022**	1 109
Souscriptions – protection individuelle[1]	**753**	757	604	**1 510**	1 115
Total de l'actif géré (en milliards de dollars)[1]	**1 464,8**	1 470,1	1 366,8	**1 464,8**	1 366,8
Marge sur services contractuels (« MSC ») liée aux affaires nouvelles[1]	**437**	347	270	**784**	502

Solidité financière	**T2 24**	T1 24	T2 23
Ratios du TSAV[3]			
Financière Sun Life inc.	**150 %**	148 %	148 %
Sun Life du Canada[4]	**142 %**	142 %	139 %
Ratio de levier financier[1, 5]	**22,6 %**	21,1 %	23,3 %
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	**37,70**	37,41	34,86
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du bénéfice par action de base (en millions)	**581**	584	587
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	**578**	583	587

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
2) Les montants de la période précédente liés aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.
3) Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.
4) La Sun Life du Canada est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.
5) Le calcul du ratio de levier financier inclut le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur. La MSC (déduction faite de l'impôt) se chiffrait à 9,6 G$ au 30 juin 2024 (31 mars 2024 – 9,9 G$; 30 juin 2023 – 9,1 G$).

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le « bénéfice net déclaré ») et de notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur le bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Certains ajustements et certains éléments importants ont également une incidence sur la MSC, comme les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et les modifications des hypothèses. Se reporter à la rubrique E, « Marge sur services contractuels », du présent document pour plus de renseignements.

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars, après impôt)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Bénéfice net sous-jacent par type d'activité[1] :					
Gestion de patrimoine et d'actifs	**455**	408	419	**863**	830
Santé et protection collective	**305**	280	360	**585**	663
Protection individuelle	**347**	278	265	**625**	556
Charges de l'Organisation internationale et autres	**(107)**	(91)	(124)	**(198)**	(234)
Bénéfice net sous-jacent[1]	**1 000**	875	920	**1 875**	1 815
À ajouter : Incidence des marchés	**(153)**	(70)	(220)	**(223)**	(284)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**16**	(7)	7	**9**	2
Autres ajustements	**(217)**	20	(47)	**(197)**	(67)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**646**	818	660	**1 464**	1 466
Rendement des capitaux propres sous-jacent[1]	**18,1 %**	16,0 %	17,7 %	**17,1 %**	17,5 %
Rendement des capitaux propres déclaré[1]	**11,7 %**	15,0 %	12,7 %	**13,4 %**	14,2 %
Éléments importants attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent[1]					
Mortalité	**35**	(5)	19	**30**	(7)
Morbidité	**(11)**	3	93	**(8)**	154
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat (les « comportements des titulaires de contrat »)	**(12)**	(8)	(2)	**(20)**	(10)
Charges	**(23)**	(12)	(7)	**(35)**	(12)
Crédit[2]	**(10)**	(21)	(3)	**(31)**	(9)
Autres[3]	**11**	34	9	**45**	31

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », dans le présent document.
2) Le poste Crédit tient compte des modifications de notations des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que de l'incidence des pertes de crédit attendues pour les actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
3) D'autres éléments importants sont comptabilisés aux postes Résultat net des activités d'assurance et Résultat net des activités de placement de l'analyse des composantes du bénéfice. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent[1] s'est établi à 1 000 M$, en hausse de 80 M$, ou 9 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs[1] :** augmentation de 36 M$ en raison de la hausse des honoraires à Gestion d'actifs, au Canada et en Asie, partiellement contrebalancée par la hausse des charges à Gestion d'actifs.
- **Santé et protection collective[1, 2] :** diminution de 55 M$ en raison de la baisse des résultats enregistrés pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis, reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et des règlements connexes après la fin de l'urgence de santé publique, les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la solide croissance des affaires aux Garanties collectives aux États-Unis et au Canada.
- **Protection individuelle[1, 2] :** augmentation de 82 M$ en raison de la croissance des affaires en Asie et au Canada ainsi que des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité au Canada et aux États-Unis.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres[1] :** baisse de 17 M$ de la perte nette en raison de la baisse des charges d'exploitation et des coûts de financement.

1) Se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour obtenir un rapprochement du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent.
2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, reflète des améliorations apportées à la méthode de répartition des charges du type d'activité Protection individuelle au type d'activité Santé et protection collective du secteur États-Unis.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 646 M$, en baisse de 14 M$, ou 2 %, reflétant :

- La discipline financière qui demeure au cœur de notre stratégie Incidence sur le Client et de nos activités. Au deuxième trimestre de 2024, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 138 M$ (108 M$ après impôt) reflétant des mesures prises pour améliorer la productivité et favoriser une croissance des bénéfices dans la partie supérieure de nos objectifs financiers à moyen terme. Nous prévoyons que ces mesures se traduiront par des économies annuelles d'environ 200 M$ (avant impôt) d'ici 2026. La charge de restructuration a été contrebalancée par :
- l'augmentation du bénéfice net sous-jacent;
- l'incidence des marchés reflétant principalement les taux d'intérêt et les placements immobiliers[1)].

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 9 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 10 M$ du bénéfice net déclaré.

Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 18,1 % et le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 11,7 % (deuxième trimestre de 2023 – 17,7 % et 12,7 %, respectivement).

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés représente l'écart entre les fluctuations réelles et prévues du marché[2)]. L'incidence des marchés s'est traduite par une diminution de 153 M$ du bénéfice net déclaré, principalement en raison des résultats liés aux placements immobiliers et de l'incidence des taux d'intérêt.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a été une augmentation de 16 M$ du bénéfice net déclaré, et elle comprend des modifications de méthodes et d'hypothèses à l'égard des contrats d'assurance ainsi que leur incidence connexe, notamment diverses améliorations mineures.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements se sont traduits par une diminution de 217 M$ du bénéfice net déclaré, reflétant une charge de restructuration de 108 M$, les coûts d'intégration de DentaQuest, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les passifs liés aux acquisitions à Gestion SLC[3)] et un ajustement au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux[4)].

4. Éléments relatifs aux résultats

Au deuxième trimestre de 2024, les éléments importants relatifs aux résultats comprenaient :

- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, principalement aux États-Unis, en Asie et au Canada;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour les garanties de frais dentaires et l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-invalidité collective au Canada et aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, principalement pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis.

5. Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition prévu par la loi est influencé par divers éléments fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, des produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables.

Les règles du Pilier Deux relatives à un taux d'imposition global minimal s'appliquent à nous avec prise d'effet le 1er janvier 2024, et elles ont été quasi adoptées dans plusieurs territoires où nous exerçons nos activités, notamment au Canada, où la *Loi sur l'impôt minimum mondial* a été adoptée en juin 2024. En vertu des règles du Pilier Deux, l'entité mère ultime est tenue de payer un impôt complémentaire, appliqué par chacun des différents territoires, à l'égard des bénéfices de ses filiales imposés à moins de 15 %. Nos filiales qui sont actuellement assujetties à un taux d'imposition prévu par la loi ou à un régime fiscal qui pourrait donner lieu à un taux d'imposition inférieur à 15 % sont celles des Bermudes, de Hong Kong et d'Irlande. Les règles du Pilier Deux devraient faire augmenter le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent d'environ un à deux points de pourcentage. Les incidences sur le premier trimestre de 2024 ont été comptabilisées au poste Autres ajustements du bénéfice net déclaré au deuxième trimestre de 2024 en raison du moment où les règles ont été adoptées et elles ne sont pas reflétées dans le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024.

Au deuxième trimestre de 2024, le taux d'imposition effectif[5)] sur le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré s'est établi à 17,3 % et à 21,1 %, respectivement.

---

1) Les placements immobiliers comprennent les résultats liés aux placements immobiliers et les variations de la juste valeur des placements immobiliers détenus dans l'excédent. Les résultats liés aux placements immobiliers reflètent l'écart entre la valeur réelle des placements immobiliers et les rendements à long terme couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance prévus par la direction (les « résultats liés aux placements immobiliers »).
2) Exception faite des taux sans risque, qui sont fondés sur les taux actuels, les fluctuations prévues du marché sont fondées sur nos perspectives à moyen terme, qui sont révisées annuellement.
3) Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers (les « passifs liés aux acquisitions à Gestion SLC »).
4) Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 et à la rubrique « Impôt sur le résultat » de la présente section.
5) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré est calculé en fonction du total du bénéfice (de la perte) avant impôt, tel qu'il est présenté à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt, comme l'explique la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document, et de la charge d'impôt connexe.

6. Incidence du change

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 9 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 10 M$ du bénéfice net déclaré.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 1 875 M$, en hausse de 60 M$, ou 3 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs :** augmentation de 33 M$ en raison de la hausse des honoraires à Gestion d'actifs, au Canada et en Asie, partiellement contrebalancée par la hausse des charges à Gestion d'actifs.
- **Santé et protection collective[1] :** diminution de 78 M$ en raison de la baisse des résultats enregistrés pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis, reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et des règlements connexes après la fin de l'urgence de santé publique, les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis et les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la solide croissance des affaires aux Garanties collectives aux États-Unis et au Canada.
- **Protection individuelle[1] :** augmentation de 69 M$ en raison de la croissance des affaires en Asie et au Canada ainsi que des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité aux États-Unis, partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice attribuable à la vente de la Sun Life UK au deuxième trimestre de 2023[2].
- **Charges de l'Organisation internationale et autres :** baisse de 36 M$ de la perte nette en raison de la diminution des coûts de financement et des charges d'exploitation.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 1 464 M$, en baisse de 2 M$, reflétant :

- Les profits tirés de la vente partielle d'ABSLAMC[3] et la résiliation anticipée d'une entente de distribution à Gestion d'actifs;
- L'incidence des marchés reflétant principalement les taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par les résultats liés aux placements immobiliers[4];
- L'augmentation du bénéfice net sous-jacent. Ces facteurs ont été contrebalancés par :
- la discipline financière qui demeure au cœur de notre stratégie Incidence sur le Client et de nos activités. Au deuxième trimestre de 2024, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 138 M$ (108 M$ après impôt) reflétant des mesures prises pour améliorer la productivité et favoriser une croissance des bénéfices dans la partie supérieure de nos objectifs financiers à moyen terme. Nous prévoyons que ces mesures se traduiront par des économies annuelles d'environ 200 M$ (avant impôt) d'ici 2026.
- le profit à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada[5] et de la Sun Life UK à l'exercice précédent;
- les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS[6];
- un ajustement au titre du taux d'imposition global minimal[7] prévu par les règles du Pilier Deux.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 5 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 8 M$ du bénéfice net déclaré.

Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 17,1 %, et le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 13,4 % (2023 – 17,5 % et 14,2 %, respectivement).

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés représente l'écart entre les fluctuations réelles et prévues du marché[8]. L'incidence des marchés s'est traduite par une diminution de 223 M$ du bénéfice net déclaré, reflétant principalement les résultats liés aux placements immobiliers.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a été une augmentation de 9 M$ du bénéfice net déclaré, et elle comprend des modifications de méthodes et d'hypothèses à l'égard des contrats d'assurance ainsi que leur incidence connexe. Ces modifications comprenaient diverses améliorations mineures.

---

1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, reflète des améliorations apportées à la méthode de répartition des charges du type d'activité Protection individuelle au type d'activité Santé et protection collective du secteur États-Unis.
2) Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur du secteur États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.
3) Afin de respecter certaines obligations réglementaires, le 21 mars 2024, nous avons vendu 6,3 % de notre participation dans Aditya Birla Sun Life AMC Limited (la « vente partielle d'ABSLAMC »), générant un profit de 84 M$. À la suite de la transaction, notre participation dans ABSLAMC a été réduite, passant de 36,5 % à 30,2 %, pour un produit brut de 136 M$. Par la suite, le 31 mai 2024, nous avons vendu 0,2 % de notre participation.
4) Les placements immobiliers comprennent les résultats liés aux placements immobiliers et les variations de la juste valeur des placements immobiliers détenus dans l'excédent. Les résultats liés aux placements immobiliers reflètent l'écart entre la valeur réelle des placements immobiliers et les rendements à long terme couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance prévus par la direction (les « résultats liés aux placements immobiliers »).
5) Le 1er février 2023, nous avons conclu la vente des activités liées aux marchés spéciaux de la Sun Life du Canada, une filiale en propriété exclusive de la FSL inc., à la Compagnie d'assurance-vie Première du Canada (renommée Securian Canada) (la « vente des activités liées aux marchés spéciaux »).
6) MFS Investment Management (la « MFS »).
7) Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 et à la rubrique « Impôt sur le résultat » de la présente section.
8) Exception faite des taux sans risque, qui sont fondés sur les taux actuels, les fluctuations prévues du marché sont fondées sur nos perspectives à moyen terme, qui sont révisées annuellement.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements se sont traduits par une diminution de 197 M$ du bénéfice net déclaré, reflétant une charge de restructuration de 108 M$, les coûts d'intégration de DentaQuest, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les passifs liés aux acquisitions à Gestion SLC et un ajustement au titre du taux d'imposition global minimal[1)] prévu par les règles du Pilier Deux, partiellement contrebalancés par les profits à la vente partielle d'ABSLAMC[2)] et la résiliation anticipée d'une entente de distribution à Gestion d'actifs.

4. Éléments relatifs aux résultats

Pour l'exercice considéré, les éléments importants relatifs aux résultats comprenaient :

- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis, contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-invalidité collective au Canada et aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, principalement pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, principalement au Canada et aux États-Unis;
- des résultats autres favorables, principalement pour les activités aux États-Unis, en Asie et au Canada.

5. Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition prévu par la loi est influencé par divers éléments, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, des produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables.

Les règles du Pilier Deux relatives à un taux d'imposition global minimal s'appliquent à nous avec prise d'effet le 1er janvier 2024, et elles ont été quasi-adoptées dans plusieurs territoires où nous exerçons nos activités, notamment au Canada, où la *Loi sur l'impôt minimum mondial* a été adoptée en juin 2024. En vertu des règles du Pilier Deux, l'entité mère ultime est tenue de payer un impôt complémentaire, appliqué par chacun des différents territoires, à l'égard des bénéfices de ses filiales imposés à moins de 15 %. Nos filiales qui sont actuellement assujetties à un taux d'imposition prévu par la loi ou à un régime fiscal qui pourrait donner lieu à un taux d'imposition inférieur à 15 %, sont celles des Bermudes, de Hong Kong et d'Irlande. Les règles du Pilier Deux devraient faire augmenter le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent d'environ un à deux points de pourcentage. Les incidences sur le premier trimestre de 2024 ont été comptabilisées au poste Autres ajustements du bénéfice net déclaré au deuxième trimestre de 2024 en raison du moment où les règles ont été adoptées et elles ne sont pas reflétées dans le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024.

Le taux d'imposition effectif[3)] sur le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré s'est établi à 16,7 % et à 21,5 %, respectivement.

6. Incidence du change

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 5 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 8 M$ du bénéfice net déclaré.

---

1) Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 et à la rubrique « Impôt sur le résultat » de la présente section.

2) Afin de respecter certaines obligations réglementaires, le 21 mars 2024, nous avons vendu 6,3 % de notre participation dans Aditya Birla Sun Life AMC Limited (la « vente partielle d'ABSLAMC »), générant un profit de 84 M$. À la suite de la transaction, notre participation dans ABSLAMC a été réduite, passant de 36,5 % à 30,2 %, pour un produit brut de 136 M$. Par la suite, le 31 mai 2024, nous avons vendu 0,2 % de notre participation.

3) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré est calculé en fonction du total du bénéfice (de la perte) avant impôt, tel qu'il est présenté à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt, comme l'explique la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document, et de la charge d'impôt connexe.

D. Croissance

1. Souscriptions et flux bruts

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs par secteur d'activité[1]					
Flux bruts de gestion d'actifs	**38 882**	40 718	37 651	**79 600**	78 480
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs au Canada	**5 372**	4 079	3 130	**9 451**	6 220
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs en Asie	**2 008**	2 101	1 616	**4 109**	4 046
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs[1]	**46 262**	46 898	42 397	**93 160**	88 746
Souscriptions – santé et protection collective par secteur d'activité[1]					
Canada	**143**	311	153	**454**	298
États-Unis[2]	**332**	191	428	**523**	767
Asie[3]	**19**	26	19	**45**	44
Total des souscriptions de produits collectifs[1, 2]	**494**	528	600	**1 022**	1 109
Souscriptions – protection individuelle par secteur d'activité[1]					
Canada	**167**	130	154	**297**	290
Asie	**586**	627	450	**1 213**	825
Total des souscriptions de produits individuels[1]	**753**	757	604	**1 510**	1 115
MSC – incidence des affaires nouvelles d'assurance (la « MSC liée aux affaires nouvelles »)[1]	**437**	347	270	**784**	502

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
2) Les montants de la période précédente liés aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.
3) En ce qui a trait au bénéfice net sous-jacent par type d'activité, les activités d'assurance collective en Asie ont été intégrées aux activités en protection individuelle. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », dans le présent document.

Le total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs a augmenté de 3,9 G$, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent (3,2 G$[1], ou 7 %[1], en excluant l'incidence du change).

- Les flux bruts enregistrés à Gestion d'actifs ont augmenté de 0,6 G$[1], ou 1 %[1], la hausse des flux bruts enregistrés à Gestion SLC ayant été en grande partie contrebalancée par la baisse des flux bruts enregistrés à la MFS.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs enregistrés au Canada ont augmenté de 2,2 G$, ou 72 %, en raison de la hausse des souscriptions de régimes à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées enregistrées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et de l'augmentation des souscriptions de fonds communs de placement à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle. La hausse des souscriptions de régimes à prestations déterminées comprend une transaction de 1,2 G$.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs enregistrés en Asie ont augmenté de 0,4 G$[1], ou 23 %[1], en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement et de fonds de titres à revenu fixe en Inde, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines.

Le total des souscriptions en santé et protection collective a diminué de 106 M$, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent (112 M$[1], ou 19 %[1], en excluant l'incidence du change).

- Les souscriptions de produits collectifs enregistrées au Canada ont diminué de 10 M$, ou 7 %, reflétant la baisse des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions de produits collectifs enregistrées aux États-Unis ont diminué de 102 M$[1], ou 24 %[1], reflétant la diminution des souscriptions enregistrées au titre des régimes Medicare et Medicaid pour les garanties de frais dentaires en raison des importantes souscriptions de produits institutionnels enregistrées à l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Le total des souscriptions en protection individuelle a augmenté de 149 M$, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent (145 M$[1], ou 24 %[1], en excluant l'incidence du change).

- Les souscriptions de produits individuels enregistrées au Canada ont augmenté de 13 M$, ou 8 %, en raison de l'augmentation des souscriptions enregistrées par DFSL[2] et par des tiers.
- Les souscriptions de produits individuels enregistrées en Asie ont augmenté de 132 M$[1], ou 29 %[1], principalement en raison de la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong, attribuable à l'accroissement des capacités de distribution, et en Inde, attribuable à la croissance du réseau de distribution directe, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées en Chine et au Vietnam, reflétant les conditions du secteur et du marché.

---

1) Cette variation exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
2) Distribution Financière Sun Life (« DFSL ») est notre réseau de conseillers exclusif.

La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance découlant des activités de souscriptions au cours de la période. L'incidence des affaires nouvelles d'assurance a donné lieu à une augmentation de 437 M$ de la MSC, comparativement à une augmentation de 270 M$ de la MSC liée aux affaires nouvelles à l'exercice précédent, principalement en raison des fortes souscriptions enregistrées en Asie, principalement à Hong Kong, et au Canada, principalement aux RCR.

2. Actif géré

L'actif géré se compose de notre fonds général, des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (les « fonds distincts ») et d'actifs de tiers gérés par la Compagnie. Les actifs de tiers gérés se composent des fonds institutionnels et des fonds gérés, ainsi que d'autres actifs gérés liés à nos coentreprises.

		Résultats trimestriels			
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T4 23	T3 23	T2 23
Actif géré[1)]					
Actif du fonds général	**207 545**	204 986	204 789	193 858	196 575
Actif des fonds distincts	**136 971**	135 541	128 452	119 988	123 366
Actifs de tiers gérés[1)]					
Fonds offerts aux particuliers	**607 727**	606 320	567 657	544 946	557 093
Fonds institutionnels, fonds gérés et autres	**553 798**	563 773	537 424	518 129	527 344
Total des actifs de tiers gérés[1)]	**1 161 525**	1 170 093	1 105 081	1 063 075	1 084 437
Ajustements de consolidation	**(41 240)**	(40 540)	(38 717)	(36 780)	(37 536)
Total de l'actif géré[1)]	**1 464 801**	1 470 080	1 399 605	1 340 141	1 366 842

[1)] Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'actif géré a augmenté de 65,2 G$, ou 5 %, par rapport au 31 décembre 2023, principalement en raison :

i) des fluctuations favorables du marché, qui ont eu une incidence de 68,2 G$ sur la valeur des fonds distincts, des fonds offerts aux particuliers, des fonds institutionnels et des fonds gérés;
ii) d'une augmentation de 32,8 G$ découlant de l'incidence du change (excluant l'incidence de l'actif du fonds général);
iii) d'une augmentation de 2,8 G$ de l'actif géré du fonds général, principalement attribuable à l'incidence favorable du change. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :
iv) des sorties nettes des fonds distincts et des actifs de tiers gérés de 30,3 G$;
v) une diminution de 5,2 G$ découlant des autres activités;
vi) des distributions aux Clients de 3,1 G$.

Les sorties nettes des fonds distincts et des actifs de tiers gérés totalisant 19,8 G$ au cours du trimestre considéré se composaient des éléments suivants :

		Résultats trimestriels			
(en milliards de dollars)	**T2 24**	T1 24	T4 23	T3 23	T2 23
Flux liés aux fonds distincts et aux actifs de tiers gérés, montant net :					
MFS	**(20,2)**	(11,7)	(15,3)	(12,5)	(5,3)
Gestion SLC	**(0,7)**	1,5	3,9	3,4	2,0
Canada, Asie et autres	**1,1**	(0,3)	—	(1,4)	1,1
Total des flux liés aux fonds distincts et aux actifs de tiers gérés, montant net	**(19,8)**	(10,5)	(11,4)	(10,5)	(2,2)

E. Marge sur services contractuels

La MSC représente une source de la valeur stockée des bénéfices futurs liés aux activités d'assurance, et elle est admissible à titre de capital disponible aux fins du TSAV. La MSC est une composante des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le tableau suivant présente les variations de la MSC, y compris sa comptabilisation dans le bénéfice net au cours de la période, ainsi que la croissance des nouvelles activités de souscription d'assurance.

(en millions de dollars)	**Pour le semestre clos le 30 juin 2024**	Pour l'exercice complet clos le 31 décembre 2023
Au début de la période	**11 786**	10 865
Incidence des affaires nouvelles d'assurance[1)]	**784**	1 253
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés[1)]	**327**	560
Profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance[1)]	**—**	67
MSC comptabilisée à l'égard des services rendus	**(541)**	(919)
Variation interne de la MSC[1), 2)]	**570**	961
Incidence des marchés et autres[1)]	**60**	(38)
Incidence de la variation des hypothèses[1)]	**(16)**	364
Incidence du change	**112**	(104)
Cession[3)]	**—**	(262)
Variation totale de la MSC	**726**	921
Marge sur services contractuels à la fin de la période[4)]	**12 512**	11 786

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
2) La variation interne de la MSC est une composante de la variation totale de la MSC et de la génération interne de capital.
3) Liée à la vente de la Sun Life UK au deuxième trimestre de 2023. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.
4) Le total de la MSC pour la Compagnie présenté ci-dessus comprend la MSC sur les contrats d'assurance émis de 12 535 M$ (31 décembre 2023 – 11 845 M$), déduction faite de la MSC sur les contrats de réassurance détenus de 23 M$ (31 décembre 2023 – 59 M$).

Le total de la MSC s'établissait à 12,5 G$ à la fin du deuxième trimestre de 2024, soit une augmentation de 0,7 G$, ou 6 %, pour le premier semestre de 2024 :

- La variation interne de la MSC était attribuable à l'incidence des affaires nouvelles d'assurance, reflétant les solides souscriptions enregistrées en Asie, principalement à Hong Kong, et au Canada, principalement aux RCR.
- L'incidence du change a été favorable en Asie et aux États-Unis.

F. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**T2 24**	T1 24	T4 23	T3 23	T2 23
Ratio du TSAV[1]					
Financière Sun Life inc.	**150 %**	148 %	149 %	147 %	148 %
Sun Life du Canada	**142 %**	142 %	141 %	138 %	139 %
Capital					
Titres de créance subordonnés[2]	**6 926**	6 179	6 178	6 177	6 679
Instruments de capital novateurs[3]	**200**	200	200	200	200
Capitaux propres du compte des contrats avec participation	**567**	510	457	397	354
Participations ne donnant pas le contrôle	**92**	106	161	147	138
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	**2 239**	2 239	2 239	2 239	2 239
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires[4]	**21 803**	21 790	21 343	20 984	20 461
Marge sur services contractuels[5]	**12 512**	12 141	11 786	11 452	11 258
Total du capital	**44 339**	43 165	42 364	41 596	41 329
Ratio de levier financier[5], [6]	**22,6 %**	21,1 %	21,5 %	21,8 %	23,3 %
Dividendes					
Ratio de distribution sous-jacent[6]	**47 %**	52 %	46 %	47 %	48 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**0,810**	0,780	0,780	0,750	0,750
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	**37,70**	37,41	36,51	35,91	34,86

1) Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.
2) Nous surveillons l'évolution de la réglementation et des marchés à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la réforme des taux d'intérêt de référence (pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.A.ii de nos états financiers consolidés annuels de 2023), notamment en ce qui concerne nos titres de créance subordonnés existants fondés sur le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Nous pourrions, au besoin, prendre des mesures appropriées à une date future afin de refléter le remplacement du taux CDOR.
3) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECS »); se reporter à la rubrique J, « Gestion du capital et des liquidités », du rapport de gestion annuel de 2023.
4) Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.
5) Le calcul du ratio de levier financier inclut le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur. La MSC (déduction faite de l'impôt) se chiffrait à 9,6 G$ au 30 juin 2024 (31 mars 2024 – 9,9 G$; 31 décembre 2023 – 9,6 G$; 30 septembre 2023 – 9,3 G$; 30 juin 2023 – 9,1 G$).
6) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

1. Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie ». Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la solidité financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des titulaires de contrat et des créanciers en cas de liquidation.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie au TSAV.

Le ratio du TSAV de la FSL inc. s'établissait à 150 % au 30 juin 2024, en hausse de 1 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2023, en raison de la génération interne de capital, déduction faite des versements de dividendes aux actionnaires, des activités de fusions et d'acquisitions et de l'émission de titres de créance subordonnés, facteurs en grande partie contrebalancés par les fluctuations du marché et par les rachats d'actions.

Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'établissait à 142 % au 30 juin 2024, en hausse de 1 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2023, en raison de la génération interne de capital, déduction faite des versements de dividendes à la FSL inc., ainsi que des activités de fusions et d'acquisitions, facteurs en grande partie contrebalancés par les fluctuations du marché.

Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

2. Capital

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, de la MSC, des capitaux propres du compte des contrats avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle. Au 30 juin 2024, notre capital total s'établissait à 44,3 G$, en hausse de 2,0 G$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation du capital total comprend le bénéfice net déclaré de 1 464 M$, l'émission de débentures non garanties subordonnées de série 2024-1 à taux variable différé de 5,12 % d'un montant en capital de 750 M$, présentée en détail ci-dessous, une augmentation de 726 M$ de la MSC et l'incidence favorable du change de 376 M$ incluse dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par le versement de dividendes de 927 M$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires ») et par une diminution de 460 M$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires.

Au deuxième trimestre de 2024, la génération interne de capital[1)] s'est établie à 588 M$, ce qui mesure la variation du capital, déduction faite des dividendes, supérieur aux exigences du TSAV, excluant l'incidence des marchés et d'autres éléments non récurrents.

Notre situation de capital et notre liquidité demeurent excellentes, soutenues par un ratio du TSAV de 150 % pour la FSL inc., un ratio de levier financier de 22,6 %[1)], ainsi qu'un montant de 2,0 G$ en trésorerie et en autres actifs liquides[1)] au 30 juin 2024 pour la FSL inc.[2)] (31 décembre 2023 – 1,6 G$).

Opérations sur les capitaux propres

Le 15 mai 2024, la FSL inc. a émis des débentures non garanties subordonnées de série 2024-1 à taux variable différé de 5,12 % arrivant à échéance en 2036 d'un montant en capital de 750 M$. Un montant égal au produit net du placement de ces débentures servira à financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des actifs nouveaux ou existants admissibles, selon leur définition dans notre Cadre des obligations durables daté d'avril 2024.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 août 2023, la FSL inc. a amorcé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée précédemment, laquelle demeurera en vigueur jusqu'au 28 août 2024, ou jusqu'à une date antérieure que la FSL inc. pourrait déterminer, ou encore jusqu'à la date à laquelle la FSL inc. aura racheté un total de 17 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023 »). Au cours du deuxième trimestre de 2024, la FSL inc. a racheté et annulé environ 4,1 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 287 M$. Au 30 juin 2024, le nombre total d'actions annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023 de la FSL inc. et le coût total connexe s'établissaient à 9,3 M$ et à 647 M$, respectivement.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 13 août 2024, la FSL inc. entend rembourser la totalité du montant en capital de 750 M$ en débentures non garanties subordonnées de série 2019-1 à taux variable différé de 2,38 % en circulation, en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débentures. Le remboursement sera financé au moyen de la trésorerie existante et d'autres actifs liquides.

Le 12 août 2024, la FSL inc. a annoncé qu'elle avait l'intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto (la « TSX »), de lancer un renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un nombre maximal de 15 millions de ses actions ordinaires (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 »). Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et boursières, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 devrait débuter le 29 août 2024 et se poursuivre jusqu'au 28 août 2025, ou jusqu'à une date antérieure que la FSL inc. pourrait déterminer. Les rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 peuvent être effectués par l'intermédiaire de la TSX, d'autres bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, selon les taux en vigueur sur le marché. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, les rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 peuvent également être effectués par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. Tout rachat effectué en vertu d'une dispense accordée par une autorité de réglementation des valeurs mobilières sera généralement effectué à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché. Le nombre réel d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 et le moment auquel ces rachats seront effectués (le cas échéant) seront déterminés par la FSL inc. Toute action ordinaire rachetée par la FSL inc. en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 sera annulée ou utilisée dans le cadre de certains régimes incitatifs réglés en instruments de capitaux propres. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 donnera à la Compagnie la souplesse nécessaire pour acquérir des actions ordinaires afin de rembourser du capital aux actionnaires dans le cadre de sa stratégie globale de gestion du capital.

---

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
2) La FSL inc. (la société mère ultime) et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

G. Rendement des différents secteurs d'activité

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[1]					
Gestion d'actifs	**307**	282	296	**589**	578
Canada	**402**	310	372	**712**	688
États-Unis	**204**	189	215	**393**	452
Asie	**179**	177	150	**356**	291
Organisation internationale	**(92)**	(83)	(113)	**(175)**	(194)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)[1]	**1 000**	875	920	**1 875**	1 815
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires					
Gestion d'actifs	**274**	284	248	**558**	502
Canada	**292**	290	210	**582**	539
États-Unis	**127**	97	175	**224**	343
Asie	**151**	235	122	**386**	256
Organisation internationale	**(198)**	(88)	(95)	**(286)**	(174)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale) – actionnaires ordinaires	**646**	818	660	**1 464**	1 466

[1] Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. Gestion d'actifs

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Bénéfice net sous-jacent[1]	**307**	282	296	**589**	578
À ajouter : Incidence des marchés	**(1)**	1	(31)	**—**	(38)
Participation de la direction dans les actions de la MFS	**—**	(12)	(1)	**(12)**	16
Acquisitions, intégrations et restructurations[2]	**(26)**	(27)	(11)	**(53)**	(44)
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(6)**	(6)	(5)	**(12)**	(10)
Autres	**—**	46	—	**46**	—
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**274**	284	248	**558**	502
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[1]	**1 072,1**	1 078,6	997,8	**1 072,1**	997,8
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens)[1]	**38,9**	40,7	37,7	**79,6**	78,5
Flux nets (en milliards de dollars canadiens)[1]	**(21,0)**	(10,1)	(3,3)	**(31,1)**	(5,8)
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net sous-jacent[1]	**265**	254	252	**519**	506
À ajouter : Participation de la direction dans les actions de la MFS	**—**	(12)	(1)	**(12)**	16
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**265**	242	251	**507**	522
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[1]	**845,3**	852,3	779,8	**845,3**	779,8
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens)[1]	**33,1**	35,1	33,3	**68,2**	67,8
Flux nets (en milliards de dollars canadiens)[1]	**(20,2)**	(11,7)	(5,3)	**(31,9)**	(11,1)
MFS (en millions de dollars américains)					
Bénéfice net sous-jacent[1]	**194**	189	187	**383**	375
À ajouter : Participation de la direction dans les actions de la MFS	**—**	(9)	—	**(9)**	12
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**194**	180	187	**374**	387
Marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS[1]	**36,5 %**	37,2 %	36,6 %	**36,8 %**	36,7 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains)[1]	**620,2**	609,3	577,1	**614,8**	571,7
Actif géré (en milliards de dollars américains)[1, 3]	**618,1**	629,6	589,1	**618,1**	589,1
Flux bruts (en milliards de dollars américains)[1]	**24,2**	26,1	24,8	**50,3**	50,3
Flux nets (en milliards de dollars américains)[1]	**(14,8)**	(8,6)	(4,0)	**(23,4)**	(8,2)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	**3,2**	39,7	22,8	**42,9**	49,5
Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net sous-jacent[1]	**42**	28	44	**70**	72
À ajouter : Incidence des marchés	**(1)**	1	(31)	**—**	(38)
Acquisitions, intégrations et restructurations[2]	**(26)**	(27)	(11)	**(53)**	(44)
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(6)**	(6)	(5)	**(12)**	(10)
Autres	**—**	46	—	**46**	—
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**9**	42	(3)	**51**	(20)
Bénéfice tiré des honoraires[1]	**65**	69	62	**134**	130
Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires[1, 4]	**24,0 %**	23,9 %	24,1 %	**24,0 %**	24,1 %
Marge d'exploitation nette avant impôt[1, 4]	**21,6 %**	21,8 %	19,8 %	**21,6 %**	19,8 %
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[1]	**226,8**	226,3	218,1	**226,8**	218,1
Flux bruts provenant de l'actif géré (en milliards de dollars canadiens)[1]	**5,8**	5,6	4,4	**11,4**	10,7
Flux nets provenant de l'actif géré (en milliards de dollars canadiens)[1]	**(0,7)**	1,5	2,0	**0,8**	5,3
Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens)[1]	**177,9**	178,5	171,1	**177,9**	171,1
Flux bruts provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens)[1]	**7,3**	7,0	4,2	**14,3**	9,3
Flux nets provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens)[1]	**1,1**	2,9	2,0	**4,1**	4,6
Actif administré (en milliards de dollars canadiens)[1]	**11,5**	11,2	49,9	**11,5**	49,9
Mobilisation de capitaux (en milliards de dollars canadiens)[1]	**3,0**	3,5	2,1	**6,6**	4,4
Déploiement de capital (en milliards de dollars canadiens)[1]	**6,0**	5,6	4,7	**11,6**	10,7

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 22 M$ au deuxième trimestre de 2024 et de 44 M$ au premier semestre de 2024 (premier trimestre de 2024 – 22 M$; deuxième trimestre de 2023 – 21 M$; premier semestre de 2023 – 41 M$).

3) La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2023.

4) En fonction des 12 derniers mois. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actifs s'est établi à 307 M$, en hausse de 11 M$, ou 4 %, en raison des facteurs suivants :

- **MFS :** augmentation de 13 M$ (augmentation de 7 M$ US) attribuable à la hausse des produits tirés des honoraires relatifs à l'augmentation de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la hausse des charges. La marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS[1)] s'est établie à 36,5 % au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 36,6 % à l'exercice précédent.
- **Gestion SLC :** diminution de 2 M$ attribuable à l'augmentation du bénéfice tiré des honoraires, contrebalancée par la baisse des produits nets tirés des placements en capitaux de lancement. Le bénéfice tiré des honoraires[1)] a augmenté de 5 % en raison de la hausse de l'actif géré, reflétant le déploiement de capitaux sur l'ensemble de la plateforme, partiellement contrebalancée par une augmentation des charges. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires[1)] et la marge d'exploitation nette avant impôt[1)] se sont établies à 24,0 % et à 21,6 %, respectivement, au deuxième trimestre de 2024 (deuxième trimestre de 2023 – 24,1 % et 19,8 %, respectivement).

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 274 M$, en hausse de 26 M$, ou 10 %, en raison des pertes enregistrées à l'exercice précédent sur les placements immobiliers détenus dans le compte excédentaire de Gestion SLC.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 4 M$ du bénéfice net sous-jacent et du bénéfice net déclaré, respectivement.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent à Gestion d'actifs s'est établi à 589 M$, en hausse de 11 M$, ou 2 %, en raison des facteurs suivants :

- **MFS :** hausse de 13 M$ (hausse de 8 M$ US) attribuable à la hausse des produits tirés de l'augmentation des honoraires relatifs à l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la hausse des charges, qui comprennent les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS.
- **Gestion SLC :** diminution de 2 M$ attribuable à l'augmentation du bénéfice tiré des honoraires, contrebalancée par la baisse des produits nets tirés des placements en capitaux de lancement. Le bénéfice tiré des honoraires[1)] a augmenté de 3 % en raison de la hausse de l'actif géré, reflétant le déploiement de capitaux sur l'ensemble de la plateforme, partiellement contrebalancée par une augmentation des charges.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 558 M$, en hausse de 56 M$, ou 11 %, en raison d'un profit à la résiliation anticipée d'une entente de distribution et des pertes enregistrées à l'exercice précédent sur les placements immobiliers détenus dans le compte excédentaire de Gestion SLC, facteurs partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 3 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 4 M$ du bénéfice net déclaré.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs s'est établi à 1 072,1 G$, en hausse de 56,2 G$, ou 6 %, par rapport au 31 décembre 2023, en raison des facteurs suivants :

- les variations de la valeur de l'actif net de 90,4 G$. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par :
- les sorties nettes de 31,1 G$;
- les distributions aux Clients de 3,1 G$.

L'actif géré de la MFS a augmenté de 19,5 G$ US, ou 3 %, par rapport au 31 décembre 2023, en raison du facteur suivant :

- une augmentation de la valeur de l'actif de 42,9 G$ US découlant de la hausse des marchés des actions, partiellement contrebalancée par des sorties nettes de 23,4 G$ US.

Au deuxième trimestre de 2024, 97 %, 51 % et 48 % de l'actif des fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se sont classés dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

L'actif géré de Gestion SLC a augmenté de 3,7 G$ par rapport au 31 décembre 2023, en raison des facteurs suivants :

- les variations de la valeur de l'actif de 5,9 G$ et les entrées nettes de 0,8 G$, partiellement contrebalancées par les distributions aux Clients de 3,1 G$.
- les entrées nettes se composaient de la mobilisation de capitaux et des versements des Clients, qui ont totalisé 11,4 G$, partiellement contrebalancées par des sorties de 10,6 G$.

L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires de Gestion SLC a augmenté de 1,0 G$ par rapport au 31 décembre 2023, en raison des facteurs suivants :

- les entrées nettes de 4,1 G$ et les variations de la valeur de l'actif de 3,1 G$, partiellement contrebalancées par les distributions aux Clients de 6,2 G$.
- les entrées nettes se composaient du déploiement de capital et des versements des Clients, qui ont totalisé 14,3 G$, partiellement contrebalancés par des sorties de 10,3 G$.

---

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2. Canada

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Gestion de patrimoine et d'actifs[1)]	**130**	109	110	**239**	224
Santé et protection collective[1)]	**152**	114	160	**266**	255
Protection individuelle[1)]	**120**	87	102	**207**	209
Bénéfice net sous-jacent[1)]	**402**	310	372	**712**	688
À ajouter : Incidence des marchés	**(109)**	(9)	(156)	**(118)**	(203)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**6**	(5)	(6)	**1**	(8)
Acquisitions, intégrations et restructurations	**—**	—	3	**—**	68
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(7)**	(6)	(3)	**(13)**	(6)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**292**	290	210	**582**	539
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[1)]	**25,0 %**	19,2 %	23,5 %	**22,1 %**	20,8 %
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[1)]	**18,1 %**	17,9 %	13,2 %	**18,0 %**	16,3 %
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion	**5 372**	4 079	3 130	**9 451**	6 220
Souscriptions – santé et protection collective[1)]	**143**	311	153	**454**	298
Souscriptions – protection individuelle[1)]	**167**	130	154	**297**	290

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », dans le présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 402 M$, en hausse de 30 M$, ou 8 %, reflétant les facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs :** augmentation de 20 M$ en raison de la hausse du bénéfice tiré des honoraires attribuable à la hausse de l'actif géré.
- **Santé et protection collective :** baisse de 8 M$ en raison de la croissance des affaires et de la hausse de l'apport des placements plus que contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité reflétant les volumes des règlements.
- **Protection individuelle :** hausse de 18 M$ en raison de la croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, reflétant la baisse des règlements importants et l'augmentation de l'apport des placements.

Le bénéfice net déclaré a augmenté de 82 M$, ou 39 %, pour s'établir à 292 M$, en raison de l'incidence des marchés et de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent. L'incidence des marchés est principalement liée aux taux d'intérêt moins favorables et a été partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés des actions.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 712 M$, en hausse de 24 M$, ou 3 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs :** augmentation de 15 M$ en raison de la hausse du bénéfice tiré des honoraires attribuable à la hausse de l'actif géré.
- **Santé et protection collective :** augmentation de 11 M$ en raison de la croissance des affaires et de l'augmentation de l'apport des placements, partiellement contrebalancées par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, reflétant les volumes des règlements.
- **Protection individuelle :** baisse de 2 M$ attribuable au fait que la croissance des affaires a été plus que contrebalancée par la diminution des résultats nets tirés des placements, y compris la diminution du bénéfice relatif au surplus.
- Baisse du bénéfice relatif au surplus pour l'ensemble des activités, reflétant principalement la diminution des profits réalisés.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 582 M$, en hausse de 43 M$, ou 8 %, en raison de l'incidence des marchés et de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancées par le profit à la vente des activités liées aux marchés spéciaux à l'exercice précédent. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt moins défavorables, partiellement contrebalancés par les résultats liés aux placements immobiliers.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

Les souscriptions au Canada comprenaient ce qui suit :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs se sont établis à 5,4 G$, en hausse de 72 %, en raison de l'augmentation des souscriptions de régimes à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées aux RCR et de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle. La hausse des souscriptions de régimes à prestations déterminées comprend une transaction de 1,2 G$.
- Les souscriptions en santé et protection collective se sont établies à 143 M$, en baisse de 7 %, en raison de la diminution des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions en protection individuelle se sont établies à 167 M$, en hausse de 8 %, reflétant l'augmentation des souscriptions enregistrées par DFSL[1)] et par des tiers.

1) Distribution Financière Sun Life (« DFSL ») est notre réseau de conseillers exclusif.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

Les souscriptions au Canada comprenaient ce qui suit :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs se sont établies à 9,5 G$, en hausse de 52 %, en raison de l'augmentation des souscriptions de régimes à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées aux RCR et de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle.
- Les souscriptions en santé et protection collective se sont établies à 454 M$, en hausse de 52 %, en raison de l'augmentation des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions en protection individuelle se sont établies à 297 M$, en hausse de 2 %, en raison de l'augmentation des souscriptions enregistrées par DFSL[1].

3. États-Unis

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars américains)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Santé et protection collective[1]	**112**	124	149	**236**	303
Protection individuelle[1, 2]	**37**	17	11	**54**	33
Bénéfice net sous-jacent[1]	**149**	141	160	**290**	336
À ajouter : Incidence des marchés	**(22)**	(32)	(9)	**(54)**	(22)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**—**	1	18	**1**	18
Acquisitions, intégrations et restructurations[3]	**(21)**	(22)	(24)	**(43)**	(45)
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(15)**	(17)	(12)	**(32)**	(29)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**91**	71	133	**162**	258
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[1]	**12,9 %**	12,0 %	13,8 %	**12,5 %**	14,2 %
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[1]	**7,9 %**	6,2 %	11,4 %	**7,0 %**	10,9 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %)[1, 4]	**9,6 %**	9,6 %	10,2 %	**9,6 %**	10,2 %
Souscriptions – santé et protection collective[1, 5]	**243**	142	319	**385**	569

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », dans le présent document.
2) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, les activités de rentes à constitution immédiate fermées au Royaume-Uni ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis à la suite de la vente de la Sun Life UK. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. De plus, avec prise d'effet au troisième trimestre de 2023, les activités de réassurance fermées ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis.
3) Comprend les coûts d'intégration de DentaQuest, acquise le 1er juin 2022.
4) En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
5) Les montants des périodes précédentes liés aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 149 M$ US, en baisse de 11 M$ US, ou 7 %, en raison des facteurs suivants :

- **Santé et protection collective[2] :** diminution de 37 M$ US en raison de la baisse des résultats enregistrés pour les garanties de frais dentaires, reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et les règlements connexes après la fin de l'urgence de santé publique et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes en raison de la normalisation de l'utilisation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la solide croissance des affaires aux Garanties collectives et par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des règlements au titre de l'assurance collective.
- **Protection individuelle[2] :** hausse de 26 M$ US en raison de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 91 M$ US, en baisse de 42 M$ US, ou 32 %, reflétant l'incidence favorable des hypothèses et mesures de la direction au cours de l'exercice précédent, l'incidence des marchés et la diminution du bénéfice net sous-jacent. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux résultats liés aux placements immobiliers, partiellement contrebalancés par l'incidence des taux d'intérêt.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 4 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 3 M$ du bénéfice net déclaré.

1) Distribution Financière Sun Life (« DFSL ») est notre réseau de conseillers exclusif.
2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, reflète des améliorations apportées à la méthode de répartition des charges du type d'activité Protection individuelle au type d'activité Santé et protection collective.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 290 M$ US, en baisse de 46 M$ US, ou 14 %, en raison des facteurs suivants :

- **Santé et protection collective[1] :** diminution de 67 M$ US en raison de la baisse des résultats enregistrés pour les garanties de frais dentaires, reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et des règlements connexes après la fin de l'urgence de santé publique et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes en raison de la normalisation de l'utilisation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la solide croissance des affaires et par les résultats favorables enregistrés au chapitre de l'invalidité aux Garanties collectives.
- **Protection individuelle[1] :** hausse de 21 M$ US en raison de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité. L'inclusion des activités de rentes à constitution immédiate au Royaume-Uni[2] a été contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit au cours de l'exercice.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 162 M$ US, en baisse de 96 M$ US, ou 37 %, reflétant la diminution du bénéfice net sous-jacent, l'incidence des marchés et l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction au cours de l'exercice précédent. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux résultats liés aux placements immobiliers, partiellement contrebalancés par l'incidence des taux d'intérêt.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 3 M$ du bénéfice net sous-jacent et du bénéfice net déclaré, respectivement.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

Les souscriptions de produits collectifs aux États-Unis se sont chiffrées à 243 M$ US, en baisse de 24 %, reflétant la diminution des souscriptions enregistrées au titre des régimes Medicare et Medicaid pour les garanties de frais dentaires en raison des importantes souscriptions de produits institutionnels enregistrées à l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

Les souscriptions de produits collectifs aux États-Unis se sont chiffrées à 385 M$ US, en baisse de 32 %, reflétant la diminution des souscriptions enregistrées au titre des régimes Medicare et Medicaid pour les garanties de frais dentaires en raison des importantes souscriptions de produits institutionnels enregistrées à l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

---

1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, reflète des améliorations apportées à la méthode de répartition des charges du type d'activité Protection individuelle au type d'activité Santé et protection collective.

2) Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur du secteur États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

4. Asie

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Gestion de patrimoine et d'actifs[1)]	**18**	17	13	**35**	28
Protection individuelle[1), 2)]	**176**	168	144	**344**	274
Charges du bureau régional et autres[1)]	**(15)**	(8)	(7)	**(23)**	(11)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[1)]	**179**	177	150	**356**	291
À ajouter : Incidence des marchés	**(20)**	(15)	(12)	**(35)**	(7)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**10**	(3)	(10)	**7**	(16)
Acquisitions, intégrations et restructurations	**(2)**	78	(4)	**76**	(8)
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(2)**	(2)	(2)	**(4)**	(4)
Autres	**(14)**	—	—	**(14)**	—
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**151**	235	122	**386**	256
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[1)]	**13,2 %**	13,0 %	10,9 %	**13,1 %**	10,7 %
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[1)]	**11,1 %**	17,3 %	9,0 %	**14,2 %**	9,4 %
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs[1)]	**2 008**	2 101	1 616	**4 109**	4 046
Souscriptions – protection individuelle[1)]	**586**	627	450	**1 213**	825
Souscriptions – santé et protection collective[1), 2)]	**19**	26	19	**45**	44
MSC liée aux affaires nouvelles[1)]	**220**	230	118	**450**	220

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », dans le présent document.

2) En ce qui a trait au bénéfice net sous-jacent par type d'activité, les activités d'assurance collective en Asie ont été intégrées aux activités en protection individuelle.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 179 M$, en hausse de 29 M$, ou 19 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs :** hausse de 5 M$ attribuable à l'augmentation du bénéfice tiré des honoraires attribuable à la hausse de l'actif géré.
- **Protection individuelle :** hausse de 32 M$ en raison de l'essor favorable des souscriptions et de la croissance des affaires en vigueur ainsi que de l'apport des coentreprises, partiellement contrebalancés par la hausse des charges reflétant principalement la rémunération incitative et la croissance des volumes.
- **Charges du bureau régional et autres :** augmentation de (8) M$ de la perte nette, reflétant principalement l'augmentation de la rémunération incitative et des investissements continus dans nos activités dans l'ensemble de la région.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 151 M$, en hausse de 29 M$, ou 24 %, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, facteurs partiellement contrebalancés par un ajustement[1)] au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux et par l'incidence des marchés. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt, partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés des actions et par les résultats liés aux placements immobiliers.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 1 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 3 M$ du bénéfice net déclaré.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 356 M$, en hausse de 65 M$, ou 22 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs :** augmentation de 7 M$ en raison de la hausse du bénéfice tiré des honoraires attribuable à la hausse de l'actif géré.
- **Protection individuelle :** hausse de 70 M$ en raison de l'essor favorable des souscriptions et de la croissance des affaires en vigueur ainsi que de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la protection et de l'augmentation du bénéfice relatif au surplus, partiellement contrebalancés par la hausse des charges reflétant la croissance des volumes et la rémunération incitative.
- **Charges du bureau régional et autres :** augmentation de (12) M$ de la perte nette, reflétant principalement l'augmentation de la rémunération incitative et des investissements continus dans nos activités dans l'ensemble de la région.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 386 M$, en hausse de 130 M$, ou 51 %, en raison d'un profit à la vente partielle d'ABSLAMC, de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés et par un ajustement[1)] au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt et a été partiellement contrebalancée par les résultats liés aux placements immobiliers.

L'incidence du change a donné lieu à une diminution de 1 M$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 1 M$ du bénéfice net déclaré.

1) Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 et à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

Les souscriptions en Asie comprenaient ce qui suit:

- Les souscriptions de produits individuels se sont chiffrées à 586 M$, en hausse de 29 %[1)], principalement en raison de la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong, attribuable à l'accroissement des capacités de distribution, et en Inde, attribuable à la croissance du réseau de distribution directe, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées en Chine et au Vietnam en raison des conditions du secteur et du marché.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrées à 2,0 G$, ou 23 %[1)], en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement et de fonds de titres à revenu fixe en Inde, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines.

La MSC liée aux affaires nouvelles s'est établie à 220 M$ au deuxième trimestre de 2024, en hausse comparativement à 118 M$ à l'exercice précédent, principalement en raison des souscriptions enregistrées à Hong Kong.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

Les souscriptions en Asie comprenaient ce qui suit :

- Les souscriptions de produits individuels se sont établies à 1,2 G$, en hausse de 47 %[1)], principalement en raison de la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong grâce à l'accroissement des capacités de distribution, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées en Chine et au Vietnam en raison des conditions du secteur et du marché.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs se sont établies à 4,1 G$, soit un niveau stable par rapport à l'exercice précédent, la hausse des souscriptions enregistrées en Inde, principalement à l'égard des fonds communs de placement, ayant été en grande partie contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines et de fonds de prévoyance obligatoires à Hong Kong.

La MSC liée aux affaires nouvelles s'est établie à 450 M$, en hausse comparativement à 220 M$ à l'exercice précédent, principalement en raison des souscriptions enregistrées à Hong Kong.

---

1) Cette variation exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

5. Organisation internationale

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Protection individuelle[1), 2)]	**—**	—	4	**—**	29
Charges de l'Organisation internationale et autres[1)]	**(92)**	(83)	(117)	**(175)**	(223)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[1)]	**(92)**	(83)	(113)	**(175)**	(194)
À ajouter : Incidence des marchés	**3**	(5)	(6)	**(2)**	(4)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**—**	—	—	**—**	3
Acquisitions, intégrations et restructurations	**(108)**	—	24	**(108)**	21
Autres	**(1)**	—	—	**(1)**	—
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**(198)**	(88)	(95)	**(286)**	(174)

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », dans le présent document.

2) Les activités de rentes fermées au Royaume-Uni à l'Organisation internationale ont été intégrées aux activités en protection individuelle. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, les activités de rentes fermées au Royaume-Uni ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis à la suite de la vente de la Sun Life UK. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. De plus, avec prise d'effet au troisième trimestre de 2023, les activités de réassurance fermées ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2024 et le T2 2023

La perte nette sous-jacente s'est établie à 92 M$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 113 M$ à l'exercice précédent, reflétant la baisse des charges d'exploitation et des coûts de financement.

La perte nette déclarée s'est établie à 198 M$, comparativement à une perte nette déclarée de 95 M$ à l'exercice précédent, reflétant une charge de restructuration de 108 M$ et un profit à la vente de la Sun Life UK[1)] à l'exercice précédent, partiellement contrebalancés par la diminution de la perte nette sous-jacente.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2024 et le T2 2023

La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 175 M$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 194 M$ à l'exercice précédent, en raison de la baisse des coûts de financement et des charges d'exploitation, partiellement contrebalancée par la baisse du bénéfice attribuable à la vente de la Sun Life UK[1)].

La perte nette déclarée s'est établie à 286 M$, comparativement à une perte nette déclarée de 174 M$ à l'exercice précédent, reflétant une charge de restructuration de 108 M$ et un profit à la vente de la Sun Life UK[1)] à l'exercice précédent, partiellement contrebalancés par la diminution de la perte nette sous-jacente.

1) Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur du secteur États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Les résultats de l'exercice précédent comprennent un profit de 19 M$ lié à la vente de la Sun Life UK dans le bénéfice net déclaré au sein de la division de l'Organisation internationale.

H. Placements

Le total des placements liés au fonds général se chiffrait à 176,5 G$ au 30 juin 2024, en hausse de 2,2 G$ par rapport au 31 décembre 2023. La hausse s'explique principalement par l'incidence favorable du change. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs à revenu fixe de grande qualité.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général[1].

	30 juin 2024		31 décembre 2023	
(en millions de dollars)	**Valeur comptable**	**Pourcentage de la valeur comptable totale**	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**11 477**	**7 %**	13 173	8 %
Titres de créance	**76 174**	**43 %**	75 493	43 %
Titres de capitaux propres	**8 420**	**5 %**	7 138	4 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	**55 647**	**31 %**	54 600	31 %
Actifs dérivés	**1 691**	**1 %**	2 183	1 %
Autres placements	**13 606**	**8 %**	12 018	7 %
Immeubles de placement	**9 474**	**5 %**	9 723	6 %
Total des placements	**176 489**	**100 %**	174 328	100 %

1) Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la juste valeur des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements sont égales à leur juste valeur. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouvrés sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

1. Titres de créance

Le portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Au 30 juin 2024, notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Titres de créance par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos titres de créance, classés selon leur emplacement géographique.

	30 juin 2024				31 décembre 2023			
(en millions de dollars)	**Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net**	**Titres de créance – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**	**Total**	**Pourcentage du total**	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Total	Pourcentage du total
Titres de créance par emplacement géographique :								
Canada	**30 602**	**4 212**	**34 814**	**46 %**	30 180	4 339	34 519	46 %
États-Unis	**19 849**	**6 330**	**26 179**	**34 %**	20 111	6 266	26 377	35 %
Europe	**3 863**	**1 726**	**5 589**	**7 %**	3 892	1 470	5 362	7 %
Asie	**5 820**	**882**	**6 702**	**9 %**	5 440	900	6 340	8 %
Autres	**1 698**	**1 192**	**2 890**	**4 %**	1 557	1 338	2 895	4 %
Total des titres de créance	**61 832**	**14 342**	**76 174**	**100 %**	61 180	14 313	75 493	100 %

Nos pertes brutes latentes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global se chiffraient à 7 527 M$ et à 624 M$, respectivement, au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 6 119 M$ et 615 M$, respectivement). L'augmentation des pertes brutes latentes est en grande partie attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt.

Titres de créance par notation

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 74 % du total des titres de créance au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 72 %). La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 99 % du total des titres de créance au 30 juin 2024, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2023.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique[1].

	30 juin 2024			31 décembre 2023		
(en millions de dollars)	**Prêts hypothécaires**	**Autres prêts**	**Total**	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	**9 536**	**12 369**	**21 905**	9 377	12 924	22 301
États-Unis	**4 658**	**17 731**	**22 389**	4 609	17 086	21 695
Europe	**184**	**7 971**	**8 155**	159	7 420	7 579
Asie	**—**	**659**	**659**	—	550	550
Autres	**—**	**2 539**	**2 539**	—	2 475	2 475
Total des prêts hypothécaires et autres prêts	**14 378**	**41 269**	**55 647**	14 145	40 455	54 600
Pourcentage du total des placements	**8 %**	**23 %**	**31 %**	8 %	23 %	31 %

1) L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Au 30 juin 2024, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 14,4 G$ (31 décembre 2023 – 14,1 G$). Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, qui sont présentés au tableau suivant.

	30 juin 2024			31 décembre 2023		
(en millions de dollars)	**Assurés**	**Non assurés**	**Total**	Assurés	Non assurés	Total
Prêts hypothécaires :						
Immeubles de détail	**—**	**2 521**	**2 521**	—	2 558	2 558
Immeubles de bureaux	**—**	**2 687**	**2 687**	—	2 754	2 754
Immeubles d'habitation collective	**3 444**	**1 245**	**4 689**	3 583	1 256	4 839
Biens immobiliers industriels	**—**	**3 327**	**3 327**	—	2 954	2 954
Autres	**425**	**729**	**1 154**	440	600	1 040
Total des prêts hypothécaires	**3 869**	**10 509**	**14 378**	4 023	10 122	14 145
Pourcentage du total des prêts hypothécaires	**27 %**	**73 %**	**100 %**	28 %	72 %	100 %

Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective et des biens immobiliers industriels. Au 30 juin 2024, une tranche de 33 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 30 juin 2024, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 53 % (31 décembre 2023 – 52 %). Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,74 fois. Des 3,7 G$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 93 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 juin 2024, nous détenions d'autres prêts totalisant 41,3 G$ (31 décembre 2023 – 40,5 G$). Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite des provisions pour pertes, s'élevait à 25 M$ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 7 M$).

3. Dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	**30 juin 2024**	31 décembre 2023
Actif (passif) à la juste valeur nette	**(83)**	872
Montant notionnel total	**86 458**	70 421
Montant en équivalent-crédit[1)]	**1 388**	1 594
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques[1)]	**32**	34

1) Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 83 M$ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – actif de 872 M$). La diminution de la juste valeur nette est attribuable à une diminution des contrats de change découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à une diminution des contrats de taux d'intérêt, principalement en raison des fluctuations à la hausse des courbes de rendement.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 86,5 G$ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 70,4 G$). La variation du montant notionnel est principalement attribuable aux swaps de taux d'intérêt par superposition à court terme liés à la transition du taux CDOR[1)] au taux CORRA[2)], qui devraient être dénoués au cours du prochain trimestre.

4. Immeubles de placement

Au 30 juin 2024, nous détenions des immeubles de placement totalisant 9,5 G$ (31 décembre 2023 – 9,7 G$). La diminution de notre portefeuille immobilier s'explique principalement par le recul des valeurs de marché, principalement dans les secteurs des immeubles de bureaux et des immeubles industriels aux États-Unis, ainsi que par les ventes de biens immobiliers dans les secteurs des biens immobiliers industriels et des immeubles de bureaux au Canada.

Immeubles de placement par type et par emplacement géographique

			30 juin 2024				
(en millions de dollars)	**Immeubles de bureaux**	**Biens immobiliers industriels**	**Immeubles de détail**	**Immeubles d'habitation collective**	**Autres**	**Total**	**Pourcentage du total par emplacement géographique**
Canada	**1 497**	**3 214**	**920**	**1 474**	**703**	**7 808**	**82 %**
États-Unis	**455**	**943**	**228**	**38**	**2**	**1 666**	**18 %**
Total	**1 952**	**4 157**	**1 148**	**1 512**	**705**	**9 474**	**100 %**
Pourcentage du total par type	**21 %**	**44 %**	**12 %**	**16 %**	**7 %**	**100 %**	

			31 décembre 2023				
(en millions de dollars)	Immeubles de bureaux	Biens immobiliers industriels	Immeubles de détail	Immeubles d'habitation collective	Autres	Total	Pourcentage du total par emplacement géographique
Canada	1 558	3 318	921	1 468	668	7 933	82 %
États-Unis	476	1 046	232	34	2	1 790	18 %
Total	2 034	4 364	1 153	1 502	670	9 723	100 %
Pourcentage du total par type	21 %	45 %	12 %	15 %	7 %	100 %	

5. Correction de valeur pour pertes et charge pour pertes de crédit

Au 30 juin 2024, le total de la correction de valeur pour pertes s'établissait à 86 M$ (31 décembre 2023 – 89 M$), et la charge pour pertes de crédit a diminué de 3 M$ pour le semestre clos le 30 juin 2024 (augmenté de 8 M$ pour le semestre clos le 30 juin 2023).

1) Taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »).
2) Taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA »).

I. Gestion du risque

Nous avons élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque porte sur tous les risques, regroupés dans six principales catégories : le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de crédit, les risques stratégique et d'entreprise, le risque opérationnel et le risque de liquidité. Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle de 2023.

La présente rubrique contient l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché et doit être lue en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2024. Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement.

Risque actions

Le risque actions constitue le risque de subir des pertes financières en raison des baisses ou de la volatilité des cours des marchés boursiers publics ou privés. Le risque actions auquel nous sommes exposés provient de plusieurs sources.

Nos produits des activités ordinaires proviennent de nos activités de gestion d'actifs et de certains contrats d'assurance et de rente aux termes desquels des honoraires sont perçus sur des soldes de comptes qui dépendent directement des niveaux des marchés boursiers. Par conséquent, nous sommes davantage exposés au risque actions, car les fluctuations défavorables de la valeur de marché de ces actifs entraînent une incidence défavorable correspondante sur les produits, le bénéfice et la MSC. En outre, le recul et la volatilité des marchés des actions peuvent avoir une incidence négative sur les souscriptions et les rachats de ces produits, ce qui peut aussi se traduire par une incidence défavorable sur le bénéfice net, la MSC et le capital.

Une partie de notre exposition au risque actions découle des garanties visant les produits de fonds distincts, certains contrats d'assurance avec participation, certains contrats d'assurance ajustables et certains contrats d'assurance-vie universelle. Ces garanties peuvent être déclenchées au décès, à l'échéance, au retrait ou à la conversion en rente. Le coût de ces garanties est incertain et dépend de nombreux facteurs, y compris les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, les comportements des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir des incidences négatives sur le bénéfice net, la MSC et le capital.

Nous sommes également directement exposés aux marchés boursiers en raison des placements appuyant d'autres passifs du fonds général, l'excédent et les régimes d'avantages sociaux des employés. Ces risques ne font généralement pas l'objet d'une couverture, puisqu'ils correspondent à notre approche en matière de prise de risques et à notre appétence pour le risque.

Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit

Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit comprend le risque de perte financière découlant des variations de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et de placement et des actifs financiers issues des variations ou de la volatilité des taux d'intérêt ou des écarts de crédit. Dans la pratique, lorsqu'il existe une discordance entre les flux de trésorerie liés aux actifs et les engagements contractuels qu'ils couvrent, il peut se révéler nécessaire de céder des actifs pour couvrir les prestations et frais liés aux contrats ou de réinvestir des entrées de fonds excédentaires lorsque les taux d'intérêt ou les écarts de crédit sont défavorables. Ce risque est géré par l'entremise de notre programme de gestion actif-passif. Les détails du programme de gestion actif-passif sont présentés sous « Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de marché », à la rubrique K, « Gestion du risque », du rapport de gestion annuel de 2023.

Notre principale exposition au risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit découle de contrats d'assurance et de placement assortis de garanties sous forme de taux d'intérêt minimaux, de taux de prime maximaux, d'options de règlement, d'options garanties de conversion en rente et de prestations minimales. Si le rendement des placements s'avérait inférieur aux taux garantis, nous pourrions être tenus d'augmenter nos passifs ou notre capital à l'égard de ces contrats. Les garanties liées à ces produits pourraient être applicables aux primes passées déjà reçues et aux primes futures à recevoir. Les contrats liés à des fonds distincts fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer au décès, à l'échéance, au retrait ou à la conversion en rente. L'exposition aux garanties est gérée dans les limites de notre appétence pour le risque par l'intermédiaire de notre programme de gestion actif-passif, ce qui peut comprendre le recours à des stratégies de couverture utilisant des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps, des contrats à terme normalisés et des swaptions. L'incidence de ces garanties sur le bénéfice net, la marge sur services contractuels et le capital est prise en compte dans les sensibilités au risque de marché présentées.

La volatilité ou les changements importants des taux d'intérêt ou des écarts de taux pourraient avoir une incidence négative sur les ventes de certains produits d'assurance et de rente, et pourraient avoir une incidence défavorable sur les prévisions en matière de rachats de contrats existants. Des hausses des taux d'intérêt et l'accroissement des écarts de crédit pourraient faire augmenter le risque de voir les titulaires de contrat demander le rachat de leur contrat, ce qui pourrait nous forcer à liquider des actifs à perte. Bien que nous ayons mis en œuvre des programmes de couverture et que nos produits d'assurance et de rente prévoient généralement des clauses visant à limiter les rachats, ces éléments pourraient ne pas suffire à contrebalancer entièrement l'incidence défavorable des variations des taux d'intérêt ou des écarts. Les baisses des taux d'intérêt ou le resserrement des écarts de taux peuvent entraîner la réduction de l'écart net entre les intérêts obtenus sur les placements et les intérêts portés au crédit des titulaires de contrat. Les baisses des taux d'intérêt ou le resserrement des écarts peuvent également donner lieu à une augmentation des rachats d'actifs, à des remboursements anticipés de créances hypothécaires et au réinvestissement net des flux de trésorerie positifs à des taux de rendement inférieurs et, par conséquent, avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Des taux d'intérêt défavorables peuvent aussi entraîner des pertes au titre des dépôts en trésorerie et à court terme et des rendements faibles ou négatifs de nos actifs à revenu fixe, ce qui aurait une incidence sur notre rentabilité.

Nous sommes également exposés directement aux taux d'intérêt et aux écarts de taux en raison de nos placements appuyant d'autres passifs du fonds général, l'excédent et les régimes d'avantages sociaux des employés. La hausse des taux d'intérêt ou l'augmentation des écarts réduira la valeur de nos actifs actuels. À l'inverse, la baisse des taux d'intérêt ou le resserrement des écarts de taux occasionneront une réduction des produits tirés des placements sur les nouveaux achats d'actifs à revenu fixe. Ces risques ne font pas l'objet d'une couverture, puisqu'ils s'inscrivent dans notre approche en matière de prise de risques et d'appétence pour le risque.

Une période prolongée de taux d'intérêt faibles pourrait avoir une incidence défavorable additionnelle sur notre bénéfice net, notre MSC, notre capital et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie et nos plans d'affaires. Cette incidence pourrait entre autres correspondre à une baisse des souscriptions, à des affaires nouvelles moins rentables ou à des changements dans le modèle de rachat des contrats existants.

Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influeront sur notre bénéfice net, notre MSC et notre capital. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers.

Risque de change

Le risque de change provient de la non-concordance entre la monnaie dans laquelle sont libellés nos actifs et nos passifs (y compris le capital) et les flux de trésorerie. Ce risque peut provenir de diverses sources, telles que les opérations et les services libellés en monnaies étrangères, les couvertures de change, les placements libellés en monnaies étrangères, les placements dans des filiales étrangères et le bénéfice net tiré des établissements à l'étranger. Les changements ou la volatilité des taux de change, y compris les variations des monnaies dont la valeur est fixée à celle d'une autre monnaie, pourraient avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice net, notre marge sur services contractuels et notre capital.

En tant que fournisseur de services financiers à l'échelle internationale, nous sommes actifs dans plusieurs pays; nos produits et nos charges sont donc libellés dans plusieurs monnaies étrangères. Dans chaque territoire où nous sommes présents, nous faisons généralement en sorte que la monnaie étrangère de nos actifs corresponde à celle de nos passifs et du capital requis dans ce territoire. Nous pouvons ainsi nous protéger contre les perturbations de nos activités locales liées aux fluctuations de change. Les dérivés de change, comme les swaps de devises et les contrats de change à terme, sont utilisés à titre d'outil de gestion des risques afin de gérer le risque de change conformément à notre politique de gestion actif-passif. Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, la Compagnie n'était pas exposée à un risque important lié au change.

Les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice net et sur notre excédent au moment de la conversion en dollars canadiens des résultats financiers libellés en monnaie fonctionnelle. Le bénéfice net réalisé à l'extérieur du Canada ne fait généralement pas l'objet d'une couverture de change, et un recul de la monnaie locale de nos établissements étrangers par rapport au dollar canadien peut avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice net exprimé en dollars canadiens. Un renforcement de la monnaie locale de nos établissements à l'étranger par rapport au dollar canadien pourrait avoir l'effet contraire. Les fluctuations des taux de change pourraient également avoir une incidence sur les ratios de capital réglementaire.

Risque lié à l'inflation

Le risque lié à l'inflation correspond à la possibilité de subir une perte financière en raison de la variation des taux d'inflation. Ce risque découle des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont liés à des mesures de l'inflation, comme l'indice des prix à la consommation. L'exposition au risque découle en grande partie de certains contrats de rentes collectifs et individuels et contrats d'assurance invalidité de longue durée collectifs. Dans le cas de ces contrats, le paiement de rentes et de règlements d'invalidité peut être lié à une formule d'indexation incluant un indice d'inflation des prix. Les paiements de prestations liés aux indices d'inflation peuvent également inclure divers plafonds, planchers et moyennes qui varient selon les produits.

L'exposition au risque lié à l'inflation est gérée dans le cadre de notre programme de gestion actif-passif, principalement en investissant dans des actifs liés à l'inflation afin de contrebalancer le risque lié au passif.

i. Sensibilités au risque de marché

Nous avons recours à une variété de méthodes et de mesures pour gérer et quantifier notre exposition au risque de marché. Celles-ci comprennent les durées et la gestion de la durée des taux clés, les mesures de convexité, les analyses d'écarts de flux de trésorerie, les tests effectués au moyen de scénarios et les tests de la sensibilité du bénéfice et des ratios de capital réglementaires.

L'évaluation des passifs et des actifs est touchée par le niveau du rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les écarts de swap ainsi que par d'autres variables liées au risque de marché. Les rubriques suivantes présentent l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des variables du marché sur le bénéfice net[1)], la MSC, les autres éléments du résultat global ainsi que le ratio du TSAV de la FSL inc., au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Les sensibilités estimatives présentées dans les tableaux ci-dessous reflètent l'incidence des fluctuations du marché sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, sur l'actif couvrant les contrats d'assurance, sur l'actif couvrant les contrats de placement, sur l'actif couvrant l'excédent et sur les placements en capitaux de lancement dans nos filiales de gestion de l'actif.

Les sensibilités du bénéfice net aux fluctuations des marchés des actions et de l'immobilier sont principalement attribuables aux variations de la valeur des placements garantissant les passifs du fonds général et l'excédent. Les sensibilités du bénéfice net aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit découlent de l'incidence nette sur les passifs et les actifs qui les couvrent. La baisse des taux d'intérêt ou le resserrement des écarts de crédit se traduiront par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée par l'augmentation de la valeur de l'actif couvrant les passifs du fonds général. La hausse des taux d'intérêt ou l'augmentation des écarts de crédit se traduira par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée par la diminution de la valeur de l'actif couvrant les passifs du fonds général. Les rubriques « Risque actions », « Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit » et « Risque immobilier » qui précèdent présentent de plus amples renseignements au sujet de l'incidence des variations ou de la volatilité des cours du marché sur les actifs et les passifs.

Les sensibilités des autres éléments du résultat global subissent l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La valeur de marché des actifs à revenu fixe à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont détenus principalement dans notre excédent et nos contrats de placement, augmente en cas de baisse des taux d'intérêt ou de resserrement des écarts, et diminue en cas de hausse des taux d'intérêt ou d'augmentation des écarts.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, la MSC, les autres éléments du résultat global et le ratio du TSAV de la FSL inc.; elles ne tiennent pas compte de l'incidence à plus long terme, telle que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos activités de gestion d'actifs.

Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

[1)] Le bénéfice net présenté dans la rubrique I, « Gestion du risque », du présent document s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

1. Sensibilités aux marchés des actions privés et publics

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions publics ou privés sur le bénéfice net, la MSC, les autres éléments du résultat global ainsi que sur le ratio du TSAV de la FSL inc., au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations. Les sensibilités présentées décrivent l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution d'un même pourcentage appliquée aux marchés des actions privés et publics. Environ les deux tiers de la sensibilité attendue de notre bénéfice net aux fluctuations des marchés des actions a trait à nos placements dans des actions de sociétés fermées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)				**Au 30 juin 2024**
Variation des marchés des actions privés et publics[1), 2), 3)]	**Diminution de 25 %**	**Diminution de 10 %**	**Augmentation de 10 %**	**Augmentation de 25 %**
Incidence possible sur le bénéfice net (après impôt)	**(450)**	**(175)**	**200**	**475**
Incidence possible sur la MSC (avant impôt)	**(725)**	**(275)**	**250**	**625**
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[4)]	**—**	**—**	**—**	**—**
Incidence possible sur le ratio du TSAV[5)]	**Diminution de 1,5 %**	**Diminution de 0,5 %**	**Augmentation de 0,5 %**	**Augmentation de 1,0 %**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)				Au 31 décembre 2023
Variation des marchés des actions privés et publics[1), 2), 3)]	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net (après impôt)	(400)	(175)	175	425
Incidence possible sur la MSC (avant impôt)	(625)	(250)	250	600
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[4)]	—	—	—	—
Incidence possible sur le ratio du TSAV[5)]	Diminution de 3,0 %	Diminution de 1,0 %	Augmentation de 1,0 %	Augmentation de 2,5 %

1) Variation respective sur tous les placements en actions au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. En raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs, les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles prévues. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

3) Les sensibilités du bénéfice net, de la MSC et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 25 M$. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

4) Les sensibilités des autres éléments du résultat global au risque de marché excluent l'incidence des variations des obligations au titre des prestations déterminées et des actifs des régimes.

5) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence sur la FSL inc. au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

2. Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net, la MSC, les autres éléments du résultat global ainsi que sur le ratio du TSAV de la FSL inc., au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**Au 30 juin 2024**		Au 31 décembre 2023	
Variation des taux d'intérêt[1), 2), 3)]	**Diminution de 50 points de base**	**Augmentation de 50 points de base**	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net (après impôt)	**—**	**(25)**	(25)	50
Incidence possible sur la MSC (avant impôt)	**100**	**(75)**	75	(75)
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[4)]	**200**	**(200)**	200	(200)
Incidence possible sur le ratio du TSAV[5)]	**Augmentation de 2,0 %**	**Diminution de 1,5 %**	Augmentation de 1,5 %	Diminution de 1,5 %

1) Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 et aucune variation du taux sans risque ultime. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

3) Les sensibilités du bénéfice net, de la MSC et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 25 M$. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

4) Les sensibilités des autres éléments du résultat global au risque de marché excluent l'incidence des variations des obligations au titre des prestations déterminées et des actifs des régimes.

5) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence sur la FSL inc. au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. Les sensibilités reflètent le pire scénario au 30 juin 2024, et elles supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

Nous avons utilisé une variation de 50 points de base des taux d'intérêt et des variations de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour déterminer les sensibilités présentées dans le tableau ci-dessus, parce que nous sommes d'avis que ces perturbations des marchés étaient raisonnables au 30 juin 2024. Des variations importantes des variables du marché pourraient avoir une incidence autre que la variation proportionnelle sur nos sensibilités.

3. Sensibilités aux écarts de crédit et aux écarts de swap

Les sensibilités aux écarts de crédit représentent l'incidence des variations des écarts de crédit sur les valeurs de nos actifs et de nos passifs (y compris les obligations des provinces, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de swap sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les valeurs des passifs.

Les tableaux suivants présentent l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des écarts de crédit sur le bénéfice net, la MSC et les autres éléments du résultat global ainsi que le ratio du TSAV de la FSL inc., et de certaines fluctuations instantanées des écarts de swap sur le bénéfice net, la MSC et les autres éléments du résultat global au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
Variation des écarts de crédit[1), 2)]	**Diminution de 50 points de base**	**Augmentation 50 points de base**	Diminution de 50 points de base	Augmentation 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net (après impôt)	**75**	**(75)**	50	(50)
Incidence possible sur la MSC (avant impôt)	**75**	**(100)**	75	(25)
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[3)]	**175**	**(175)**	200	(175)
Incidence possible sur le ratio du TSAV[4)]	**Augmentation de 1,0 %**	**Diminution de 1,5 %**	Augmentation de 1,0 %	Diminution de 1,0 %

1) Les sensibilités aux écarts de crédit présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme, sans variation de la prime de liquidité ultime. Les sensibilités reflètent un plancher de zéro pour les écarts de crédit lorsque ceux-ci ne sont pas négatifs. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus.
2) Les sensibilités du bénéfice net, de la MSC et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 25 M$.
3) Les sensibilités des autres éléments du résultat global au risque de marché excluent l'incidence des variations des obligations au titre des prestations déterminées et des actifs des régimes.
4) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence sur la FSL inc. au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. Les sensibilités reflètent le pire scénario au 30 juin 2024, et elles supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
Variation des écarts de swap[1), 2)]	**Diminution de 20 points de base**	**Augmentation 20 points de base**	Diminution de 20 points de base	Augmentation 20 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net (après impôt)	**(25)**	**25**	(25)	25

1) Les sensibilités aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus.
2) Les sensibilités du bénéfice net, de la MSC et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 25 M$.

4. Sensibilités liées aux biens immobiliers

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées de la valeur de nos placements immobiliers sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et la MSC, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
Variation de la valeur des biens immobiliers[1)]	**Diminution de 10 %**	**Augmentation de 10 %**	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %
Incidence possible sur le bénéfice net (après impôt)	**(450)**	**450**	(475)	475
Incidence possible sur la MSC (avant impôt)	**(100)**	**100**	(100)	100

1) Les sensibilités du bénéfice net, de la MSC et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 25 M$.

Modification du scénario de taux d'intérêt du TSAV

Le risque de taux d'intérêt du TSAV est évalué en fonction de quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario se traduisant par les exigences en matière de capital les plus rigoureuses est choisi à titre de pire scénario pour chaque région géographique, tel que défini par la ligne directrice TSAV. Des variations de l'interaction entre le niveau et les mouvements à terme des taux d'intérêt et des écarts de crédit pourraient venir modifier le scénario de taux d'intérêt appliqué à la formule du TSAV et entraîner une discontinuité se traduisant par des changements importants des exigences en matière de capital. En 2020, le BSIF a mis à jour la ligne directrice TSAV en matière de risque de taux d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation en vue d'un lissage sur une période de six trimestres. Par conséquent, l'incidence réelle sur le ratio du TSAV pour les secteurs d'activité avec participation de chaque trimestre reflétera les scénarios du trimestre considéré ainsi que des cinq trimestres précédents, et une modification de scénario viendrait contrebalancer l'incidence antérieure au fil du temps. Il convient de noter qu'une modification du scénario peut également venir modifier l'orientation de nos sensibilités.

Pour la FSL inc., en supposant qu'il n'y aura pas de modification de scénario additionnelle, aucune incidence additionnelle sur le ratio du TSAV ne devrait être observée au cours des cinq prochains trimestres.

Pour la Sun Life du Canada, en supposant qu'il n'y aura pas de modification de scénario additionnelle, l'incidence restante de un demi-point de pourcentage devrait venir augmenter le ratio du TSAV au cours des cinq prochains trimestres.

5. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net, des autres éléments du résultat global, de la MSC et du ratio du TSAV qui tiennent compte des variations des variables de risque sur le marché présentées ci-dessus, en fonction des variables de risque sur le marché et des affaires en vigueur à la date de clôture. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé.

Nous avons fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de crédit, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des cours des marchés des actions, des taux d'intérêt et des écarts de crédit. Le ratio du TSAV et les sensibilités de la MSC sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent à toutes les sensibilités relatives au bénéfice net, à la MSC, aux autres éléments du résultat global et au ratio du TSAV.

Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des activités, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des variables de risque. Nos sensibilités au 31 décembre 2023 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Les sensibilités aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement, ou une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme, sans variation du taux sans risque ultime ni de la prime de liquidité ultime. Les sensibilités réalisées peuvent être sensiblement différentes de celles présentées en fonction de facteurs tels que des différences au niveau des échéances, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs, des types de dérivés et des notations.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul respectives. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue dans les sensibilités estimatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation, le risque de volatilité, et à une augmentation des risques de contrepartie liés aux dérivés, de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie sur les couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien cotées et en négociant des contrats de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en bourse ou des contrats de gré à gré bilatéraux conclus directement entre les contreparties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 juin 2024 et du 31 décembre 2023, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux hypothèses ou aux méthodes utilisées pour évaluer les actifs et les passifs après ces dates pourraient donner lieu à des variations significatives des sensibilités estimatives. Des fluctuations des variables de risque sur le marché au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Les sensibilités reflètent la marge sur services contractuels au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. Dans le cas des contrats d'assurance évalués au moyen de la méthode fondée sur les honoraires variables (la « MHV »), lorsque la variation de l'incidence de la valeur temps de l'argent et des risques financiers qui ne découlent pas des éléments sous-jacents entraîne un ajustement de la MSC, les variations du solde de la MSC auront une incidence sur la sensibilité du bénéfice aux variations des variables de risque sur le marché.

Nos sensibilités relatives au TSAV pourraient être non linéaires, et elles pourraient varier en raison de l'interdépendance entre les cours et les écarts du marché, les hypothèses actuarielles et les calculs du TSAV.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice, des autres éléments du résultat global, de la MSC et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique N, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », du rapport de gestion annuel de 2023. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés aux notes 2 et 6 des états financiers consolidés annuels de 2023 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2023.

J. Information financière supplémentaire

1. Produits

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Produits des activités d'assurance					
Rentes	**597**	581	563	**1 178**	1 131
Assurance-vie	**1 418**	1 360	1 314	**2 778**	2 604
Assurance-santé	**3 552**	3 599	3 406	**7 151**	6 830
Total des produits des activités d'assurance	**5 567**	5 540	5 283	**11 107**	10 565
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	**1 272**	(677)	449	**595**	5 249
Produits tirés des honoraires	**2 077**	2 012	1 936	**4 089**	3 837
Total des produits	**8 916**	6 875	7 668	**15 791**	19 651

Le total des produits a augmenté de 1,2 G$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des pertes nettes de placements, lesquelles sont attribuables aux variations de la juste valeur des placements. Par secteur d'activité, le total des produits reflète la baisse des pertes nettes de placements découlant des variations de la juste valeur des placements, principalement au Canada et en Asie, ainsi que la hausse des produits des activités d'assurance, principalement au Canada.

Le total des produits a diminué de 3,9 G$ au premier semestre de 2024 par rapport à la période correspondante de 2023, en raison des pertes nettes de placements découlant des variations de la juste valeur des placements en 2024, partiellement contrebalancée par la hausse des produits des activités d'assurance. Par secteur d'activité, les produits reflètent des pertes nettes de placements découlant des variations de la juste valeur des placements en 2024 au Canada, aux États-Unis et en Asie, partiellement contrebalancée par la hausse des produits des activités d'assurance au Canada et aux États-Unis.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

Le total de l'actif du fonds général s'est établi à 207,5 G$ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 - 204,8 G$), principalement en raison de l'incidence favorable du change.

Au 30 juin 2024, le solde du passif net au titre des contrats d'assurance émis[1)] s'élevait à 136,3 G$ (31 décembre 2023 – 135,5 G$), principalement en raison des flux de trésorerie et de l'incidence du change, partiellement contrebalancés par la variation des résultats liés aux services d'assurance et des produits financiers et charges financières d'assurance.

Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, se chiffrait à 24,0 G$ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 23,6 G$). Cette variation du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires comprenait :

i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires total de 1 504 M$, avant les dividendes privilégiés de 40 M$;
ii) l'incidence favorable du change de 376 M$ incluse dans les autres éléments du résultat global; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
iii) des dividendes de 927 M$ versés sur les actions ordinaires;
iv) une diminution de 460 M$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires.

Au 26 juillet 2024, la FSL inc. avait 577 883 742 actions ordinaire, 3 668 516 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 52 200 000 actions de catégorie A en circulation.

[1)] Pour plus de renseignements au sujet des variations du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024.

3. Flux de trésorerie

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	**7 908**	11 170	8 851	**11 170**	9 372
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :					
Activités d'exploitation	**1 167**	(2 487)	289	**(1 320)**	309
Activités d'investissement	**(97)**	16	64	**(81)**	(180)
Activités de financement	**(294)**	(925)	(756)	**(1 219)**	(1 020)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	**47**	134	(74)	**181**	(107)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**823**	(3 262)	(477)	**(2 439)**	(998)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	**8 731**	7 908	8 374	**8 731**	8 374
Titres à court terme, à la fin	**2 746**	3 215	1 824	**2 746**	1 824
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	**11 477**	11 123	10 198	**11 477**	10 198

Nos activités d'exploitation génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les primes nettes, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les versements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Au deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont diminué d'un exercice à l'autre, principalement en raison de l'émission de débentures non garanties subordonnées de série 2024-1 à taux variable différé de 5,12 % de 750 M$, partiellement contrebalancée par l'incidence des actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation au cours de l'exercice considéré.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

	Résultats trimestriels									
	IFRS 17 et IFRS 9[1), 2)]								IFRS 4 et IAS 39[1)]	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**T2 24**	T1 24	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23	T4 22	T3 22	T4 22	T3 22
Total des produits	**8 916**	6 875	18 684	2 439	7 668	11 983	8 494	4 901	12 301	8 630
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires										
Bénéfice net sous-jacent[3)]	**1 000**	875	983	930	920	895	892	949	990	949
À ajouter : Incidence des marchés[2)]	**(153)**	(70)	(193)	23	(220)	(64)	224	(361)	(136)	(160)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**16**	(7)	(1)	35	7	(5)	12	(131)	54	7
Autres ajustements	**(217)**	20	(40)	(117)	(47)	(20)	37	(346)	43	(330)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**646**	818	749	871	660	806	1 165	111	951	466
Bénéfice par action dilué (en dollars)										
Bénéfice sous-jacent[3)]	**1,72**	1,50	1,68	1,59	1,57	1,52	1,52	1,62	1,69	1,62
Bénéfice déclaré	**1,11**	1,40	1,28	1,48	1,12	1,37	1,98	0,19	1,62	0,80
Bénéfice par action de base déclaré (en dollars)										
Bénéfice déclaré	**1,11**	1,40	1,28	1,49	1,12	1,37	1,99	0,19	1,62	0,80
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur[3)]										
Gestion d'actifs	**307**	282	331	330	296	282	324	298	313	295
Canada	**402**	310	350	338	372	316	265	293	324	300
États-Unis	**204**	189	253	185	215	237	230	227	240	216
Asie	**179**	177	143	166	150	141	135	153	152	175
Organisation internationale	**(92)**	(83)	(94)	(89)	(113)	(81)	(62)	(22)	(39)	(37)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)[3)]	**1 000**	875	983	930	920	895	892	949	990	949
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)[2)]	**(169)**	(26)	(436)	107	(298)	(99)	179	(400)	(273)	(212)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	**18**	(8)	6	41	11	(5)	(26)	(153)	67	15
Autres ajustements (avant impôt)	**(254)**	41	(118)	(156)	(89)	(10)	(141)	(385)	(88)	(362)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	**51**	(64)	314	(51)	116	25	261	100	255	76
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur – actionnaires ordinaires										
Gestion d'actifs	**274**	284	297	268	248	254	321	218	322	215
Canada	**292**	290	348	365	210	329	453	56	367	210
États-Unis	**127**	97	101	132	175	168	202	125	110	94
Asie	**151**	235	44	211	122	134	92	—	98	125
Organisation internationale	**(198)**	(88)	(41)	(105)	(95)	(79)	97	(288)	54	(178)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale) – actionnaires ordinaires	**646**	818	749	871	660	806	1 165	111	951	466

1) IFRS 17 et IFRS 9 ont été adoptées le 1er janvier 2023. Se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

2) Les résultats de 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17 et de la superposition de classement connexe relative à IFRS 9 (les « nouvelles normes »). Les résultats retraités pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérions pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. La majorité des mesures prises pour rééquilibrer les portefeuilles d'actifs et faire passer la gestion actif-passif à une gestion conforme à IFRS 17 ont été prises au premier trimestre de 2023. Par conséquent, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être nécessairement représentative des tendances futures et devrait être interprétée dans ce contexte.

3) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Premier trimestre de 2024

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 875 M$, en baisse de 20 M$ par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en baisse de 3 M$: hausse des produits tirés des honoraires, contrebalancée par la hausse des charges à Gestion d'actifs ainsi que par la baisse des produits nets tirés des placements en capitaux de lancement à Gestion SLC.
- **Santé et protection collective** en baisse de 23 M$: résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis et baisse des résultats enregistrés pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis, reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid après la fin de l'urgence de santé publique, partiellement contrebalancés par la solide croissance des produits aux Garanties collectives aux États-Unis et la croissance des affaires et l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au Canada.
- **Protection individuelle** en baisse de 13 M$: baisse du bénéfice attribuable à la vente de la Sun Life UK, partiellement contrebalancée par la croissance des affaires en Asie.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres :** baisse de 19 M$ de la perte nette découlant de la baisse des coûts de financement.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 818 M$, en hausse de 12 M$ par rapport à l'exercice précédent, en raison des profits à la vente partielle d'ABSLAMC et de la résiliation anticipée d'une entente de distribution à Gestion d'actifs, facteurs en grande partie contrebalancés par le profit à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada à l'exercice précédent, par les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans des actions de la MFS et par la diminution du bénéfice net sous-jacent. Les résultats défavorables liés aux placements immobiliers ont été en grande partie contrebalancés par l'incidence favorable des taux d'intérêt.

Quatrième trimestre de 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 983 M$, en hausse de 91 M$, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 27 M$: augmentation du bénéfice tiré des honoraires de Gestion d'actifs et augmentation des produits tirés des placements découlant de la croissance des volumes et de la hausse des rendements.
- **Santé et protection collective** en hausse de 44 M$: croissance des affaires aux États-Unis et au Canada, amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au Canada, et hausse de l'apport des placements aux États-Unis, partiellement contrebalancées par la baisse des résultats au titre des garanties de frais dentaires aux États-Unis.
- **Protection individuelle** augmentation de 53 M$: croissance des affaires reflétant l'essor favorable des souscriptions en Asie, et hausse de l'apport des placements au Canada, partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice attribuable à la vente de la Sun Life UK.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres :** hausse de (33) M$ de la perte nette en raison de l'augmentation des charges d'exploitation reflétant la croissance des affaires et les investissements continus dans nos activités, partiellement contrebalancée par la baisse du taux d'imposition effectif.
- L'augmentation du bénéfice relatif au surplus est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts nets et à la baisse des pertes réalisées.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 749 M$, en baisse de 416 M$, ou 36 %, en raison de l'incidence défavorable des marchés reflétant principalement les taux d'intérêt et les résultats liés aux placements immobiliers, l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada à l'exercice précédent et les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS, facteurs partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent, l'incidence de la modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes et la baisse des coûts d'intégration de DentaQuest.

Troisième trimestre de 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 930 M$, en baisse de 19 M$, ou 2 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 38 M$: augmentation des produits tirés des placements découlant de la croissance des volumes et de l'augmentation des rendements et du bénéfice tiré des honoraires de Gestion d'actifs.
- **Santé et protection collective** en hausse de 4 M$: forte croissance des produits dans l'ensemble des activités aux États-Unis et amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au Canada, en grande partie contrebalancées par les résultats enregistrés en santé et en protection aux États-Unis et la baisse des produits tirés des honoraires au Canada.
- **Protection individuelle** en baisse de 8 M$: baisse du bénéfice en raison de la vente de la Sun Life UK, et diminution du résultat net des activités de placement aux États-Unis, partiellement contrebalancées par la croissance des activités reflétant l'essor favorable des souscriptions au cours du dernier exercice en Asie.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres** : augmentation de (53) M$ de la perte nette, y compris la hausse des coûts de financement par emprunt.
- L'augmentation des charges dans les divers types d'activité est attribuable à la croissance des volumes, aux investissements continus dans les activités et à l'augmentation de la rémunération incitative.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 871 M$, en hausse de 760 M$, en raison de l'incidence favorable des marchés reflétant principalement les taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par les résultats liés aux placements immobiliers, par une charge de 170 M$ liée à la vente de la Sun Life UK et par une hausse des passifs liés aux acquisitions à Gestion SLC au cours de l'exercice précédent, ainsi que par l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction, facteurs partiellement contrebalancés par des variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS.

Deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 920 M$, en hausse de 112 M$, ou 14 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en baisse de 1 M$: augmentation des produits tirés des placements découlant de la croissance des volumes et de l'augmentation des rendements, en grande partie contrebalancées par la baisse du bénéfice tiré des honoraires à la MFS, reflétant le recul des marchés des actions au cours du dernier exercice, et par la hausse des charges au Canada.
- **Santé et protection collective** en hausse de 122 M$: rendement solide découlant d'une bonne croissance des primes et de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au Canada et aux États-Unis, et de l'apport de DentaQuest pour un trimestre complet.
- **Protection individuelle** en hausse de 50 M$: augmentation des primes reflétant l'essor favorable des souscriptions au cours du dernier exercice en Asie, et l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'assurance au Canada et aux États-Unis.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres** perte nette en hausse de (59) M$: augmentation des charges d'exploitation, y compris la rémunération incitative, et hausse des coûts de financement par emprunt.
- Hausse du bénéfice relatif au surplus reflétant l'augmentation des profits réalisés et des produits d'intérêts nets découlant de la hausse des taux.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 660 M$, en baisse de 270 M$, ou 29 %, en raison de l'incidence des marchés attribuable principalement aux taux d'intérêt et aux placements immobiliers, du profit tiré de la cession-bail du bureau de Wellesley aux États-Unis au cours de l'exercice précédent et de la variation de la juste valeur des droits dans la participation de la direction dans les actions de la MFS, partiellement contrebalancés par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent.

Premier trimestre de 2023

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 895 M$, en hausse de 175 M$, ou 24 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs :** baisse de 11 M$ en raison de la diminution du bénéfice tiré des honoraires à la MFS, au Canada et en Asie, reflétant les reculs des marchés des actions, en grande partie contrebalancée par une augmentation des produits tirés des placements en raison de la hausse des volumes et des rendements.
- **Santé et protection collective :** hausse de 180 M$ en raison du rendement solide, y compris la croissance des primes, l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au Canada et aux États-Unis, les marges élevées liées à l'assurance-maladie en excédent de pertes et l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité aux États-Unis. Les résultats de DentaQuest ont également contribué à l'augmentation.
- **Protection individuelle :** hausse de 42 M$ en raison de l'augmentation des primes reflétant l'essor favorable des souscriptions au cours du dernier exercice et l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité en Asie.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres :** hausse de (36) M$ de la perte nette en raison de l'augmentation des charges d'exploitation, y compris la rémunération incitative à long terme et les dépenses liées au projet de mise en œuvre d'IFRS 17, ainsi que de la hausse des coûts de financement par emprunt.
- Hausse des produits tirés des placements reflétant l'augmentation des profits réalisés sur les actifs excédentaires et des produits d'intérêts nets découlant de la hausse des taux.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 806 M$, en hausse de 141 M$, ou 21 %, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et du profit à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés, les coûts liés à l'intégration de DentaQuest et les coûts liés aux acquisitions à Gestion SLC.

Quatrième trimestre de 2022[1)]

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 951 M$, en baisse de 127 M$, ou 12 %, reflétant principalement l'incidence défavorable des marchés et les coûts d'intégration de DentaQuest, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada, les variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et les modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré de l'exercice précédent comprenait un profit lié au premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde, partiellement contrebalancé par une augmentation des passifs liés aux acquisitions à Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 990 M$, en hausse de 92 M$, ou 10 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la protection et de la santé et de l'apport de l'acquisition de DentaQuest. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice enregistré au titre de la gestion de patrimoine et d'actifs, ce qui reflète une baisse des marchés des actions mondiaux et une hausse du taux d'imposition effectif par rapport à l'exercice précédent.

Troisième trimestre de 2022[1)]

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 466 M$, en baisse de 553 M$, ou 54 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés, d'une charge de 170 M$ liée à la vente de la Sun Life UK, de l'incidence moins favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et d'une augmentation des passifs liés aux acquisitions à Gestion SLC, facteurs partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 949 M$, en hausse de 47 M$, ou 5 %, en raison de la croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la protection et de la santé, y compris l'apport significatif de l'acquisition de DentaQuest. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice tiré des honoraires de gestion de patrimoine et d'actifs, qui découle principalement du recul des marchés boursiers mondiaux.

---

1) Ce paragraphe compare les résultats de deux périodes antérieures au 1er janvier 2023 (avant l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9); IFRS 4 et IAS 39 étaient donc les normes comptables en vigueur à ce moment. Se reporter aux résultats présentés dans le tableau ci-dessus, sous la rubrique « IFRS 4 et IAS 39 ».

K. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et la notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que dans nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024.

L. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours de l'exercice considéré une norme IFRS modifiée, et son adoption n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024.

M. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période ouverte le 1er avril 2024 et close le 30 juin 2024, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

N. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Point de vue des actionnaires ordinaires sur le bénéfice net déclaré

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'analyse des composantes du bénéfice et du bénéfice net total inscrit dans l'état du résultat net. L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les sources de bénéfices, principalement pour les activités touchant la santé et la protection, et explique les résultats réels par rapport aux attentes à plus long terme. Les composantes du bénéfice sous-jacent et les composantes du bénéfice déclaré sont toutes deux présentées en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en supprimant les attributions aux titulaires de contrat avec participation.

(en millions de dollars)	T2 24					
État du résultat net	**Composantes du bénéfice sous-jacent[1]**	**Ajustements non sous-jacents[1]**	**Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires[2], [3]**	**Ajustement :**		**Bénéfice déclaré (selon les IFRS)**
				Montant nominal[2]	**Montant net[3]**	
Résultat net des activités d'assurance	747	—	747	59	—	806
Résultat net des activités de placement	449	(167)	282	21	67	370
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[3]		18	18	—	(18)	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	417	(41)	376		(376)	
Autres produits tirés des honoraires	84	—	84	(4)	1 997	2 077
Produits tirés des honoraires						2 077
Autres charges	(451)	(221)	(672)	—	(1 671)	(2 343)
Bénéfice avant impôt	1 246	(411)	835	76	(1)	910
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(215)	51	(164)	(28)	—	(192)
Bénéfice net total	1 031	(360)	671	48	(1)	718
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle[4]	(11)	6	(5)	(48)	1	(52)
Dividendes et distributions[5]	(20)	—	(20)	—	—	(20)
Bénéfice net sous-jacent[1]	1 000					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(354)	646	—	—	646

1) Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » ci-dessous pour une présentation des ajustements non sous-jacents effectués afin de calculer le bénéfice net sous-jacent et de faire l'analyse des composantes du bénéfice sous-jacent.
2) Supprime les composantes attribuables aux titulaires de contrats avec participation.
3) Certains montants inclus dans les composantes du bénéfice sont présentés sur une base nette afin de refléter la façon dont nos activités sont gérées, tandis qu'ils sont présentés sur une base brute dans les états financiers consolidés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Composantes du bénéfice » de la section 3 – Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS ci-après. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et incluent les incidences autres que sur le passif. À l'inverse, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 (à la note 10.B.v des états financiers consolidés annuels de 2023) comprend les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et excluent les incidences autres que sur le passif.
4) Attribué aux capitaux propres du compte des contrats avec participation et attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.
5) Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres.

(en millions de dollars)	T1 24					
État du résultat net	Composantes du bénéfice sous-jacent[1]	Ajustements non sous-jacents[1]	Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires[2, 3]	Ajustement : Montant nominal[2]	Ajustement : Montant net[3]	Bénéfice déclaré (selon les IFRS)
Résultat net des activités d'assurance	712	—	712	51	(2)	761
Résultat net des activités de placement	419	69	488	30	91	609
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[3]		(8)	(8)	—	8	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	383	60	443		(443)	
Autres produits tirés des honoraires	48	—	48	(4)	1 968	2 012
Produits tirés des honoraires						2 012
Autres charges	(479)	(82)	(561)	—	(1 624)	(2 185)
Bénéfice avant impôt	1 083	39	1 122	77	(2)	1 197
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(175)	(64)	(239)	(22)	—	(261)
Bénéfice net total	908	(25)	883	55	(2)	936
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle[4]	(13)	(32)	(45)	(55)	2	(98)
Dividendes et distributions[5]	(20)	—	(20)	—	—	(20)
Bénéfice net sous-jacent[1]	875					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(57)	818	—	—	818

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

(en millions de dollars)	T2 23					
État du résultat net	Composantes du bénéfice sous-jacent[1]	Ajustements non sous-jacents[1]	Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires[2, 3]	Ajustement : Montant nominal[2]	Ajustement : Montant net[3]	Bénéfice déclaré (selon les IFRS)
Résultat net des activités d'assurance	794	(29)	765	27	(17)	775
Résultat net des activités de placement	430	(283)	147	36	71	254
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[3]		11	11	—	(11)	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	403	(76)	327		(327)	
Autres produits tirés des honoraires	64	4	68	(4)	1 872	1 936
Produits tirés des honoraires						1 936
Autres charges	(500)	(10)	(510)	—	(1 588)	(2 098)
Bénéfice avant impôt	1 191	(383)	808	59	—	867
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(235)	116	(119)	(8)	—	(127)
Bénéfice net total	956	(267)	689	51	—	740
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle[4]	(16)	7	(9)	(51)	—	(60)
Dividendes et distributions[5]	(20)	—	(20)	—	—	(20)
Bénéfice net sous-jacent[1]	920					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(260)	660	—	—	660

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

(en millions de dollars)	Cumuls annuels 2024					
État du résultat net	**Composantes du bénéfice sous-jacent[1)]**	**Ajustements non sous-jacents[1)]**	**Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires[2), 3)]**	**Ajustement : Montant nominal[2)]**	**Ajustement : Montant net[3)]**	**Bénéfice déclaré (selon les IFRS)**
Résultat net des activités d'assurance	1 459	—	1 459	110	(2)	1 567
Résultat net des activités de placement	868	(98)	770	51	158	979
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[3)]		10	10	—	(10)	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	800	19	819		(819)	
Autres produits tirés des honoraires	132	—	132	(8)	3 965	4 089
Produits tirés des honoraires						4 089
Autres charges	(930)	(303)	(1 233)	—	(3 295)	(4 528)
Bénéfice avant impôt	2 329	(372)	1 957	153	(3)	2 107
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(390)	(13)	(403)	(50)	—	(453)
Bénéfice net total	1 939	(385)	1 554	103	(3)	1 654
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle[4)]	(24)	(26)	(50)	(103)	3	(150)
Dividendes et distributions[5)]	(40)	—	(40)	—	—	(40)
Bénéfice net sous-jacent[1)]	1 875					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(411)	1 464	—	—	1 464

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

(en millions de dollars)	Cumuls annuels 2023					
État du résultat net	Composantes du bénéfice sous-jacent[1)]	Ajustements non sous-jacents[1)]	Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires[2), 3)]	Ajustement : Montant nominal[2)]	Ajustement : Montant net[3)]	Bénéfice déclaré (selon les IFRS)
Résultat net des activités d'assurance	1 470	(29)	1 441	58	(36)	1 463
Résultat net des activités de placement	867	(375)	492	48	135	675
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[3)]		6	6	—	(6)	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	780	(121)	659		(659)	
Autres produits tirés des honoraires	143	4	147	(7)	3 697	3 837
Produits tirés des honoraires						3 837
Autres charges	(954)	3	(951)	—	(3 062)	(4 013)
Bénéfice avant impôt	2 306	(512)	1 794	99	69	1 962
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(426)	141	(285)	(15)	(4)	(304)
Bénéfice net total	1 880	(371)	1 509	84	65	1 658
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle[4)]	(25)	22	(3)	(84)	(65)	(152)
Dividendes et distributions[5)]	(40)	—	(40)	—	—	(40)
Bénéfice net sous-jacent[1)]	1 815					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(349)	1 466	—	—	1 466

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

2. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré :

- L'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché, y compris :
  - i) L'incidence nette des taux d'intérêt sans risque, des écarts de crédit et de la fluctuation des écarts de swap, reflétant les non-concordances comptables entre les actifs et les passifs :
    - a) Les écarts découlant des variations de la juste valeur[1] des actifs à revenu fixe (y compris les dérivés) évalués à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les contrats d'assurance, par rapport aux variations de la juste valeur des passifs[2];
    - b) Les variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe (y compris les dérivés) évalués à la juste valeur par le biais du résultat net qui soutiennent nos passifs relatifs aux contrats de placement et nos portefeuilles excédentaires[3];
    - c) Les produits tirés des placements exonérés d'impôt supérieurs ou inférieurs aux économies d'impôt à long terme prévues liées à nos activités d'assurance multinationales au Canada.
  - ii) Les placements à revenu non fixe dont le rendement moyen pondéré attendu est d'environ 2 % par trimestre, y compris :
    - a) les placements en titres de capitaux propres (y compris les dérivés) soutenant les contrats d'assurance et les portefeuilles excédentaires;
    - b) les immeubles de placement soutenant des contrats d'assurance et des portefeuilles excédentaires.
- Les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui tiennent compte de l'incidence des modifications des méthodes et hypothèses, ainsi que des mesures de la direction à l'égard des contrats d'assurance et de réassurance.
- Autres ajustements :
  - i) Participation de la direction dans des actions de la MFS – cet ajustement élimine la variation de la juste valeur ainsi que d'autres activités liées aux actions ordinaires de la MFS détenues par la direction.
  - ii) Acquisitions, intégrations et restructurations – les charges et produits liés à l'acquisition ou à la cession d'une entreprise. Comprend également les charges liées aux activités de restructuration.
  - iii) Amortissement des immobilisations incorporelles – supprime la charge d'amortissement liée aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée découlant d'acquisitions ou de regroupements d'entreprises, excluant l'amortissement des logiciels et des ententes de distribution.
  - iv) Autres – représente des éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs du rendement à long terme de la Compagnie.

Bénéfice par action sous-jacent (dilué). Cette mesure est utilisée pour comparer la rentabilité entre plusieurs périodes et est calculée en divisant le bénéfice net sous-jacent par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin d'obtenir le bénéfice par action dilué, à l'exclusion de l'incidence dilutive des instruments convertibles (les « SLEECS »). Se reporter à la partie ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur les composantes du bénéfice par action, se reporter à la note 13 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024. Pour plus de renseignements sur les SLEECS, se reporter à la note 12 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

---

1) En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe, le bénéfice net sous-jacent comprend les résultats enregistrés au chapitre du crédit découlant des modifications de notations des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que l'incidence des pertes de crédit attendues pour les actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
2) Le bénéfice net sous-jacent est fondé sur les courbes d'actualisation et les taux de change observables au début de la période.
3) Le bénéfice net sous-jacent lié au bénéfice relatif au surplus comprend les profits (pertes) réalisés sur les actifs à revenu fixe classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars, après impôt)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Bénéfice net sous-jacent	**1 000**	875	920	**1 875**	1 815
Incidence des marchés					
Incidence des marchés des actions	**(8)**	12	(13)	**4**	—
Incidence des taux d'intérêt[1)]	**(52)**	40	(99)	**(12)**	(88)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement (résultats liés aux placements immobiliers)	**(93)**	(122)	(108)	**(215)**	(196)
À ajouter : Incidence des marchés	**(153)**	(70)	(220)	**(223)**	(284)
À ajouter : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**16**	(7)	7	**9**	2
Autres ajustements					
Participation de la direction dans les actions de la MFS	**—**	(12)	(1)	**(12)**	16
Acquisitions, intégrations et restructurations[2), 3), 4), 5), 6)]	**(164)**	22	(20)	**(142)**	(24)
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(38)**	(36)	(26)	**(74)**	(59)
Autres[7), 8)]	**(15)**	46	—	**31**	—
À ajouter : Total des autres ajustements	**(217)**	20	(47)	**(197)**	(67)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	**646**	818	660	**1 464**	1 466
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	**1,72**	1,50	1,57	**3,22**	3,09
À ajouter : Incidence des marchés (en dollars)	**(0,26)**	(0,13)	(0,38)	**(0,39)**	(0,48)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	**0,03**	(0,01)	0,01	**0,02**	—
Participation de la direction dans les actions de la MFS (en dollars)	**—**	(0,02)	—	**(0,02)**	0,03
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	**(0,28)**	0,04	(0,03)	**(0,24)**	(0,04)
Amortissement des immobilisations incorporelles (en dollars)	**(0,07)**	(0,06)	(0,05)	**(0,13)**	(0,11)
Autres (en dollars)	**(0,03)**	0,08	—	**0,05**	—
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	**1,11**	1,40	1,12	**2,51**	2,49

1) Nos résultats sont sensibles aux taux d'intérêt à long terme en raison de la nature de nos activités, ainsi qu'aux variations non parallèles de la courbe de rendement (par exemple, les aplatissements, les inversions, les accentuations).
2) Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 22 M$ au deuxième trimestre de 2024 et de 44 M$ au premier semestre de 2024 (premier trimestre de 2024 – 22 M$; deuxième trimestre de 2023 – 21 M$; premier semestre de 2023 – 41 M$).
3) Comprend les coûts d'intégration de DentaQuest, acquise le 1er juin 2022.
4) Les données du deuxième trimestre de 2024 comprennent une charge de restructuration de 108 M$ comptabilisée dans le secteur Organisation internationale.
5) Afin de respecter certaines obligations réglementaires, au premier trimestre de 2024, nous avons vendu 6,3 % de notre participation dans ABSLAMC, générant un profit de 84 M$. À la suite de la transaction, notre participation dans ABSLAMC a été réduite, passant de 36,5 % à 30,2 %, pour un produit brut de 136 M$. Par la suite, au deuxième trimestre, nous avons vendu 0,2 % de notre participation.
6) Comprend un profit de 65 M$ à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada au premier trimestre de 2023 et comprend un profit de 19 M$ à la vente de la Sun Life UK au deuxième trimestre de 2023.
7) Comprend un ajustement au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux au deuxième trimestre de 2024. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 ainsi qu'à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.
8) Comprend la résiliation anticipée d'une entente de distribution à Gestion d'actifs au premier trimestre de 2024.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	**1 000**	875	920	**1 875**	1 815
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :					
À ajouter : Incidence des marchés	**(169)**	(26)	(298)	**(195)**	(397)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**18**	(8)	11	**10**	6
Autres ajustements	**(254)**	41	(89)	**(213)**	(99)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	**(405)**	7	(376)	**(398)**	(490)
À ajouter : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent	**51**	(64)	116	**(13)**	141
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (après impôt)	**646**	818	660	**1 464**	1 466

1) Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et inclut les incidences autres que sur le passif. À l'inverse, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 (à la note 10.B.v des états financiers consolidés annuels de 2023) comprennent les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et excluent les incidences autres que sur le passif.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectifs prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale et d'autres ajustements fiscaux.

3. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio présente le bénéfice net sous-jacent lié aux Garanties collectives des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Il nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre et constitue une mesure de la rentabilité. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actif administré (dans Gestion SLC). L'actif administré représente les actifs des Clients à l'égard desquels la Sun Life fournit des services administratifs. Dans Gestion d'actifs, l'actif administré comprend les actifs distribués par la société affiliée de Gestion SLC, Advisors Asset Management, Inc. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie pour l'ensemble des domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les actifs de tiers gérés et les ajustements de consolidation. Les ajustements de consolidation sont présentés séparément, puisque les ajustements de consolidation s'appliquent à toutes les composantes du total de l'actif géré.

Actif géré ne générant pas encore d'honoraires. Cette mesure représente la tranche du capital engagé mais non investi du total de l'actif géré ne générant pas actuellement d'honoraires de gestion. Le montant dépend des modalités propres à chaque fonds. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Mobilisation de capitaux. Cette mesure comprend l'augmentation des engagements de Gestion SLC découlant des activités de collecte de fonds pour l'ensemble des Clients des placements immobiliers, des placements en infrastructures et d'instruments de crédit alternatifs, excluant le levier financier. La mobilisation de capitaux à revenu fixe de première qualité se compose des ventes effectuées auprès de nouveaux Clients. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions et des prêts à court terme détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure constitue un des principaux facteurs pris en considération à l'égard des fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	**Au 30 juin 2024**	Au 31 décembre 2023
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**939**	712
Titres de créance[1]	**1 127**	1 228
Titres de capitaux propres[2]	**106**	102
Sous-total	**2 172**	2 042
À déduire : Prêts liés aux acquisitions et prêts à court terme[3] (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	**(152)**	(411)
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	**2 020**	1 631

1) Comprennent les obligations négociées sur le marché.
2) Comprennent les placements dans des FNB.
3) Comprend des prélèvements effectués sur les facilités de crédit afin de gérer le calendrier des flux de trésorerie.

Taux de change constant. Nous éliminons l'incidence du change de certaines mesures conformes et non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas.

L'analyse des mouvements de la MSC comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, présentées en détail ci-dessous, et présente également certaines mesures sur une base nette afin de refléter la façon dont nos activités sont gérées, tandis que ces mesures sont présentées sur une base brute dans les états financiers consolidés. Par exemple : i) l'incidence des contrats d'assurance émis est présentée déduction faite de la réassurance; ii) l'incidence des affaires nouvelles est présentée déduction faite du profit ou de la perte lié aux frais d'acquisition; iii) certains changements de méthodes sont présentés à titre d'incidence de la modification des hypothèses, tandis qu'ils sont présentés à titre de modification de contrat dans les états financiers consolidés.

- **La variation interne de la MSC** comprend l'incidence des affaires nouvelles d'assurance, des fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, des profits/pertes liés aux résultats enregistrés au chapitre de l'assurance et de la MSC comptabilisée à l'égard des services offerts.
- **L'incidence des affaires nouvelles d'assurance sur la MSC**, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles », représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions en protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada. La MSC liée aux affaires nouvelles est présentée déduction faite du profit ou de la perte lié aux frais d'acquisition.
- **Les fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés** s'appliquent aux contrats évalués selon la méthode fondée sur les honoraires variables (la « MHV ») et selon la méthode générale d'évaluation. Pour les contrats évalués selon la MHV, cette composante de l'analyse des variations de la MSC est composée de deux facteurs : i) le rendement attendu des actifs sous-jacents et ii) la mesure des garanties financières. L'écart entre les rendements réels et les rendements prévus est présenté à titre d'incidence des marchés. Pour les contrats évalués selon la méthode générale d'évaluation, cette composante de la MSC comprend la désactualisation du solde de la MSC selon des taux arrêtés, qui s'entendent de la structure d'échéance liée aux taux d'actualisation arrêtés établis au moment de la souscription du contrat d'assurance ou au moment de la transition à IFRS 17. Les taux arrêtés moyens augmentent au fil du temps sur les affaires en vigueur et les affaires nouvelles ajoutées aux taux courants.
- **L'incidence des marchés et autres** comprend l'écart entre les variations réelles et celles prévues à l'égard des contrats évalués au moyen de la MHV pour i) le rendement des actifs sous-jacents et ii) la mesure des garanties financières. Comprend également d'autres montants exclus de la variation interne de la MSC.
- **Les profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance** représentent l'incidence des résultats enregistrés au chapitre de l'assurance, qui se traduisent par des changements apportés aux flux de trésorerie futurs au cours de la période considérée, qui entraînent un ajustement de la MSC.
- **L'incidence de la variation des hypothèses** représente l'incidence des changements apportés aux flux de trésorerie d'exécution au cours de périodes futures, qui entraînent un ajustement de la MSC.
- **Sensibilités au marché de la MSC.** Les sensibilités au marché de la MSC sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Déploiement de capital. Cette mesure représente le montant de capital investi au cours de la période, y compris le levier financier, le cas échéant. Le déploiement de capital comprend également le capital engagé dans des ententes visant des placements en infrastructures devant être investi dans des actifs précis. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Composantes du bénéfice. L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les sources du bénéfice, principalement pour les activités touchant la santé et la protection, et explique les résultats réels par rapport aux attentes à plus long terme. Les composantes du bénéfice sous-jacent et les composantes du bénéfice déclaré sont présentées en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. En ce qui a trait au résultat net des activités d'assurance, les composantes du bénéfice sous-jacent présentent en détail le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des affaires nouvelles d'assurance et les gains actuariels (pertes actuarielles). En ce qui a trait au résultat net des activités de placement, les composantes du bénéfice sous-jacent présentent en détail les bénéfices liés aux placements attendus, les résultats au chapitre du crédit, le bénéfice relatif au surplus et les coentreprises et autres. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux rubriques « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent », « Bénéfice relatif au surplus », et « Éléments importants attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent » du présent document.

Certains montants inclus dans les composantes du bénéfice sont présentés sur une base nette afin de refléter la façon dont nos activités sont gérées, tandis qu'ils sont présentés sur une base brute dans les états financiers consolidés. Par exemple: i) les postes Résultat net des activités de placement et Autres charges du secteur opérationnel Gestion d'actifs sont regroupés avec le poste Honoraires pour présenter leur apport net au bénéfice; ii) le bénéfice des activités fondées sur des honoraires est présenté déduction faite des charges connexes; iii) l'intéressement aux plus-values de Gestion SLC présenté au poste Produits tirés des honoraires exclut l'intéressement aux plus-values auquel la Sun Life ne participe pas sur le plan économique et vient déduire de la quote-part de l'intéressement aux plus-values les produits tirés des honoraires et les charges des fonds consolidés; iv) le poste Résultat net des activités de placement comprend le rendement des actifs, déduction faite du taux crédité pour les passifs relatifs aux contrats d'investissement, ainsi que la désactualisation et les variations du taux d'actualisation pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance; v) le poste Bénéfice relatif au surplus reflète l'écart net gagné en vertu des stratégies de placement; vi) le bénéfice attribuable au compte des contrats avec participation est exclu; et vii) le poste Modifications des hypothèses et mesures de la direction combine les montants inclus au poste Résultat net des activités d'assurance et au poste Résultat net des activités de placement.

Bénéfice relatif au surplus. Cet élément des composantes du bénéfice représente le bénéfice net réalisé sur les fonds excédentaires d'une société. Le bénéfice relatif au surplus comprend les profits réalisés sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que les rendements nets des placements sur les surplus, comme les produits tirés des placements, les produits (pertes) sur les placements en capitaux de lancement et les immeubles de placement comptabilisés à la valeur de marché, et il comprend également l'incidence des dérivés, du change et d'autres éléments.

Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent. Ces éléments importants attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent constituent des composantes du bénéfice et représentent les profits et les pertes qui sont attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période de présentation de l'information financière et l'estimation de la direction des rendements prévus à long terme des actifs et des passifs (c'est-à-dire le bénéfice d'assurance prévu et le bénéfice de placement prévu) au début de la période de présentation de l'information financière.

Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires. L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires se compose d'actifs gérés par Gestion SLC, dont les Clients sont les propriétaires véritables, pour lesquels nous touchons des honoraires de gestion à l'égard des services de gestion de placements, de gestion immobilière ou des services-conseils que nous offrons. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Bénéfice tiré des honoraires et bénéfice d'exploitation. Le bénéfice tiré des honoraires représente la rentabilité des portefeuilles assortis d'honoraires de Gestion SLC, et il est calculé comme étant les produits tirés des honoraires moins les charges liées aux honoraires. **Le bénéfice d'exploitation** représente le bénéfice réalisé par nos activités commerciales, et il est calculé comme étant la somme du bénéfice tiré des honoraires, des produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) et des honoraires en fonction du rendement, ainsi que des intérêts et autres. **Les produits tirés des honoraires** représentent tous les produits tirés des honoraires, exception faite des honoraires liés au rendement, provenant d'investisseurs tiers. **Les charges liées aux honoraires** représentent toutes les charges directement liées à la génération de produits tirés des honoraires provenant d'investisseurs tiers. **Les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement** représentent le total des produits (pertes) liés à nos capitaux de lancement, déduction faite des charges connexes. **Les intérêts et autres** représentent la rémunération au titre des honoraires en fonction du rendement, nos produits ou charges d'intérêts nets et les produits tirés de la gestion des actifs du fonds général.

Le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les IFRS présentées dans l'état supplémentaire du résultat net de Gestion SLC permettant d'améliorer la comparabilité des résultats de Gestion SLC avec ceux de gestionnaires d'actifs alternatifs cotés en bourse. Pour plus de détails, se reporter à notre trousse d'information financière supplémentaire pour le trimestre.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice tiré des honoraires et du bénéfice d'exploitation avec les produits tirés des honoraires et le total des charges de Gestion SLC, selon les normes IFRS.

Gestion SLC	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	**394**	561	375	**955**	744
À déduire : Ajustements des produits autres que les produits tirés des honoraires[1), 2)]	**95**	258	83	**353**	169
Produits tirés des honoraires	**299**	303	292	**602**	575
Total des charges (selon les normes IFRS)	**420**	471	377	**891**	713
À déduire : Ajustements des charges autres que les charges liées aux honoraires[2), 3)]	**186**	237	147	**423**	268
Charges liées aux honoraires	**234**	234	230	**468**	445
Bénéfice tiré des honoraires	**65**	69	62	**134**	130
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement[4)]	**25**	5	24	**30**	29
À ajouter : Intérêts et autres[5)]	**(23)**	(28)	(19)	**(51)**	(51)
Bénéfice d'exploitation	**67**	46	67	**113**	108

1) Comprend les intérêts et autres produits – produits tirés des honoraires, les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires, et les autres produits – produits tirés des honoraires.
2) Exclut les produits et les charges connexes liés à certaines ententes de gestion immobilière afin de fournir des mesures plus précises à l'égard de nos activités générant des honoraires.
3) Comprend les intérêts et autres, les honoraires liés aux placements – autres, l'amortissement des immobilisations incorporelles, les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration et les autres charges.
4) Les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement présentés dans le compte de résultat supplémentaire de Gestion SLC ont trait aux résultats sous-jacents de nos placements en capitaux de lancement. Par conséquent, nous avons exclu l'incidence des marchés non sous-jacents ainsi que les profits ou les pertes de certaines couvertures non liées aux capitaux de lancement qui sont présentés au poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) en vertu des normes IFRS. Le tableau suivant présente le rapprochement de ces montants (qui ont été arrondis).

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) (selon les normes IFRS)	**47**	22	(7)	**69**	1
À déduire : Incidence des marchés et autres – produits tirés des placements (pertes de placements)	**22**	18	(31)	**40**	(27)
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires	**—**	1	—	**1**	1
Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement	**25**	5	24	**30**	29

5) Comprend les intérêts et les autres éléments présentés au poste Produits tirés des honoraires selon les normes IFRS, déduction faite des intérêts et autres éléments présentés au poste Total des charges selon les normes IFRS.

Ratio de levier financier. Ce ratio est un indicateur de la solidité du bilan de la Compagnie évalué en fonction de sa proportion de titres de créance admissibles en tant que capital, conformément aux lignes directrices du BSIF. Ce ratio correspond à la dette totale plus les actions privilégiées sur le total du capital, y compris la marge sur services contractuels, nets d'impôt, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs. La MSC est incluse déduction faite de l'impôt, car les dettes sont remboursées et traitées à même les fonds disponibles après impôt.

Incidence du change. Afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre, l'incidence favorable ou défavorable du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, pour plusieurs mesures financières conformes et non conformes aux normes IFRS, selon le taux de change moyen ou le taux de change de clôture, selon le cas. Les éléments ayant une incidence sur une période de présentation de l'information financière comme les produits, les charges et le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) présentés dans nos états consolidés du résultat net, ainsi que le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les souscriptions sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens en vigueur au cours de la journée, du mois ou du trimestre pertinent. Dans le cas des actifs et des passifs présentés dans nos états consolidés de la situation financière, ainsi que l'actif géré et certaines composantes de l'information fournie sur nos composantes du bénéfice, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Sensibilités au marché du TSAV. Les sensibilités au marché du TSAV sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Génération de capital interne. Cette mesure financière supplémentaire donne un aperçu de la capacité de la Compagnie à générer un capital excédentaire dans le cours normal des activités, en excluant les éléments non récurrents, le capital excédentaire étant défini comme le capital disponible aux fins du TSAV ainsi que la provision d'excédents dépassant le ratio cible du coussin de solvabilité de base du TSAV, tel qu'il est défini et calculé en vertu de la ligne directrice du BSIF. Ce montant est calculé comme suit : le bénéfice net sous-jacent et les variations internes de la MSC, déduction faite des dividendes versés aux actionnaires et de la variation du coussin de solvabilité de base pour les affaires nouvelles et le classement chronologique des affaires en vigueur. Ce montant exclut l'incidence non récurrente des marchés sur le capital disponible ou le coussin de solvabilité de base, les modifications des hypothèses, les mesures de la direction, ainsi que d'autres éléments non sous-jacents.

Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires. Ce ratio est une mesure de la rentabilité de Gestion SLC par rapport aux fonds générant des produits sous forme d'honoraires récurrents, tout en excluant les produits tirés des placements et les honoraires en fonction du rendement. Le ratio est calculé en divisant le bénéfice tiré des honoraires par les produits tirés des honoraires, et il est fondé sur les 12 derniers mois. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Marge d'exploitation nette avant impôt. Ce ratio est une mesure de la rentabilité pour lequel il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable. Pour la MFS, ce ratio est calculé en excluant la participation de la direction dans les actions de la MFS et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Pour Gestion SLC, le ratio est calculé en divisant le total du bénéfice d'exploitation par les produits tirés des honoraires plus les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement, et il est fondé sur les 12 derniers mois.

Le tableau suivant présente un rapprochement avec le calcul de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.

MFS	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars américains)	**T2 24**	T1 24	T2 23	**2024**	2023
Produits					
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	**835**	826	804	**1 661**	1 591
À déduire : Commissions	**99**	99	99	**198**	198
À déduire : Autres[1]	**(14)**	(13)	(14)	**(27)**	(27)
Produits ajustés	**750**	740	719	**1 490**	1 420
Charges					
Charges (selon les normes IFRS)	**595**	613	577	**1 208**	1 121
(Produits nets tirés des placements) pertes nettes de placements (selon les normes IFRS)	**(20)**	(30)	(24)	**(50)**	(44)
À déduire : Participation de la direction dans les actions de la MFS (déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle)[2]	**10**	18	12	**28**	10
Ajustements des régimes d'intéressement liés à la rémunération	**2**	12	1	**14**	1
Commissions	**99**	99	99	**198**	198
Autres[1]	**(12)**	(11)	(14)	**(23)**	(30)
Charges ajustées	**476**	465	455	**941**	898
Marge d'exploitation nette avant impôt	**36,5 %**	37,2 %	36,6 %	**36,8 %**	36,7 %

1) Le poste Autres comprend les différences de base comptable, telles que les honoraires de sous-conseiller et les provisions pour produits.
2) Excluant la participation ne donnant pas le contrôle. Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour plus de renseignements sur la participation de la direction dans les actions de la MFS.

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres donne un indice de la rentabilité globale de la Compagnie. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Souscriptions et flux. Les flux bruts de Gestion d'actifs comprennent les fonds offerts à des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Les flux nets de Gestion d'actifs se composent des flux bruts déduction faite des sorties brutes. Les flux nets de Gestion SLC ne comprennent pas les distributions versées à des Clients provenant de la vente d'actifs sous-jacents dans des fonds à capital fixe. Au Canada et en Asie, les souscriptions nettes comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs, déduction faite des rachats. Au Canada, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs se composent des souscriptions enregistrées aux Régimes collectifs de retraite et des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine, les souscriptions en santé et protection collective comprennent les régimes de garanties collectives vendus par la Sun Life Santé, et les souscriptions en protection individuelle se rapportent aux souscriptions d'assurance individuelle. Aux États-Unis, les souscriptions en santé et protection collective comprennent les souscriptions enregistrées aux Garanties collectives et les garanties de frais dentaires. En Asie, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs enregistrés par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire; les souscriptions en protection individuelle comprennent les souscriptions d'assurance individuelle réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie, au Vietnam, à la Division International, à Hong Kong et à Singapour. En Asie, nous enregistrons également des souscriptions en santé et protection collective aux Philippines, à Hong Kong et dans nos coentreprises. Afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière, nous présentons les souscriptions et flux bruts en excluant l'incidence du change. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actifs de tiers gérés. Les actifs de tiers gérés comprennent les actifs des particuliers, les actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers, qui comprennent les actifs du fonds général et des fonds distincts gérés par nos coentreprises. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les actifs de tiers gérés comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les capitaux mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Au Canada, les actifs de tiers gérés comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les actifs de tiers gérés comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits de gestion de patrimoine et d'actifs de la Division International, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Produits totaux pondérés tirés des primes. Cette mesure comprend la totalité des primes de renouvellement et des primes de première année, et 10 % des primes uniques. Contrairement aux souscriptions, qui comprennent uniquement les primes liées aux affaires nouvelles, les produits totaux pondérés tirés des primes comprennent les primes de renouvellement et reflètent la solidité des affaires en vigueur, ce qui permet d'obtenir une meilleure compréhension des affaires nouvelles et existantes. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Ratio de distribution sous-jacent. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période. Nous utilisons ce ratio dans le cadre du processus d'établissement du budget d'investissement à moyen terme pour donner des informations sur nos initiatives d'investissement prévues. Nous visons un ratio de distribution sous-jacent se situant entre 40 % et 50 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique J, « Gestion du capital et des liquidités », du rapport de gestion annuel de 2023.

Taux d'imposition effectif sous-jacent. Cette mesure est calculée en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt et de la charge d'impôt liée à celui-ci. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables. Notre taux d'imposition effectif facilite l'analyse de l'incidence des taux d'imposition au cours de la période.

4. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par secteur d'activité

			T2 24			
(en millions de dollars)	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	**307**	**402**	**204**	**179**	**(92)**	**1 000**
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	**(2)**	**(127)**	**(35)**	**(3)**	**(2)**	**(169)**
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	**—**	**8**	**—**	**10**	**—**	**18**
Autres ajustements (avant impôt)	**(33)**	**(9)**	**(70)**	**(4)**	**(138)**	**(254)**
Charge (économie) d'impôt	**2**	**18**	**28**	**(31)**	**34**	**51**
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**274**	**292**	**127**	**151**	**(198)**	**646**
			T1 24			
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	282	310	189	177	(83)	875
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	2	45	(53)	(16)	(4)	(26)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(7)	2	(3)	—	(8)
Autres ajustements (avant impôt)	26	(8)	(67)	90	—	41
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	(26)	(50)	26	(13)	(1)	(64)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	284	290	97	235	(88)	818
			T2 23			
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	296	372	215	150	(113)	920
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(40)	(212)	(17)	(30)	1	(298)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(8)	29	(10)	—	11
Autres ajustements (avant impôt)	(29)	(1)	(65)	(7)	13	(89)
Charge (économie) d'impôt	21	59	13	19	4	116
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	248	210	175	122	(95)	660

			Cumuls annuels			
			2024			
(en millions de dollars)	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	**589**	**712**	**393**	**356**	**(175)**	**1 875**
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	**—**	**(82)**	**(88)**	**(19)**	**(6)**	**(195)**
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	**—**	**1**	**2**	**7**	**—**	**10**
Autres ajustements (avant impôt)	**(7)**	**(17)**	**(137)**	**86**	**(138)**	**(213)**
Charge (économie) d'impôt	**(24)**	**(32)**	**54**	**(44)**	**33**	**(13)**
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**558**	**582**	**224**	**386**	**(286)**	**1 464**
			2023			
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	578	688	452	291	(194)	1 815
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(47)	(304)	(38)	(13)	5	(397)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(10)	29	(16)	3	6
Autres ajustements (avant impôt)	(52)	93	(136)	(13)	9	(99)
Charge (économie) d'impôt	23	72	36	7	3	141
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	502	539	343	256	(174)	1 466

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par division – Gestion d'actifs

(en millions de dollars)	T2 24 MFS	T2 24 Gestion SLC	T1 24 MFS	T1 24 Gestion SLC	T2 23 MFS	T2 23 Gestion SLC
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	**265**	**42**	254	28	252	44
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	**—**	**(2)**	—	2	—	(40)
Autres ajustements (avant impôt)	**5**	**(38)**	(8)	34	4	(33)
Charge (économie) d'impôt	**(5)**	**7**	(4)	(22)	(5)	26
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**265**	**9**	242	42	251	(3)

	Cumuls annuels			
	2024		2023	
(en millions de dollars)	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	**519**	**70**	506	72
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	**—**	**—**	—	(47)
Autres ajustements (avant impôt)	**(3)**	**(4)**	25	(77)
Charge (économie) d'impôt	**(9)**	**(15)**	(9)	32
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**507**	**51**	522	(20)

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt en dollars américains

(en millions de dollars américains)	T2 24 États-Unis	T2 24 MFS	T1 24 États-Unis	T1 24 MFS	T2 23 États-Unis	T2 23 MFS
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	**149**	**194**	141	189	160	187
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	**(28)**	**—**	(41)	—	(10)	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	**—**	**—**	2	—	23	—
Autres ajustements (avant impôt)	**(50)**	**3**	(51)	(6)	(49)	3
Charge (économie) d'impôt	**20**	**(3)**	20	(3)	9	(3)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**91**	**194**	71	180	133	187

	Cumuls annuels			
	2024		2023	
(en millions de dollars américains)	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	**290**	**383**	336	375
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	**(69)**	**—**	(31)	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	**2**	**—**	23	—
Autres ajustements (avant impôt)	**(101)**	**(3)**	(100)	18
Charge (économie) d'impôt	**40**	**(6)**	30	(6)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**162**	**374**	258	387

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Garanties collectives aux États-Unis – Données avant impôt en dollars américains

Le tableau suivant présente les montants qui ont été exclus de notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) pour les Garanties collectives aux États-Unis, lequel est utilisé pour calculer la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis pour les quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars américains)	**T2 24**	T1 24	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23	T4 22[1)]	T3 22[1)]
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis	**124**	118	138	96	116	128	119	101
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)[1)]	**(11)**	(8)	14	(10)	(6)	4	(1)	(24)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	**—**	—	(11)	47	—	—	8	(7)
Autres ajustements (avant impôt)	**(6)**	(7)	(9)	(6)	(6)	(5)	(5)	(4)
Charge (économie) d'impôt	**3**	3	1	(6)	2	1	(2)	8
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	**110**	106	133	121	106	128	119	74

1) Les résultats de 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17 et de la superposition de classement connexe relative à IFRS 9 (les « nouvelles normes »). Les résultats retraités pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérions pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. La majorité des mesures prises pour rééquilibrer les portefeuilles d'actifs et faire passer la gestion actif-passif à une gestion conforme à IFRS 17 ont été prises au premier trimestre de 2023. Par conséquent, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être nécessairement représentative des tendances futures et devrait être interprétée dans ce contexte.

O. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies, nos plans, nos cibles, nos objectifs et nos priorités; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant aux mesures reflétées dans la charge de restructuration (y compris l'amélioration de la productivité, la croissance des bénéfices dans la partie supérieure de nos objectifs financiers à moyen terme, et les économies annuelles prévues découlant de ces mesures); iv) les énoncés se rapportant à l'incidence prévue des règles du Pilier Deux sur le taux d'imposition effectif appliqué au bénéfice net sous-jacent; v) les énoncés se rapportant à l'utilisation du produit de l'émission de débentures non garanties subordonnées de série 2024-1 à taux variable différé de 5,12 % arrivant à échéance en 2036; vi) les énoncés se rapportant à notre intention de racheter les débentures non garanties subordonnées de série 2019-1 à taux variable différé de 2,38 %; vii) les énoncés se rapportant à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024; viii) les énoncés se rapportant à nos attentes à l'égard du dénouement, au troisième trimestre de 2024, des swaps de taux d'intérêt par superposition à court terme liés à la transition du taux CDOR au taux CORRA; ix) les énoncés présentés à la rubrique I, « Gestion du risque – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt », du présent document; x) les énoncés se rapportant aux variations prévues de notre ratio du TSAV; xi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et xii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, entre autres, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et I, « Gestion du risque » du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2023 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedarplus.ca et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations ainsi que nos attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont indiqués ci-après. La concrétisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est assujetti à son tour à bon nombre de risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché –** les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; **les risques d'assurance –** les risques liés aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; aux comportements des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques de crédit –** les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques –** les risques liés aux conjonctures économique et géopolitique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des

produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels –** les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité –** la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques –** les changements de normes comptables dans les territoires où nous exerçons nos activités; les risques liés à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou de la survenance d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	Pour les trimestres clos les **30 juin 2024**	30 juin 2023	Pour les semestres clos les **30 juin 2024**	30 juin 2023
Résultat des activités d'assurance				
Produits des activités d'assurance (note 7)	**5 567 $**	5 283 $	**11 107 $**	10 565 $
Charges afférentes aux activités d'assurance	**(4 737)**	(4 528)	**(9 577)**	(9 092)
Bénéfice net (charge nette) lié aux contrats de réassurance détenus	**(24)**	20	**37**	(10)
Résultat net des activités d'assurance	**806**	775	**1 567**	1 463
Résultat des activités de placement				
Résultat des activités de placement excluant le résultat des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts :				
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) (note 5)	**1 272**	449	**595**	5 249
Produits financiers (charges financières) d'assurance liés aux contrats d'assurance émis	**(786)**	(81)	**590**	(4 452)
Produits financiers (charges financières) d'assurance liés aux contrats de réassurance détenus	**(14)**	(38)	**(5)**	25
Diminution (augmentation) des passifs relatifs aux contrats de placement	**(102)**	(76)	**(201)**	(147)
Résultat net des activités de placement excluant le résultat des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**370**	254	**979**	675
Résultat des activités de placement à l'égard des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts :				
Produits tirés des placements (pertes de placements) pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**74**	234	**1 130**	1 046
Produits financiers (charges financières) d'assurance (note 11)	**(74)**	(234)	**(1 130)**	(1 046)
Résultat net des activités de placement à l'égard des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**—**	—	**—**	—
Résultat net des activités de placement	**370**	254	**979**	675
Produits tirés des honoraires (note 8)	**2 077**	1 936	**4 089**	3 837
Autres charges (produits)				
Autres produits	**—**	(67)	**(161)**	(169)
Charges d'exploitation et commissions	**2 205**	2 023	**4 392**	3 905
Charges d'intérêts	**138**	142	**297**	277
Total des autres charges (produits)	**2 343**	2 098	**4 528**	4 013
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	**910**	867	**2 107**	1 962
À déduire : Charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 9)	**192**	127	**453**	304
Bénéfice net total (perte nette totale)	**718**	740	**1 654**	1 658
À déduire : Bénéfice net (perte nette) attribué au compte des contrats avec participation	**48**	51	**103**	84
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**4**	9	**47**	68
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**666**	680	**1 504**	1 506
À déduire : Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	**20**	20	**40**	40
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	**646 $**	660 $	**1 464 $**	1 466 $
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière : dollar américain	**1,37**	1,34	**1,36**	1,35
Bénéfice (perte) par action (note 13)				
De base	**1,11 $**	1,12 $	**2,52 $**	2,50 $
Dilué	**1,11 $**	1,12 $	**2,51 $**	2,49 $
Dividendes par action ordinaire	**0,810 $**	0,750 $	**1,590 $**	1,470 $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les **30 juin 2024**	30 juin 2023	Pour les semestres clos les **30 juin 2024**	30 juin 2023
Bénéfice net total (perte nette totale)	**718 $**	740 $	**1 654 $**	1 658 $
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Variation des profits (pertes) de change latents :				
Profits (pertes) latents	**84**	(271)	**376**	(273)
Reclassements en résultat net	**—**	(49)	**—**	(49)
Variation des profits (pertes) latents sur les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :				
Profits (pertes) latents	**23**	(188)	**(8)**	71
Reclassements en résultat net et charge pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	**(20)**	42	**(37)**	11
Variation des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie :				
Profits (pertes) latents	**5**	(5)	**32**	(15)
Reclassements en résultat net	**(11)**	32	**(36)**	36
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées :				
Profits (pertes) latents	**(1)**	(29)	**114**	(28)
Reclassements en résultat net	**5**	—	**5**	—
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	**85**	(468)	**446**	(247)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	**4**	(26)	**11**	(63)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	**2**	(1)	**(7)**	7
Réévaluation des immobilisations corporelles	**—**	(1)	**—**	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**6**	(28)	**4**	(56)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	**91**	(496)	**450**	(303)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	**809**	244	**2 104**	1 355
À déduire : Bénéfice global (perte globale) attribué au compte des contrats avec participation	**57**	51	**110**	84
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**6**	13	**54**	68
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux actionnaires	**746 $**	180 $	**1 940 $**	1 203 $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT INCLUS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
(non audité, en millions de dollars canadiens)	**30 juin 2024**	30 juin 2023	**30 juin 2024**	30 juin 2023
Économie (charge) d'impôt sur le résultat :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Profits (pertes) de change latents	**— $**	4 $	**(2) $**	4 $
Profits (pertes) latents sur les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(4)**	9	**8**	(26)
Reclassements en résultat net et charge pour pertes de crédit comptabilisée en résultat sur les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**3**	(14)	**6**	(9)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	**1**	(4)	**(2)**	—
Reclassements en résultat net liés aux couvertures de flux de trésorerie	**—**	(2)	**3**	(3)
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	**—**	(7)	**13**	(34)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	**(1)**	9	**(4)**	23
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**(1)**	9	**(4)**	23
Total de l'économie (de la charge) d'impôt sur le résultat incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	**(1) $**	2 $	**9 $**	(11) $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	**Au 30 juin 2024**	Au 31 décembre 2023
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme (note 5)	**11 477 $**	13 173 $
Titres de créance (note 5)	**76 174**	75 493
Titres de capitaux propres (note 5)	**8 420**	7 138
Prêts hypothécaires et autres prêts (note 5)	**55 647**	54 600
Actifs dérivés	**1 691**	2 183
Autres placements financiers (note 5)	**11 909**	10 361
Actifs financiers	**165 318**	162 948
Immeubles de placement (note 5)	**9 474**	9 723
Autres placements non financiers (note 5)	**1 697**	1 657
Placements	**176 489**	174 328
Autres actifs	**6 922**	6 462
Actifs relatifs aux contrats de réassurance détenus (note 7)	**5 707**	5 794
Actifs relatifs aux contrats d'assurance (note 7)	**203**	184
Actifs d'impôt différé	**3 957**	3 878
Immobilisations incorporelles	**5 116**	5 174
Goodwill	**9 151**	8 969
Total de l'actif du fonds général	**207 545**	204 789
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	**136 971**	128 452
Total de l'actif	**344 516 $**	333 241 $
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance excluant les passifs pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 7)	**136 540 $**	135 669 $
Passifs relatifs aux contrats de réassurance détenus (note 7)	**1 480**	1 623
Passifs relatifs aux contrats de placement (note 5)	**11 755**	11 672
Passifs dérivés	**1 774**	1 311
Passifs d'impôt différé	**277**	281
Autres passifs	**23 892**	23 655
Débentures de premier rang	**200**	200
Titres de créance subordonnés	**6 926**	6 178
Total du passif du fonds général	**182 844**	180 589
Passifs relatifs aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	**19 202**	19 041
Passifs relatifs aux contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	**117 769**	109 411
Total du passif	**319 815 $**	309 041 $
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	**10 572 $**	10 660 $
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments de bénéfice global	**13 470**	12 922
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	**24 042**	23 582
Capitaux propres du compte des contrats avec participation	**567**	457
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	**92**	161
Total des capitaux propres	**24 701 $**	24 200 $
Total du passif et des capitaux propres	**344 516 $**	333 241 $
Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière : dollar américain	**1,37**	1,32

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration le 12 août 2024.

Kevin Strain
Chef de la direction

Helen Mallovy Hicks
Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos les **30 juin 2024**	30 juin 2023
Actionnaires :		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		
Solde, au début et à la fin	**2 239 $**	2 239 $
Actions ordinaires (note 10)		
Solde, au début	**8 327**	8 311
Options sur actions exercées	**12**	27
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(100)**	—
Solde, à la fin	**8 239**	8 338
Surplus d'apport		
Solde, au début	**94**	90
Paiements fondés sur des actions	**1**	7
Options sur actions exercées	**(1)**	(3)
Solde, à la fin	**94**	94
Bénéfices non distribués		
Solde, au début	**12 157**	11 176
Bénéfice net (perte nette)	**1 504**	1 506
Dividendes sur actions ordinaires	**(927)**	(863)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	**(40)**	(40)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation et autres (note 10)	**(425)**	—
Transfert du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	**—**	(37)
Variations attribuables aux acquisitions	**—**	(160)
Solde, à la fin	**12 269**	11 582
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt (note 14)		
Solde, au début	**765**	713
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période	**436**	(303)
Transfert aux bénéfices non distribués	**—**	37
Solde, à la fin	**1 201**	447
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, à la fin	**24 042 $**	22 700 $
Capitaux propres du compte des contrats avec participation :		
Solde, au début	**457 $**	270 $
Bénéfice net (perte nette)	**103**	84
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 14)	**7**	—
Total des capitaux propres du compte des contrats avec participation, à la fin	**567 $**	354 $
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Solde, au début	**161 $**	90 $
Bénéfice net (perte nette)	**47**	68
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 14)	**7**	—
Distribution liée aux participations ne donnant pas le contrôle	**(123)**	(20)
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, à la fin	**92 $**	138 $
Total des capitaux propres	**24 701 $**	23 192 $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les **30 juin 2024**	30 juin 2023	Pour les semestres clos les **30 juin 2024**	30 juin 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	**910 $**	867 $	**2 107 $**	1 962 $
Ajustements :				
Charges d'intérêts liées aux activités de financement	**102**	102	**201**	199
(Diminution) augmentation des passifs relatifs aux contrats de placement	**102**	76	**201**	147
Variations des passifs et des actifs relatifs aux contrats d'assurance	**(44)**	(674)	**(2 120)**	2 979
Variations des actifs et des passifs relatifs aux contrats de réassurance détenus	**38**	18	**(32)**	(15)
(Profits) pertes réalisés et latents et variations des taux de change touchant les placements	**492**	1 219	**3 002**	(1 937)
Cessions, échéances et remboursements de placements	**16 034**	10 142	**27 930**	24 865
Achats de placements	**(17 276)**	(11 737)	**(32 311)**	(26 876)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	**(421)**	(388)	**(678)**	(651)
Titrisation de prêts hypothécaires (note 5)	**(243)**	(39)	**(245)**	(39)
Autres activités d'exploitation	**1 473**	703	**625**	(325)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	**1 167**	289	**(1 320)**	309
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
(Achat net) vente nette d'immobilisations corporelles	**(26)**	(42)	**(70)**	(110)
Investissements dans/transactions avec des coentreprises et des entreprises associées	**1**	(30)	**4**	(28)
Dividendes et autres produits liés à des coentreprises et à des entreprises associées	**20**	23	**141**	23
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	**—**	—	**—**	(232)
Cessions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	**—**	199	**—**	297
Autres activités d'investissement	**(92)**	(86)	**(156)**	(130)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	**(97)**	64	**(81)**	(180)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts)	**9**	(93)	**18**	(93)
Émission de titres de créance subordonnés, déduction faite des frais d'émission	**746**	—	**746**	—
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts) sur la facilité de crédit	**(88)**	(37)	**(164)**	258
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	**—**	4	**11**	24
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	**(20)**	(4)	**(123)**	(16)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	**(286)**	—	**(460)**	—
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	**(502)**	(472)	**(969)**	(908)
Paiement d'obligations locatives	**(46)**	(36)	**(88)**	(86)
Charges d'intérêts payées	**(107)**	(118)	**(190)**	(199)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	**(294)**	(756)	**(1 219)**	(1 020)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	**47**	(74)	**181**	(107)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**823**	(477)	**(2 439)**	(998)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	**7 908**	8 851	**11 170**	9 372
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	**8 731**	8 374	**8 731**	8 374
Titres à court terme, à la fin	**2 746**	1 824	**2 746**	1 824
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin (note 5)	**11 477 $**	10 198 $	**11 477 $**	10 198 $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes annexes résumées

(Non audité, montants en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire. Tous les montants présentés en dollars américains sont exprimés en millions de dollars.)

1. Informations générales

Description des activités

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). La FSL inc. et ses filiales sont désignées collectivement par les expressions « nous » ou « la Compagnie ».

Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous avons utilisé des méthodes comptables qui correspondent aux méthodes comptables utilisées pour nos états financiers consolidés annuels de 2023, sauf en ce qui touche les mises à jour décrites à la note 2 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus parallèlement à nos états financiers consolidés annuels de 2023 puisque les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les données contenues dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'IASB.

2. Changements de méthodes comptables

Les notes 1 et 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2023 présentent nos méthodes comptables significatives et les changements de méthodes comptables ne s'appliquant pas encore à nous.

2.A. Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées adoptées en 2024

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, *Contrats de location*, afin d'ajouter des exigences d'évaluation subséquentes pour les transactions de cession-bail qui satisfont aux exigences d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, afin que ces transactions soient comptabilisées à titre de vente. Les modifications exigent qu'un vendeur-preneur évalue ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail de manière à ne pas comptabiliser le montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. L'adoption de cette modification avec prise d'effet le 1er janvier 2024 n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

2.B. Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées qui devraient être adoptées en 2025 ou par la suite

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »), qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état du résultat net, de présentation des mesures de la performance définies par la direction et de principes de regroupement et de ventilation de l'information financière au sein des états financiers et des notes annexes. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et elle doit être appliquée de façon rétrospective. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura IFRS 18 sur nos états financiers consolidés

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications apportées à IFRS 9, *Instruments financiers*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications clarifient la décomptabilisation d'un passif financier réglé au moyen d'un virement électronique et introduisent une option de méthode comptable pour la décomptabilisation d'un passif financier réglé au moyen d'un virement électronique avant la date de règlement, si des critères précis sont respectés. Les modifications clarifient en outre le classement des actifs financiers présentant des caractéristiques liées à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance d'entreprise et des caractéristiques similaires, et exigent également la présentation d'informations supplémentaires à l'égard de certains instruments financiers. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et elles doivent être appliquées de façon rétrospective. Nous évaluons actuellement l'incidence que ces modifications auront sur nos états financiers consolidés.

3. Cession

Le 21 mars 2024, nous avons vendu une partie de notre placement dans Aditya Birla Sun Life AMC Limited. À la suite de la cession, notre participation a été réduite de 6,3 % et nous avons généré un produit brut de 136 $, qui incluait un profit réalisé d'environ 98 $ (avant impôt). Par la suite, le 31 mai 2024, nous avons conclu cette cession partielle au moyen de la vente d'une participation additionnelle de 0,2 %. À la suite de la cession, nous avons conservé une participation de 30 % dans l'entité cotée.

4. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs d'activité à présenter : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Ces secteurs d'activité exercent leurs activités dans le domaine des services financiers et ils reflètent notre structure de gestion et notre information financière interne. Le secteur Gestion d'actifs comprend les résultats de nos divisions MFS Investment Management et Gestion SLC. Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni et des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités liées au portefeuille fermé de réassurance ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués à nos autres secteurs d'activité. Au deuxième trimestre de 2023, nous avons conclu la vente de notre division au Royaume-Uni et nous avons conservé notre participation économique dans les activités liées aux rentes par l'intermédiaire d'une entente de réassurance qui est présentée dans le secteur à présenter États-Unis. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2023, le portefeuille d'activités de réassurance fermées est présenté dans le secteur à présenter États-Unis.

Les produits de nos secteurs d'activité proviennent surtout des affaires liées à l'assurance-vie et à l'assurance-santé, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'aux fonds communs de placement. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement des placements et du résultat sur le capital de l'Organisation internationale. Les opérations entre les secteurs sont réalisées dans des conditions de concurrence normale et les prix, établis en conséquence, comme c'est le cas pour les opérations avec des tiers.

Les charges de chaque secteur d'activité peuvent inclure des coûts directement engagés ou des services directement fournis au nom du secteur au niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'activité, nous avons recours à un cadre de communication de l'information à la direction qui utilise des hypothèses, des jugements et des méthodes pour attribuer les coûts généraux et les charges indirectes à nos secteurs d'activité.

Les opérations intersectorielles se composent principalement de conventions de financement interne évaluées à la juste valeur en cours au moment de leur négociation, tandis que les produits intersectoriels tirés des placements se composent principalement d'intérêts versés par le secteur États-Unis à l'Organisation internationale. Pour leur part, les produits intersectoriels tirés des honoraires se composent principalement d'honoraires de gestion d'actifs versés à Gestion d'actifs par nos secteurs d'activité. Gestion SLC perçoit les produits tirés des honoraires et engage les charges opérationnelles liées à la gestion de l'actif du fonds général. Les opérations intersectorielles sont éliminées dans la colonne Ajustements de consolidation des tableaux qui suivent.

La direction considère que les Clients externes sont des particuliers et des entreprises. Nous ne dépendons pas d'un Client en particulier, car aucun n'est important individuellement pour nos activités.

Pour les trimestres clos les	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
30 juin 2024							
Produits des activités d'assurance :							
Rentes	**514 $**	**77 $**	**— $**	**6 $**	**— $**	**— $**	**597 $**
Assurance-vie	**586**	**504**	**—**	**324**	**4**	**—**	**1 418**
Assurance-santé	**1 090**	**2 400**	**—**	**62**	**—**	**—**	**3 552**
Total des produits des activités d'assurance	**2 190**	**2 981**	**—**	**392**	**4**	**—**	**5 567**
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	**939**	**20**	**76**	**243**	**16**	**(22)**	**1 272**
Produits tirés des honoraires	**435**	**117**	**1 536**	**80**	**39**	**(130)**	**2 077**
Produits sectoriels[1]	**3 564**	**3 118**	**1 612**	**715**	**59**	**(152)**	**8 916**
Charges :							
Charges afférentes aux activités d'assurance	**1 766**	**2 733**	**—**	**236**	**2**	**—**	**4 737**
(Bénéfice net) charge nette lié aux contrats de réassurance détenus	**40**	**(26)**	**—**	**10**	**—**	**—**	**24**
(Produits financiers) charges financières d'assurance liés aux contrats d'assurance émis	**720**	**(40)**	**—**	**106**	**—**	**—**	**786**
(Produits financiers) charges financières de réassurance	**1**	**11**	**—**	**2**	**—**	**—**	**14**
(Diminution) augmentation des passifs relatifs aux contrats de placement	**101**	**—**	**—**	**1**	**—**	**—**	**102**
Charges d'intérêts	**34**	**30**	**47**	**25**	**30**	**(28)**	**138**
Charges d'exploitation et commissions	**486**	**248**	**1 190**	**115**	**290**	**(124)**	**2 205**
Total des charges[1]	**3 148**	**2 956**	**1 237**	**495**	**322**	**(152)**	**8 006**
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	**416**	**162**	**375**	**220**	**(263)**	**—**	**910**
À déduire : Charge (économie) d'impôt sur le résultat	**104**	**27**	**97**	**49**	**(85)**	**—**	**192**
Bénéfice net total (perte nette totale)	**312**	**135**	**278**	**171**	**(178)**	**—**	**718**
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribué au compte des contrats avec participation	**20**	**8**	**—**	**20**	**—**	**—**	**48**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**—**	**—**	**4**	**—**	**—**	**—**	**4**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**292 $**	**127 $**	**274 $**	**151 $**	**(178) $**	**— $**	**666 $**
30 juin 2023							
Produits des activités d'assurance :							
Rentes	479 $	71 $	— $	3 $	10 $	— $	563 $
Assurance-vie	533	471	—	340	(30)	—	1 314
Assurance-santé	985	2 398	—	21	2	—	3 406
Total des produits des activités d'assurance	1 997	2 940	—	364	(18)	—	5 283
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	415	(46)	24	45	33	(22)	449
Produits tirés des honoraires	383	108	1 454	74	35	(118)	1 936
Produits sectoriels[1]	2 795	3 002	1 478	483	50	(140)	7 668
Charges :							
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 613	2 672	—	238	5	—	4 528
(Bénéfice net) charge nette lié aux contrats de réassurance détenus	26	(52)	—	5	1	—	(20)
(Produits financiers) charges financières d'assurance liés aux contrats d'assurance émis	318	(169)	—	(50)	(18)	—	81
(Produits financiers) charges financières de réassurance	1	34	—	4	(1)	—	38
(Diminution) augmentation des passifs relatifs aux contrats de placement	74	—	—	2	—	—	76
Autres produits	—	—	—	—	(67)	—	(67)
Charges d'intérêts	45	26	36	15	43	(23)	142
Charges d'exploitation et commissions	439	263	1 115	117	206	(117)	2 023
Total des charges[1]	2 516	2 774	1 151	331	169	(140)	6 801
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	279	228	327	152	(119)	—	867
À déduire : Charge (économie) d'impôt sur le résultat	58	47	70	(4)	(44)	—	127
Bénéfice net total (perte nette totale)	221	181	257	156	(75)	—	740
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribué au compte des contrats avec participation	11	6	—	34	—	—	51
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	9	—	—	—	9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	210 $	175 $	248 $	122 $	(75) $	— $	680 $

[1] Le total des produits et le total des charges excluent le résultat des activités de placement à l'égard des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts.

Pour les semestres clos les	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
30 juin 2024							
Produits des activités d'assurance :							
Rentes	**1 013 $**	**152 $**	**— $**	**13 $**	**— $**	**— $**	**1 178 $**
Assurance-vie	**1 156**	**1 005**	**—**	**613**	**4**	**—**	**2 778**
Assurance-santé	**2 154**	**4 878**	**—**	**119**	**—**	**—**	**7 151**
Total des produits des activités d'assurance	**4 323**	**6 035**	**—**	**745**	**4**	**—**	**11 107**
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	**(67)**	**(82)**	**143**	**570**	**79**	**(48)**	**595**
Produits tirés des honoraires	**842**	**233**	**3 049**	**151**	**78**	**(264)**	**4 089**
Produits sectoriels[1]	**5 098**	**6 186**	**3 192**	**1 466**	**161**	**(312)**	**15 791**
Charges :							
Charges afférentes aux activités d'assurance	**3 585**	**5 566**	**—**	**424**	**2**	**—**	**9 577**
(Bénéfice net) charge nette lié aux contrats de réassurance détenus	**41**	**(95)**	**—**	**17**	**—**	**—**	**(37)**
(Produits financiers) charges financières d'assurance liés aux contrats d'assurance émis	**(636)**	**(190)**	**—**	**236**	**—**	**—**	**(590)**
(Produits financiers) charges financières de réassurance	**(27)**	**36**	**—**	**(4)**	**—**	**—**	**5**
(Diminution) augmentation des passifs relatifs aux contrats de placement	**198**	**—**	**—**	**3**	**—**	**—**	**201**
Autres produits[2]	**—**	**—**	**(161)**	**—**	**—**	**—**	**(161)**
Charges d'intérêts	**91**	**57**	**94**	**52**	**59**	**(56)**	**297**
Charges d'exploitation et commissions	**970**	**523**	**2 443**	**231**	**481**	**(256)**	**4 392**
Total des charges[1]	**4 222**	**5 897**	**2 376**	**959**	**542**	**(312)**	**13 684**
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	**876**	**289**	**816**	**507**	**(381)**	**—**	**2 107**
À déduire : Charge (économie) d'impôt sur le résultat	**248**	**52**	**211**	**77**	**(135)**	**—**	**453**
Bénéfice net total (perte nette totale)	**628**	**237**	**605**	**430**	**(246)**	**—**	**1 654**
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribué au compte des contrats avec participation	**46**	**13**	**—**	**44**	**—**	**—**	**103**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**—**	**—**	**47**	**—**	**—**	**—**	**47**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**582 $**	**224 $**	**558 $**	**386 $**	**(246) $**	**— $**	**1 504 $**
30 juin 2023							
Produits des activités d'assurance :							
Rentes	951 $	71 $	— $	9 $	100 $	— $	1 131 $
Assurance-vie	1 067	931	—	624	(18)	—	2 604
Assurance-santé	2 025	4 757	—	43	5	—	6 830
Total des produits des activités d'assurance	4 043	5 759	—	676	87	—	10 565
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	3 285	652	60	1 066	230	(44)	5 249
Produits tirés des honoraires	749	219	2 887	151	75	(244)	3 837
Produits sectoriels[1]	8 077	6 630	2 947	1 893	392	(288)	19 651
Charges :							
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 347	5 170	—	476	99	—	9 092
(Bénéfice net) charge nette lié aux contrats de réassurance détenus	73	(63)	—	(1)	1	—	10
(Produits financiers) charges financières d'assurance liés aux contrats d'assurance émis	2 951	564	—	824	113	—	4 452
(Produits financiers) charges financières de réassurance	15	(50)	—	10	—	—	(25)
(Diminution) augmentation des passifs relatifs aux contrats de placement	145	—	—	3	(1)	—	147
Autres produits	(102)	—	—	—	(67)	—	(169)
Charges d'intérêts	89	50	72	30	80	(44)	277
Charges d'exploitation et commissions	859	516	2 152	227	395	(244)	3 905
Total des charges[1]	7 377	6 187	2 224	1 569	620	(288)	17 689
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	700	443	723	324	(228)	—	1 962
À déduire : Charge (économie) d'impôt sur le résultat	134	89	153	22	(94)	—	304
Bénéfice net total (perte nette totale)	566	354	570	302	(134)	—	1 658
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribué au compte des contrats avec participation	27	11	—	46	—	—	84
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	68	—	—	—	68
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	539 $	343 $	502 $	256 $	(134) $	— $	1 506 $

1) Le total des produits et le total des charges excluent le résultat des activités de placement à l'égard des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts.

2) Se rapporte à la résiliation anticipée d'une entente de distribution. Nous avons comptabilisé un bénéfice de 161 $ (avant impôt) et de 46 $ (déduction faite de l'impôt, de l'incidence des participations ne donnant pas le contrôle et d'autres éléments).

5. Total des placements et produits nets tirés des placements connexes

5.A Juste valeur des instruments financiers

5.A.i Valeur comptable et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Les valeurs comptables et les justes valeurs de nos actifs et passifs financiers sont présentées dans le tableau qui suit :

	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme – à la juste valeur par le biais du résultat net	**11 477 $**	**11 477 $**	13 173 $	13 173 $
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net[1)]	**61 832**	**61 832**	61 180	61 180
Titres de créance – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**14 342**	**14 342**	14 313	14 313
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	**8 350**	**8 350**	7 070	7 070
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**70**	**70**	68	68
Prêts hypothécaires et autres prêts – à la juste valeur par le biais du résultat net[2)]	**51 603**	**51 603**	50 552	50 552
Prêts hypothécaires et autres prêts – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**2 114**	**2 114**	1 948	1 948
Prêts hypothécaires et autres prêts – au coût amorti[3)]	**1 930**	**1 839**	2 100	2 006
Actifs dérivés – à la juste valeur par le biais du résultat net	**1 691**	**1 691**	2 183	2 183
Autres placements financiers (excluant les titres garantis par des prêts) – à la juste valeur par le biais du résultat net[4)]	**7 366**	**7 366**	6 883	6 883
Autres placements financiers (titres garantis par des prêts) – à la juste valeur par le biais du résultat net[7)]	**4 543**	**4 543**	3 478	3 478
Total[5)]	**165 318 $**	**165 227 $**	162 948 $	162 854 $
Passifs financiers				
Passifs relatifs aux contrats de placement – au coût amorti	**11 755 $**	**11 755 $**	11 672 $	11 672 $
Obligations liées aux emprunts de titres – à la juste valeur par le biais du résultat net	**127**	**127**	223	223
Passifs dérivés – à la juste valeur par le biais du résultat net	**1 774**	**1 774**	1 311	1 311
Autres passifs financiers – au coût amorti[6)]	**2 568**	**2 480**	2 449	2 348
Autres passifs financiers (titres garantis par des prêts) – à la juste valeur par le biais du résultat net[7)]	**4 282**	**4 282**	3 247	3 247
Total[8)]	**20 506 $**	**20 418 $**	18 902 $	18 801 $

1) Comprend principalement des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.
2) Comprend principalement des prêts hypothécaires et autres prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.
3) Certains prêts hypothécaires et autres prêts sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur de ces prêts hypothécaires et autres prêts, aux fins de la présentation de l'information, est déterminée en fonction des méthodes et hypothèses décrites à la note 5.A.iii. Au 30 juin 2024, des montants de 1 815 $ et de 24 $ étaient classés dans les niveaux 2 et 3, respectivement, de la hiérarchie des justes valeurs, comme il est décrit à la présente note (31 décembre 2023 – 1 994 $ et 12 $, respectivement).
4) Les autres placements financiers comprennent nos placements dans des fonds distincts, des fonds communs de placement et des sociétés en commandite simple.
5) Les placements de 176 489 $ (31 décembre 2023 – 174 328 $) présentés dans nos états consolidés de la situation financière comprennent le total des actifs financiers présenté dans le tableau ci-dessus, les immeubles de placement de 9 474 $ (31 décembre 2023 – 9 723 $) et les autres placements non financiers de 1 697 $ (31 décembre 2023 – 1 657 $). Les autres placements non financiers comprennent les participations dans des entreprises associées, des filiales et des coentreprises qui ne sont pas consolidées.
6) Les montants reflètent les obligations de racheter les actions en circulation de certaines filiales de Gestion SLC.
7) Se reporter à la section qui suit pour plus de renseignements sur les titres garantis par des prêts.
8) Total des passifs financiers excluant les débentures de premier rang et la dette subordonnée.

Structure des titres garantis par des prêts

Crescent, une filiale dans notre secteur Gestion d'actifs, émet et gère des titres garantis par des prêts. Chaque titre garanti par des prêts est une entité ad hoc qui détient un portefeuille de placements composé principalement de prêts garantis de premier rang, et qui émet différentes tranches de billets de premier rang et de billets subordonnés en faveur de tiers dans le but de financer l'achat de ces placements. Les actifs de l'entité ad hoc, soit les prêts garantis de premier rang, sont inclus dans les autres placements financiers, alors que les passifs connexes, soit les billets de premier rang et les billets subordonnés émis en faveur de tiers, sont inclus dans les autres passifs dans nos états consolidés de la situation financière.

Au 30 juin 2024, la valeur comptable des actifs liés aux titres garantis par des prêts s'élevait à 4 543 $ (31 décembre 2023 – 3 478 $), ce qui comprend la trésorerie et les débiteurs de 604 $ (31 décembre 2023 – 251 $) et les prêts de 3 939 $ (31 décembre 2023 – 3 227 $). Ces prêts sous-jacents sont principalement de qualité inférieure.

Au 30 juin 2024, la valeur comptable des passifs liés aux titres garantis par des prêts s'établissait à 4 282 $ (31 décembre 2023 – 3 247 $). Notre exposition contractuelle maximale à la perte liée aux titres garantis par des prêts se limite à notre placement de 228 $ (31 décembre 2023 – 192 $) dans la tranche subordonnée de dernier rang. La perte nette latente subie à ce jour est de 41 $.

5.A.ii Placements non financiers

Les placements non financiers comprennent des immeubles de placement et des participations dans des entreprises associées, des filiales et des coentreprises qui ne sont pas consolidées. Au 30 juin 2024, la valeur comptable et la juste valeur des immeubles de placement étaient de 9 474 $ (31 décembre 2023 – 9 723 $) et de 9 474 $ (31 décembre 2023 – 9 723 $), respectivement. La valeur comptable des autres placements non financiers évalués selon la méthode de la mise en équivalence était de 1 697 $ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 1 657 $).

5.A.iii Hiérarchie des justes valeurs

Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2023 pour avoir des précisions sur les méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que de l'information sur les données d'entrée non observables, les sensibilités et les processus d'évaluation des actifs de niveau 3.

Les tableaux suivants présentent nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente selon leur niveau de hiérarchie :

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme – à la juste valeur par le biais du résultat net	**10 554 $**	**923 $**	**— $**	**11 477 $**	12 316 $	857 $	— $	13 173 $
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	**375**	**60 838**	**619**	**61 832**	564	60 214	402	61 180
Titres de créance – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**495**	**13 608**	**239**	**14 342**	651	13 475	187	14 313
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	**5 328**	**2 898**	**124**	**8 350**	4 220	2 737	113	7 070
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**—**	**—**	**70**	**70**	—	—	68	68
Prêts hypothécaires et autres prêts – à la juste valeur par le biais du résultat net	**—**	**49 418**	**2 185**	**51 603**	—	48 496	2 056	50 552
Prêts hypothécaires et autres prêts – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**—**	**2 098**	**16**	**2 114**	—	1 948	—	1 948
Actifs dérivés – à la juste valeur par le biais du résultat net	**40**	**1 651**	**—**	**1 691**	23	2 160	—	2 183
Autres placements financiers (excluant les titres garantis par des prêts) – à la juste valeur par le biais du résultat net[1)]	**646**	**204**	**6 516**	**7 366**	608	201	6 074	6 883
Autres placements financiers (titres garantis par des prêts) – à la juste valeur par le biais du résultat net[2)]	**—**	**4 543**	**—**	**4 543**	—	3 478	—	3 478
Immeubles de placement – à la juste valeur par le biais du résultat net	**—**	**—**	**9 474**	**9 474**	—	—	9 723	9 723
Total des placements évalués à la juste valeur	**17 438 $**	**136 181 $**	**19 243 $**	**172 862 $**	18 382 $	133 566 $	18 623 $	170 571 $
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts – à la juste valeur par le biais du résultat net	**16 595**	**120 011**	**365**	**136 971**	16 614	111 497	341	128 452
Total des actifs évalués à la juste valeur	**34 033 $**	**256 192 $**	**19 608 $**	**309 833 $**	34 996 $	245 063 $	18 964 $	299 023 $
Passif								
Obligations liées aux emprunts de titres – à la juste valeur par le biais du résultat net	**5 $**	**122 $**	**— $**	**127 $**	3 $	220 $	— $	223 $
Passifs dérivés – à la juste valeur par le biais du résultat net	**31**	**1 743**	**—**	**1 774**	10	1 301	—	1 311
Passifs relatifs aux contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts – à la juste valeur par le biais du résultat net	**—**	**—**	**117 769**	**117 769**	—	—	109 411	109 411
Autres passifs financiers (titres garantis par des prêts) – à la juste valeur par le biais du résultat net[2)]	**—**	**4 282**	**—**	**4 282**	—	3 247	—	3 247
Total des passifs évalués à la juste valeur	**36 $**	**6 147 $**	**117 769 $**	**123 952 $**	13 $	4 768 $	109 411 $	114 192 $

1) Les autres placements financiers (excluant les titres garantis par des prêts) – à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent nos placements dans des fonds distincts, des fonds communs de placement et des sociétés en commandite simple.
2) Pour plus de détails sur les titres garantis par des prêts, se reporter à la note 5.A.i.

Les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net se présentent comme suit :

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	**— $**	**5 002 $**	**13 $**	**5 015 $**	— $	5 147 $	14 $	5 161 $
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	**—**	**13 800**	**—**	**13 800**	—	13 694	—	13 694
Gouvernements et organismes américains	**375**	**160**	**—**	**535**	564	148	—	712
Autres gouvernements étrangers	**—**	**3 366**	**—**	**3 366**	—	3 329	—	3 329
Sociétés	**—**	**31 444**	**404**	**31 848**	—	31 809	340	32 149
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	**—**	**2 141**	**—**	**2 141**	—	2 029	5	2 034
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	**—**	**2 826**	**—**	**2 826**	—	2 335	—	2 335
Titres garantis par des créances	**—**	**314**	**65**	**379**	—	188	—	188
Autres	**—**	**1 785**	**137**	**1 922**	—	1 535	43	1 578
Total des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net	**375 $**	**60 838 $**	**619 $**	**61 832 $**	564 $	60 214 $	402 $	61 180 $

Les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	**— $**	**1 002 $**	**— $**	**1 002 $**	— $	849 $	— $	849 $
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	**—**	**333**	**—**	**333**	—	557	—	557
Gouvernements et organismes américains	**495**	**8**	**—**	**503**	651	7	—	658
Autres gouvernements étrangers	**—**	**424**	**11**	**435**	—	462	11	473
Sociétés	**—**	**7 954**	**41**	**7 995**	—	7 905	75	7 980
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	**—**	**984**	**—**	**984**	—	1 017	—	1 017
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	**—**	**1 091**	**—**	**1 091**	—	944	—	944
Titres garantis par des créances	**—**	**594**	**6**	**600**	—	767	13	780
Autres	**—**	**1 218**	**181**	**1 399**	—	967	88	1 055
Total des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**495 $**	**13 608 $**	**239 $**	**14 342 $**	651 $	13 475 $	187 $	14 313 $

Le tableau suivant présente les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net :

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts hypothécaires :								
Immeubles de détail	**— $**	**2 444 $**	**7 $**	**2 451 $**	— $	2 524 $	12 $	2 536 $
Immeubles de bureaux	**—**	**2 668**	**—**	**2 668**	—	2 717	—	2 717
Immeubles d'habitation collective	**—**	**3 036**	**—**	**3 036**	—	2 986	—	2 986
Biens immobiliers industriels	**—**	**3 095**	**—**	**3 095**	—	2 804	—	2 804
Autres	**—**	**1 131**	**—**	**1 131**	—	1 017	—	1 017
Prêts aux sociétés	**—**	**37 044**	**2 178**	**39 222**	—	36 448	2 044	38 492
Total des prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net	**— $**	**49 418 $**	**2 185 $**	**51 603 $**	— $	48 496 $	2 056 $	50 552 $

Le tableau suivant présente les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts hypothécaires :								
Immeubles de détail	**— $**	**70 $**	**— $**	**70 $**	— $	22 $	— $	22 $
Immeubles de bureaux	**—**	**19**	**—**	**19**	—	37	—	37
Immeubles d'habitation collective	**—**	**63**	**—**	**63**	—	83	—	83
Biens immobiliers industriels	**—**	**232**	**—**	**232**	—	149	—	149
Prêts aux sociétés	**—**	**1 714**	**16**	**1 730**	—	1 657	—	1 657
Total des prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**— $**	**2 098 $**	**16 $**	**2 114 $**	— $	1 948 $	— $	1 948 $

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les trimestres et les semestres clos le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023 .

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs classés dans le niveau 3 :

Pour les trimestres clos les	Titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres placements financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Immeubles de placement à la juste valeur par le biais du résultat net	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
30 juin 2024											
Solde d'ouverture	**482 $**	**176 $**	**116 $**	**70 $**	**2 092 $**	**1 $**	**6 312 $**	**9 555 $**	**18 804 $**	**365 $**	**19 169 $**
Inclus dans le résultat net[1), 2), 3)]	**(3)**	**—**	**10**	**—**	**8**	**—**	**104**	**(121)**	**(2)**	**(2)**	**(4)**
Achats / Émissions	**159**	**116**	**(2)**	**—**	**131**	**15**	**188**	**33**	**640**	**58**	**698**
Ventes / Paiements	**(20)**	**(46)**	**—**	**—**	**(37)**	**—**	**(105)**	**(11)**	**(219)**	**(48)**	**(267)**
Règlements	**(14)**	**(24)**	**—**	**—**	**(11)**	**—**	**—**	**—**	**(49)**	**(1)**	**(50)**
Transferts au niveau 3[4)]	**117**	**62**	**—**	**—**	**44**	**—**	**—**	**—**	**223**	**1**	**224**
Transferts (hors) du niveau 3[4)]	**(93)**	**(43)**	**—**	**—**	**(42)**	**—**	**—**	**—**	**(178)**	**—**	**(178)**
Conversion des monnaies étrangères[5)]	**(9)**	**(2)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**17**	**18**	**24**	**(8)**	**16**
Solde de clôture	**619 $**	**239 $**	**124 $**	**70 $**	**2 185 $**	**16 $**	**6 516 $**	**9 474 $**	**19 243 $**	**365 $**	**19 608 $**
Profits (pertes) latents inclus dans le résultat relativement aux instruments encore détenus[1)]	**(1) $**	**— $**	**10 $**	**— $**	**23 $**	**— $**	**(19) $**	**(118) $**	**(105) $**	**— $**	**(105) $**
30 juin 2023											
Solde d'ouverture	375 $	49 $	111 $	69 $	2 199 $	11 $	5 764 $	10 148 $	18 726 $	641 $	19 367 $
Inclus dans le résultat net[1), 2), 3)]	(1)	—	25	—	(39)	(3)	(76)	(133)	(227)	—	(227)
Achats / Émissions	85	4	—	—	28	—	287	140	544	9	553
Ventes / Paiements	—	—	(16)	—	(25)	—	(63)	(123)	(227)	(421)	(648)
Règlements	(3)	—	—	—	(1)	—	—	—	(4)	(1)	(5)
Transferts au niveau 3[4)]	8	—	—	—	149	—	—	—	157	—	157
Transferts (hors) du niveau 3[4)]	(17)	—	—	—	(520)	—	—	—	(537)	—	(537)
Conversion des monnaies étrangères[5)]	(10)	(2)	—	(1)	(1)	—	(33)	(31)	(78)	(14)	(92)
Solde de clôture	437 $	51 $	120 $	68 $	1 790 $	8 $	5 879 $	10 001 $	18 354 $	214 $	18 568 $
Profits (pertes) latents inclus dans le résultat relativement aux instruments encore détenus[1)]	(1) $	— $	21 $	— $	(39) $	(3) $	(62) $	(140) $	(224) $	— $	(224) $

Pour les semestres clos les	Titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres placements financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Immeubles de placement à la juste valeur par le biais du résultat net	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
30 juin 2024											
Solde d'ouverture	**402 $**	**187 $**	**113 $**	**68 $**	**2 056 $**	**— $**	**6 074 $**	**9 723 $**	**18 623 $**	**341 $**	**18 964 $**
Inclus dans le résultat net[1), 2), 3)]	**(3)**	**—**	**11**	**—**	**(82)**	**—**	**185**	**(287)**	**(176)**	**1**	**(175)**
Achats / Émissions	**284**	**155**	**—**	**—**	**188**	**15**	**377**	**60**	**1 079**	**76**	**1 155**
Ventes / Paiements	**(34)**	**(46)**	**—**	**—**	**(71)**	**—**	**(157)**	**(79)**	**(387)**	**(49)**	**(436)**
Règlements	**(18)**	**(32)**	**—**	**—**	**(13)**	**—**	**—**	**—**	**(63)**	**(1)**	**(64)**
Transferts au niveau 3[4)]	**117**	**62**	**—**	**—**	**148**	**1**	**—**	**—**	**328**	**1**	**329**
Transferts (hors) du niveau 3[4)]	**(123)**	**(85)**	**—**	**—**	**(42)**	**—**	**(15)**	**—**	**(265)**	**—**	**(265)**
Conversion des monnaies étrangères[5)]	**(6)**	**(2)**	**—**	**2**	**1**	**—**	**52**	**57**	**104**	**(4)**	**100**
Solde de clôture	**619 $**	**239 $**	**124 $**	**70 $**	**2 185 $**	**16 $**	**6 516 $**	**9 474 $**	**19 243 $**	**365 $**	**19 608 $**
Profits (pertes) latents inclus dans le résultat relativement aux instruments encore détenus[1)]	**(1) $**	**— $**	**11 $**	**— $**	**(83) $**	**— $**	**38 $**	**(284) $**	**(319) $**	**— $**	**(319) $**
30 juin 2023											
Solde d'ouverture	394 $	52 $	101 $	70 $	2 054 $	16 $	5 555 $	10 102 $	18 344 $	631 $	18 975 $
Inclus dans le résultat net[1), 2), 3)]	7	—	21	—	39	(8)	(131)	(150)	(222)	(14)	(236)
Inclus dans les autres éléments du résultat global[2)]	—	3	—	—	—	—	—	—	3	—	3
Achats / Émissions	136	11	14	—	217	—	618	207	1 203	25	1 228
Ventes / Paiements	(8)	(6)	(16)	(1)	(51)	—	(127)	(123)	(332)	(424)	(756)
Règlements	(3)	—	—	—	(2)	—	—	—	(5)	(1)	(6)
Transferts au niveau 3[4)]	8	—	—	—	212	—	—	—	220	—	220
Transferts (hors) du niveau 3[4)]	(92)	(8)	—	—	(678)	—	—	—	(778)	—	(778)
Conversion des monnaies étrangères[5)]	(5)	(1)	—	(1)	(1)	—	(36)	(35)	(79)	(3)	(82)
Solde de clôture	437 $	51 $	120 $	68 $	1 790 $	8 $	5 879 $	10 001 $	18 354 $	214 $	18 568 $
Profits (pertes) latents inclus dans le résultat relativement aux instruments encore détenus[1)]	7 $	— $	17 $	— $	37 $	(8) $	(121) $	(157) $	(225) $	(18) $	(243) $

1) Inclus dans le poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) de nos états consolidés du résultat net pour le total des placements évalués à la juste valeur.

2) Le calcul du total des profits et des pertes inclus dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les actifs ou les passifs qui ont été transférés au niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, le tableau ci-dessus présente la totalité de la variation de la juste valeur pour la période. Pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau ci-dessus.

3) Le poste Immeubles de placement inclus dans le résultat net comprend des variations de la juste valeur des immeubles de placement de (111) $ et de (268) $ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement (30 juin 2023 – (123) $ et (134) $, respectivement), déduction faite de l'amortissement des commissions de location et des avantages incitatifs liés à la prise à bail de 10 $ et de 19 $ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement (30 juin 2023 – 10 $ et 16 $, respectivement). Au 30 juin 2024, nous avions utilisé des hypothèses reflétant les variations connues de la valeur des immeubles, y compris la variation des flux de trésorerie futurs prévus.

4) Les transferts au niveau 3 surviennent lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix des actifs et des passifs ne sont pas observables sur le marché et que, par conséquent, elles ne répondent plus aux définitions des niveaux 1 ou 2 à la date de clôture. Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2, et ils découlent donc principalement du fait que des données de marché observables sont disponibles à la date de clôture, nous libérant ainsi de l'obligation de nous fier à des données d'entrée non observables.

5) Le poste Conversion des monnaies étrangères a trait à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des actifs et des passifs de niveau 3 de filiales étrangères libellés dans la monnaie fonctionnelle de ces filiales.

5.B Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	30 juin 2023	**30 juin 2024**	30 juin 2023
Produits (charges) d'intérêts :	**1 648 $**	1 564 $	**3 290 $**	3 081 $
Dividendes et autres produits tirés des placements	**91**	70	**173**	145
Profits nets (pertes nettes) réalisés et latents :				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme	**1**	(3)	**4**	(1)
Titres de créance	**(580)**	(714)	**(2 034)**	1 336
Titres de capitaux propres	**167**	42	**540**	342
Prêts hypothécaires et autres prêts	**(17)**	(936)	**(431)**	(17)
Placements dérivés	**4**	580	**(1 035)**	741
Autres placements financiers	**13**	(96)	**109**	(65)
Autres passifs financiers	**(8)**	1	**(40)**	(3)
Total des profits nets (des pertes nettes) réalisés et latents	**(420)**	(1 126)	**(2 887)**	2 333
Charge pour pertes de crédit	**(2)**	—	**3**	(8)
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) provenant des instruments financiers	**1 317 $**	508 $	**579 $**	5 551 $
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) provenant des instruments non financiers	**(44) $**	(196) $	**71 $**	(189) $
Total des produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)[1)]	**1 273 $**	312 $	**650 $**	5 362 $

1) Les produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) comptabilisés en résultat se sont chiffrés à 1 272 $ et à 595 $ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement (30 juin 2023 — 449 $ et 5 249 $, respectivement), et les produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global se sont chiffrés à 1 $ et à 55 $ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement (30 juin 2023 — (137) $ et 113 $, respectivement).

5.C Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme présentés dans nos états consolidés de la situation financière ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets et les titres à court terme présentés dans nos tableaux consolidés des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023	Au 30 juin 2023
Trésorerie	**2 105 $**	2 001 $	2 088 $
Équivalents de trésorerie	**6 626**	9 169	6 436
Titres à court terme	**2 746**	2 003	1 824
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**11 477**	13 173	10 348
À déduire : Découverts bancaires comptabilisés dans les autres passifs	**—**	—	150
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme	**11 477 $**	13 173 $	10 198 $

5.D Titrisation de prêts hypothécaires

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux assurés à taux fixe comme il est expliqué à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

La valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires titrisés s'établissaient à 1 612 $ et à 1 522 $, respectivement, au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 1 792 $ et 1 697 $, respectivement). La valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes s'établissaient à 1 874 $ et à 1 776 $, respectivement, au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 2 119 $ et 2 021 $, respectivement). La valeur comptable des titres du compte de réinvestissement du capital s'établissait à 269 $ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 335 $). Le compte de réinvestissement du capital comprenait un montant de néant en trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 57 $).

La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires est calculée selon les méthodes et les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. La juste valeur de ces passifs était classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

6. Gestion du risque lié aux instruments financiers

Les risques importants liés aux instruments financiers sont les suivants : le risque de crédit, le risque de marché (y compris le risque actions, le risque immobilier, le risque de taux d'intérêt, le risque de corrélation, le risque de change et le risque d'inflation) et le risque de liquidité. Pour plus de détails sur la gestion du risque lié aux instruments financiers, y compris les méthodes et les hypothèses, se reporter aux notes 1 et 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues s'établissait à 86 $ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 89 $), et la charge pour pertes de crédit s'établissait à 2 $ et à (3) $ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement (30 juin 2023 – néant et 8 $, respectivement). Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les trimestres et les semestres clos le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023.

7. Contrats d'assurance

7.A Variations des contrats d'assurance

7.A.i Variations de l'actif ou du passif net lié aux contrats d'assurance émis et aux contrats de réassurance détenus

Contrats d'assurance émis par composante d'évaluation

Le tableau suivant présente les variations des passifs nets liés aux contrats d'assurance émis, par composante d'évaluation, y compris des estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre du risque et de la marge sur services contractuels (la « MSC »). Les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts sont présentées à la note 11. Pour plus de détails sur notre méthode d'évaluation, y compris la méthode de la répartition des primes (la « MRP »), se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

	Au 30 juin 2024 et pour le semestre clos à cette date				Au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	**Ajustement au titre du risque**	**MSC**	**Total**	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	MSC	Total
Passifs relatifs aux contrats d'assurance – non évalués au moyen de la MRP, au début	**99 420 $**	**7 388 $**	**11 597 $**	**118 405 $**	96 623 $	6 847 $	10 901 $	114 371 $
Passifs relatifs aux contrats d'assurance – évalués au moyen de la MRP, au début	**16 436**	**828**		**17 264**	16 087	836		16 923
Actifs relatifs aux contrats d'assurance – non évalués au moyen de la MRP, au début	**(578)**	**146**	**248**	**(184)**	(195)	51	69	(75)
Soldes nets, au début	**115 278 $**	**8 362 $**	**11 845 $**	**135 485 $**	112 515 $	7 734 $	10 970 $	131 219 $
MSC comptabilisée à l'égard des services rendus			**(543)**	**(543)**			(923)	(923)
Ajustement au titre du risque comptabilisé pour le risque non financier échu		**(304)**		**(304)**		(545)		(545)
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	**(424)**	**(43)**	**467**	**—**	(1 206)	292	914	—
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période	**(1 000)**	**277**	**766**	**43**	(1 702)	513	1 259	70
Autres	**1 452**	**(46)**	**—**	**1 406**	5 322	376	(375)	5 323
Variations du solde de la MRP	**232**	**18**		**250**	349	(8)		341
Soldes nets, à la fin	**115 538 $**	**8 264 $**	**12 535 $**	**136 337 $**	115 278 $	8 362 $	11 845 $	135 485 $
Passifs relatifs aux contrats d'assurance – non évalués au moyen de la MRP, à la fin[1]	**99 468 $**	**7 281 $**	**12 277 $**	**119 026 $**	99 420 $	7 388 $	11 597 $	118 405 $
Passifs relatifs aux contrats d'assurance – évalués au moyen de la MRP, à la fin	**16 668**	**846**		**17 514**	16 436	828		17 264
Actifs relatifs aux contrats d'assurance – non évalués au moyen de la MRP, à la fin	**(598)**	**137**	**258**	**(203)**	(578)	146	248	(184)
Soldes nets, à la fin	**115 538 $**	**8 264 $**	**12 535 $**	**136 337 $**	115 278 $	8 362 $	11 845 $	135 485 $

[1] Comprennent des passifs de (258) $ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – (105) $) relatifs à des contrats d'assurance liés à des fonds distincts qui ne sont pas garantis par les placements connexes pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts.

Contrats de réassurance détenus par composante d'évaluation

Le tableau qui suit présente les soldes de clôture des contrats de réassurance détenus par composante d'évaluation.

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	**Ajustement au titre du risque**	**MSC**	**Total**	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	MSC	Total
Actifs relatifs aux contrats de réassurance détenus – non évalués au moyen de la MRP, à la fin	**3 800 $**	**1 415 $**	**143 $**	**5 358 $**	3 848 $	1 431 $	174 $	5 453 $
Actifs relatifs aux contrats de réassurance détenus – évalués au moyen de la MRP, à la fin	**335**	**14**		**349**	324	17		341
Passifs relatifs aux contrats de réassurance détenus – non évalués au moyen de la MRP, à la fin	**(2 168)**	**808**	**(120)**	**(1 480)**	(2 355)	847	(115)	(1 623)
Soldes nets, à la fin	**1 967 $**	**2 237 $**	**23 $**	**4 227 $**	1 817 $	2 295 $	59 $	4 171 $

7.A.ii Analyse des produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	30 juin 2023	**30 juin 2024**	30 juin 2023
Pour les contrats non évalués au moyen de la MRP :				
Montants liés aux variations des passifs au titre de la couverture restante :				
Sinistres attendus et autres charges[1)]	**1 213 $**	1 152 $	**2 378 $**	2 314 $
Dégagement de l'ajustement au titre du risque[1)]	**154**	122	**304**	244
MSC comptabilisée à l'égard des services rendus	**274**	222	**543**	447
Impôt sur le résultat spécifiquement imputable au titulaire de contrat	**1**	1	**1**	2
Amortissement des flux de trésorerie liés aux acquisitions d'assurance	**98**	43	**185**	73
Total des produits des activités d'assurance pour les contrats non évalués au moyen de la MRP	**1 740**	1 540	**3 411**	3 080
Pour les contrats évalués au moyen de la MRP :				
Produits des activités d'assurance	**3 827**	3 743	**7 696**	7 485
Total des produits des activités d'assurance	**5 567 $**	5 283 $	**11 107 $**	10 565 $

1) Les sinistres attendus et autres charges excluent les composantes investissements et les montants affectés à la composante perte. Le dégagement de l'ajustement au titre du risque exclut les montants affectés à la composante perte et les montants liés aux variations de la valeur temps de l'argent, qui sont comptabilisés dans les produits financiers (charges financières) d'assurance.

8. Produits tirés des honoraires

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	30 juin 2023	**30 juin 2024**	30 juin 2023
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service :				
Honoraires liés à la distribution	**251 $**	253 $	**506 $**	485 $
Frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif	**1 466**	1 365	**2 893**	2 730
Honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires	**360**	318	**690**	622
Total des produits tirés des honoraires	**2 077 $**	1 936 $	**4 089 $**	3 837 $

Les honoraires liés à la distribution et les frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif sont principalement gagnés dans le secteur Gestion d'actifs, tandis que les honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires sont principalement gagnés dans les secteurs Canada et États-Unis. Les produits tirés des honoraires par secteur d'activité sont présentés à la note 4.

9. Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Compagnie est généralement inférieur à notre taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 27,8 %, en raison de divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers et différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, notre taux d'imposition effectif s'est établi à 21,1 % et à 21,5 %, comparativement à 14,6 % et à 15,5 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 a été plus élevé que le taux d'imposition effectif pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, principalement en raison des produits tirés des placements exonérés d'impôt gagnés en 2023 et de l'incidence des impôts sur le résultat liés au Pilier Deux en 2024.

La charge (l'économie) d'impôt présentée dans nos états consolidés du résultat net se compose des éléments suivants :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	30 juin 2023	**30 juin 2024**	30 juin 2023
Charge (économie) d'impôt sur le résultat exigible	**206 $**	112 $	**513 $**	412 $
Charge (économie) d'impôt sur le résultat différé	(**14**)	15	(**60**)	(108)
Total de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat	**192 $**	127 $	**453 $**	304 $

L'IASB a publié en mai 2023 des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui prévoyaient une exception temporaire obligatoire relativement à la comptabilisation de l'impôt différé lié au Pilier Deux et à la présentation d'information connexe, et nous avons appliqué cette exception temporaire. Nos impôts différés ne refléteront donc pas l'incidence du Pilier Deux tant que l'exception obligatoire est en vigueur. Les règles relatives à un taux d'imposition global minimal s'appliquent à la Sun Life avec prise d'effet le 1er janvier 2024, et elles ont été quasi-adoptées dans plusieurs territoires où la Sun Life exerce ses activités, notamment au Canada, où la *Loi sur l'impôt minimum mondial* a été adoptée en juin 2024. En vertu des règles du Pilier Deux, l'entité mère ultime est tenue de payer un impôt complémentaire, appliqué par chacun des différents territoires, à l'égard des bénéfices de ses filiales imposés à moins de 15 %. Nos filiales qui sont actuellement assujetties à un taux d'imposition prévu par la loi ou à un régime fiscal qui pourrait donner lieu à un taux d'imposition inférieur à 15 % sont celles des Bermudes, de Hong Kong et d'Irlande. La charge (l'économie) d'impôt sur le résultat exigible pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 comprend une charge d'impôt relative aux impôts sur le résultat liés au Pilier Deux de 28 $ et de 30 $.

10. Gestion du capital

10.A Capital

Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Nous nous efforçons d'atteindre une structure de capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à l'entreprise, ainsi qu'au niveau de chaque secteur d'activité, en vertu de principes appropriés dans le territoire où chacun d'eux exerce ses activités. Nous gérons le capital de toutes nos filiales étrangères en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles. Se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2023 pour plus de détails sur notre capital et notre gestion du capital.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Au 30 juin 2024, le ratio du TSAV de la FSL inc. dépassait le ratio cible minimal établi par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») du Canada.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc. au Canada, est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 juin 2024, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF ainsi que la cible de surveillance établie par le BSIF pour les sociétés d'assurance-vie actives.

Aux États-Unis, la Sun Life du Canada exerce ses activités par l'entremise d'une succursale assujettie à la supervision des organismes de réglementation américains, et elle dépassait les niveaux nécessitant des mesures réglementaires au 30 juin 2024. Par ailleurs, les autres filiales de la FSL inc. qui doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes maintenaient un niveau de capital supérieur au niveau minimal exigé localement au 30 juin 2024.

Notre capital se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, des capitaux propres du compte des contrats avec participation, des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, de la MSC et de certains autres titres de capitaux propres admissibles en tant que capital réglementaire.

10.B Opérations importantes sur les capitaux propres

10.B.i Actions ordinaires

Les variations relatives aux actions ordinaires émises et en circulation s'établissent comme suit :

Pour les semestres clos les	**30 juin 2024**		30 juin 2023	
Actions ordinaires (en millions d'actions)	**Nombre d'actions**	**Montant**	Nombre d'actions	Montant
Solde, au début	**584,6**	**8 327 $**	586,4	8 311 $
Options sur actions exercées	**0,3**	**12**	0,5	27
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(6,5)**	**(100)**	—	—
Solde, à la fin	**578,4**	**8 239 $**	586,9	8 338 $

Le 29 août 2023, nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités ») visant le rachat d'un nombre maximal de 17 millions de nos actions ordinaires entre le 29 août 2023 et le 28 août 2024, au plus tard. Nous avons mis en œuvre un plan de rachat automatique avec notre courtier désigné afin de faciliter le rachat d'actions ordinaires dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En vertu du plan de rachat automatique, notre courtier désigné peut racheter des actions ordinaires conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à des moments où nous ne serions normalement pas actifs sur le marché en raison des lois sur les valeurs mobilières pertinentes ou de périodes de restrictions sur les transactions que nous nous imposerions. Toute action ordinaire que nous rachetons en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée ou utilisée dans le cadre de certains régimes incitatifs réglés en instruments de capitaux propres.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, nous avons racheté et annulé environ 6,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 70,76 $ par action, pour un montant total de 460 $, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le montant total payé pour le rachat d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est attribué aux actions ordinaires et aux bénéfices non distribués dans nos états consolidés des variations des capitaux propres. Le montant attribué aux actions ordinaires est fondé sur le coût moyen par action ordinaire, et les montants payés en excédent du coût moyen sont comptabilisés au poste Bénéfices non distribués.

10.B.ii Autres opérations sur les capitaux propres

Le 15 mai 2024, la FSL inc. a émis des débentures non garanties subordonnées à taux variable différé de 5,12 % de série 2024-1 arrivant à échéance en 2036 d'un montant en capital de 750 $. La FSL inc. a l'intention d'utiliser un montant égal au produit net du placement pour financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des actifs admissibles, selon leur définition au sein de notre cadre des obligations durables de 2024.

11. Fonds distincts

11.A Fonds distincts classés comme des contrats de placement

11.A.i Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts – contrats de placement

La valeur comptable des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts en ce qui concerne les contrats classés comme des contrats de placement se détaille comme suit :

	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Unités de fonds distincts et titres de fonds communs de placement	**115 894 $**	107 239 $
Titres de capitaux propres	**1 038**	1 280
Titres de créance	**778**	862
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**2**	4
Autres actifs	**59**	30
Total de l'actif	**117 771**	109 415
À déduire : Passifs découlant des activités de placement	**2**	4
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**117 769 $**	109 411 $

11.A.ii Variations des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts – contrats de placement

	Au 30 juin 2024 et pour le semestre clos à cette date	Au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date
Solde, au début	**109 411 $**	102 153 $
À ajouter à l'actif des fonds distincts :		
Versements	**6 863**	11 510
Profits nets (pertes nettes) réalisés et latents	**7 749**	3 995
Autres produits tirés des placements	**352**	7 854
Total des ajouts	**14 964**	23 359
À déduire de l'actif des fonds distincts :		
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	**6 210**	10 793
Frais de gestion	**373**	687
Impôts et autres charges	**26**	49
Fluctuations des taux de change	**(3)**	(76)
Total des déductions	**6 606**	11 453
Augmentation (diminution) nette	**8 358**	11 906
Cessions	**—**	(4 648)
Solde, à la fin	**117 769 $**	109 411 $

11.B Fonds distincts classés comme des contrats d'assurance

11.B.i Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts – contrats d'assurance

La valeur comptable des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts en ce qui concerne les contrats classés comme des contrats d'assurance, qui sont les éléments sous-jacents des contrats d'assurance, se détaille comme suit :

	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Unités de fonds distincts et titres de fonds communs de placement	**14 404 $**	14 240 $
Titres de capitaux propres	**2 855**	2 908
Titres de créance	**1 441**	1 427
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**526**	483
Prêts hypothécaires	**16**	16
Autres actifs	**43**	45
Total de l'actif	**19 285**	19 119
À déduire : Passifs découlant des activités de placement	**83**	78
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**19 202 $**	19 041 $

11.B.ii Variations du compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts – contrats d'assurance

Variations par composante d'évaluation

Le rapprochement suivant illustre les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts, par composante d'évaluation. En ce qui a trait aux passifs relatifs aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts, le montant total est inclus dans la valeur actualisée des estimations des flux de trésorerie futurs. Les rapprochements relatifs au passif net des contrats d'assurance liés aux fonds distincts qui ne sont pas garantis par des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts sont inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance à la note 7.A.i.

	Au 30 juin 2024 et pour le semestre clos à cette date	Au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date
Solde, au début	**19 041 $**	23 139 $
(Produits financiers) charges financières d'assurance	**1 130**	1 793
Conversion des monnaies étrangères	**(29)**	(201)
Flux de trésorerie :		
Primes reçues	**975**	1 969
Sommes versées aux titulaires de contrat et autres charges afférentes aux activités d'assurance versées	**(1 489)**	(2 583)
Honoraires de gestion, impôt et autres charges	**(426)**	(822)
Total des flux de trésorerie	**(940)**	(1 436)
Cessions	**—**	(4 254)
Solde, à la fin	**19 202 $**	19 041 $

12. Engagements, garanties et éventualités

Garanties à l'égard d'actions privilégiées et de débentures subordonnées de la Sun Life du Canada

La FSL inc. a fourni une garantie à l'égard des débentures subordonnées à 6,30 % représentant un capital de 150 $ et venant à échéance en 2028 émises par la Sun Life du Canada. Les réclamations en vertu de cette garantie ont égalité de rang avec toutes les autres dettes subordonnées de la FSL inc. La FSL inc. a également fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions privilégiées émises de temps à autre par la Sun Life du Canada, autres que les actions privilégiées détenues par la FSL inc. et ses sociétés liées. La Sun Life du Canada n'a aucune action privilégiée en circulation couverte par cette garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life du Canada a le droit de se prévaloir d'une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

On trouvera ci-dessous des tableaux de consolidation pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada (consolidée).

Pour les trimestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2024					
Produits des activités d'assurance	**— $**	**4 836 $**	**1 096 $**	**(365) $**	**5 567 $**
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements), excluant le résultat pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**78**	**1 269**	**14**	**(89)**	**1 272**
Produits tirés des honoraires	**1**	**490**	**1 716**	**(130)**	**2 077**
Total des produits	**79 $**	**6 595 $**	**2 826 $**	**(584) $**	**8 916 $**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**666 $**	**460 $**	**219 $**	**(679) $**	**666 $**
30 juin 2023					
Produits des activités d'assurance	— $	4 363 $	2 063 $	(1 143) $	5 283 $
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements), excluant le résultat pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	108	468	66	(193)	449
Produits tirés des honoraires	1	433	1 634	(132)	1 936
Autres produits	—	67	—	—	67
Total des produits	109 $	5 331 $	3 763 $	(1 468) $	7 735 $
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	680 $	396 $	249 $	(645) $	680 $

Pour les semestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2024					
Produits des activités d'assurance	**— $**	**9 526 $**	**2 319 $**	**(738) $**	**11 107 $**
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements), excluant le résultat pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**157**	**584**	**61**	**(207)**	**595**
Produits tirés des honoraires	**1**	**940**	**3 406**	**(258)**	**4 089**
Autres produits	**—**	**—**	**161**	**—**	**161**
Total des produits	**158 $**	**11 050 $**	**5 947 $**	**(1 203) $**	**15 952 $**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**1 504 $**	**970 $**	**543 $**	**(1 513) $**	**1 504 $**
30 juin 2023					
Produits des activités d'assurance	— $	8 751 $	3 253 $	(1 439) $	10 565 $
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements), excluant le résultat pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	227	5 013	322	(313)	5 249
Produits tirés des honoraires	1	857	3 228	(249)	3 837
Autres produits	—	169	—	—	169
Total des produits	228 $	14 790 $	6 803 $	(2 001) $	19 820 $
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1 506 $	993 $	433 $	(1 426) $	1 506 $

Actifs et passifs	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
Au 30 juin 2024					
Placements	**27 643 $**	**163 483 $**	**10 963 $**	**(25 600) $**	**176 489 $**
Actifs relatifs aux contrats de réassurance détenus	**— $**	**5 711 $**	**3 $**	**(7) $**	**5 707 $**
Actifs relatifs aux contrats d'assurance	**— $**	**203 $**	**943 $**	**(943) $**	**203 $**
Total des autres actifs du fonds général	**4 607 $**	**13 881 $**	**9 871 $**	**(3 213) $**	**25 146 $**
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**— $**	**136 910 $**	**61 $**	**— $**	**136 971 $**
Passifs relatifs aux contrats d'assurance excluant les passifs pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**— $**	**136 427 $**	**120 $**	**(7) $**	**136 540 $**
Passifs relatifs aux contrats de réassurance détenus	**— $**	**2 423 $**	**— $**	**(943) $**	**1 480 $**
Passifs relatifs aux contrats de placement	**— $**	**11 755 $**	**— $**	**— $**	**11 755 $**
Total des autres passifs du fonds général	**8 208 $**	**15 099 $**	**14 473 $**	**(4 711) $**	**33 069 $**
Passifs relatifs aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**— $**	**19 141 $**	**61 $**	**— $**	**19 202 $**
Passifs relatifs aux contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**— $**	**117 769 $**	**— $**	**— $**	**117 769 $**
Au 31 décembre 2023					
Placements	26 239 $	164 557 $	13 913 $	(30 381) $	174 328 $
Actifs relatifs aux contrats de réassurance détenus	— $	5 858 $	3 $	(67) $	5 794 $
Actifs relatifs aux contrats d'assurance	— $	184 $	637 $	(637) $	184 $
Total des autres actifs du fonds général	4 547 $	13 302 $	9 805 $	(3 171) $	24 483 $
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— $	128 396 $	56 $	— $	128 452 $
Passifs relatifs aux contrats d'assurance excluant les passifs pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— $	135 445 $	291 $	(67) $	135 669 $
Passifs relatifs aux contrats de réassurance détenus	— $	2 260 $	— $	(637) $	1 623 $
Passifs relatifs aux contrats de placement	— $	11 672 $	— $	— $	11 672 $
Total des autres passifs du fonds général	7 300 $	15 041 $	14 880 $	(5 596) $	31 625 $
Passifs relatifs aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— $	18 985 $	56 $	— $	19 041 $
Passifs relatifs aux contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— $	109 411 $	— $	— $	109 411 $

13. Bénéfice (perte) par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) et le nombre moyen pondéré d'actions utilisés pour déterminer le bénéfice par action s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	30 juin 2023	**30 juin 2024**	30 juin 2023
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires aux fins du calcul du bénéfice par action de base	**646 $**	660 $	**1 464 $**	1 466 $
À ajouter : Augmentation du bénéfice attribuable aux instruments convertibles[1)]	**2**	2	**5**	5
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	**648 $**	662 $	**1 469 $**	1 471 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice par action de base (en millions)	**581**	587	**582**	587
À ajouter : Incidence dilutive des options sur actions[2)] (en millions)	**—**	—	**—**	—
Incidence dilutive des instruments convertibles[1)] (en millions)	**3**	3	**3**	3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en millions)	**584**	590	**585**	590
Bénéfice (perte) par action de base	**1,11 $**	1,12 $	**2,52 $**	2,50 $
Bénéfice (perte) par action dilué	**1,11 $**	1,12 $	**2,51 $**	2,49 $

1) Les instruments convertibles sont les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECS ») de série B émis par la Fiducie de capital Sun Life.

2) Exclut l'incidence de 1 million d'options sur actions pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 2 millions et 2 millions), étant donné que ces options sur actions étaient antidilutives pour la période.

14. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Les variations du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt, s'établissent comme suit :

Pour les trimestres clos les	**30 juin 2024**			30 juin 2023			
	Solde, au début	**Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)**	**Solde, à la fin**	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Autres	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :							
Profits (pertes) de change latents, déduction faite des activités de couverture	**1 642 $**	**84 $**	**1 726 $**	1 687 $	(320) $	— $	1 367 $
Profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(402)**	**3**	**(399)**	(611)	(146)	—	(757)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	**1**	**(6)**	**(5)**	(24)	27	—	3
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	**(36)**	**4**	**(32)**	(106)	(29)	—	(135)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :							
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	**(210)**	**4**	**(206)**	(186)	(26)	37 [1)]	(175)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	**(7)**	**2**	**(5)**	3	(1)	—	2
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	**143**	**—**	**143**	144	(1)	—	143
Total	**1 131 $**	**91 $**	**1 222 $**	907 $	(496) $	37 $	448 $
Total attribuable aux éléments suivants :							
Compte des contrats avec participation	**4 $**	**9 $**	**13 $**	(3) $	— $	— $	(3) $
Participations ne donnant pas le contrôle	**6**	**2**	**8**	—	4	—	4
Actionnaires	**1 121**	**80**	**1 201**	910	(500)	37	447
Total	**1 131 $**	**91 $**	**1 222 $**	907 $	(496) $	37 $	448 $

Pour les semestres clos les	**30 juin 2024**			30 juin 2023			
	Solde, au début	**Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)**	**Solde, à la fin**	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Autres	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :							
Profits (pertes) de change latents, déduction faite des activités de couverture	**1 350 $**	**376 $**	**1 726 $**	1 689 $	(322) $	— $	1 367 $
Profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(354)**	**(45)**	**(399)**	(839)	82	—	(757)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	**(1)**	**(4)**	**(5)**	(18)	21	—	3
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	**(151)**	**119**	**(32)**	(107)	(28)	—	(135)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :							
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	**(217)**	**11**	**(206)**	(149)	(63)	37 [1]	(175)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	**2**	**(7)**	**(5)**	(5)	7	—	2
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	**143**	**—**	**143**	143	—	—	143
Total	**772 $**	**450 $**	**1 222 $**	714 $	(303) $	37 $	448 $
Total attribuable aux éléments suivants :							
Compte des contrats avec participation	**6 $**	**7 $**	**13 $**	(3) $	— $	— $	(3) $
Participations ne donnant pas le contrôle	**1**	**7**	**8**	4	—	—	4
Actionnaires	**765**	**436**	**1 201**	713	(303)	37	447
Total	**772 $**	**450 $**	**1 222 $**	714 $	(303) $	37 $	448 $

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Compagnie a transféré des pertes de réévaluation cumulées de 37 $ du poste Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) au poste Bénéfices non distribués en raison de la vente de la Sun Life UK.

15. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Nous sommes régulièrement appelés à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites judiciaires pour lesquelles nous sommes la partie défenderesse ont généralement trait à nos activités à titre de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, d'investisseur et de conseiller en placements, et d'employeur. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie, notamment des organismes de réglementation chargés des valeurs mobilières et de l'assurance des provinces au Canada et des États aux États-Unis, les autorités fiscales et les autres autorités gouvernementales procèdent, de temps à autre, à des demandes d'informations ou à des examens ou enquêtes à l'égard de notre conformité avec les lois sur l'impôt, l'assurance et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois.

Les provisions liées aux procédures judiciaires visant des contrats d'assurance, comme les réclamations d'assurance-invalidité et d'assurance-vie et les coûts des litiges, sont incluses dans le poste Passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui est présenté dans nos états consolidés de la situation financière. Les autres provisions sont inscrites ailleurs qu'aux Passifs relatifs aux contrats d'assurance lorsque, de l'avis de la direction, il est à la fois probable qu'un paiement sera exigé et possible de procéder à une estimation fiable du montant de cette obligation. La direction examine régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures judiciaires et exerce son jugement afin de les résoudre d'une manière qu'elle considère au mieux de nos intérêts.

Nos procédures judiciaires et nos démarches réglementaires importantes sont présentées à la note 22.G de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Il n'y a eu aucune mise à jour importante à ces procédures judiciaires et démarches réglementaires.

16. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 14 juin 2024, la FSL inc. a annoncé son intention de rembourser la totalité du montant en capital de 750 $ des débentures non garanties subordonnées de série 2019-1 à taux variable différé de 2,38 % en circulation (les « débentures ») en vertu des modalités de remboursement prévues par les débentures. Le remboursement sera financé au moyen de trésorerie et d'actifs liquides existants. Les débentures sont remboursables au gré de la FSL inc. à compter du 13 août 2024 à un prix de remboursement par débenture égal au montant du capital ainsi que des intérêts courus et impayés à la date de remboursement. La FSL inc. a l'intention de rembourser les débentures le 13 août 2024.

Le 12 août 2024, la FSL inc. a annoncé qu'elle avait l'intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la TSX, de lancer un renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un nombre maximal de 15 millions de ses actions ordinaires (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 »). Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et boursières, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 devrait débuter le 29 août 2024 et se poursuivre jusqu'au 28 août 2025, ou jusqu'à une date antérieure que la FSL inc. pourrait déterminer. Les rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 peuvent être effectués par l'intermédiaire de la TSX, d'autres bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, selon les taux en vigueur sur le marché. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, les rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 peuvent également être effectués par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. Tout rachat effectué en vertu d'une dispense accordée par une autorité de réglementation des valeurs mobilières sera généralement effectué à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché. Le nombre réel d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 et le moment auquel ces rachats seront effectués (le cas échéant) seront déterminés par la FSL inc. Toute action ordinaire rachetée par la FSL inc. en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 sera annulée ou utilisée dans le cadre de certains régimes incitatifs réglés en instruments de capitaux propres. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024 donnera à la Compagnie la souplesse nécessaire pour acquérir des actions ordinaires afin de rembourser du capital aux actionnaires dans le cadre de sa stratégie globale de gestion du capital.

Renseignements sur la Compagnie et information à l'intention des actionnaires

Pour de plus amples renseignements sur la Sun Life, ou pour connaître les nouvelles la concernant ou ses résultats financiers, veuillez visiter le site sunlife.com.

Siège social
Financière Sun Life inc.
1 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6
Téléphone : 416 979-9966
Site Web : www.sunlife.com

Relations avec les investisseurs
Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à s'adresser aux :
Relations avec les investisseurs
Téléphone : 416 979-6496
Courriel : relations.investisseurs@sunlife.com
Note : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

Agent des transferts
Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts du pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada
Compagnie Trust TSX
Bureau 301
100, rue Adelaide Ouest,
Toronto (Ontario) M5H 4H1
Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1 877 224-1760
Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 416 682-3865
Télécopieur : 1 888 249-6189
Courriel : sunlifeinquiries@tmx.com
Site Web : https://tsxtrust.com/sun-life
Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements du Centre pour investisseurs, le service Internet de la Compagnie Trust TSX.
Inscrivez-vous au https://tsxtrust.com/sun-life.

États-Unis
Equiniti Trust Company, LLC
PO Box 860
Newark, NJ 07101
Téléphone : 1 877 224-1760
Courriel : sunlifeinquiries@tmx.com

Royaume-Uni
Link Group
Central Square
29 Wellington Street
Leeds LS1 4DL
Téléphone : +44 (0) 345-602-1587
Courriel :
shareholderenquiries@linkgroup.co.uk

Philippines
RCBC TRUST CORPORATION
Stock Transfer Processing Section
Ground Floor, West Wing,
GPL (Grepalife) Building,
221 Senator Gil Puyat Avenue
Makati City, 1200,
Philippines
Appels du Grand Manille : 632-5318-8567
En province : 1 800 1 888-2422
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com

Hong Kong, région administrative spéciale
Computershare Hong Kong Investor Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : 852 2862-8555
Les actionnaires peuvent soumettre des requêtes en ligne à:
https://www.computershare.com/hk/en/online_feedback

Services aux actionnaires
Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du pays où vous résidez ou encore avec les Services aux actionnaires.
Courriel (service en français) :
servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) :
shareholderservices@sunlife.com

Dates liées aux dividendes en 2024
Actions ordinaires

Date de clôture des registres	Date du versement
28 février 2024	28 mars 2024
29 mai 2024	28 juin 2024
28 août 2024	27 septembre 2024
27 novembre 2024*	31 décembre 2024*

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Dépôt direct des dividendes
Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada et aux États Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Les formulaires de Demande de versement électronique des dividendes sont accessibles en ligne au site Web de la Compagnie Trust TSX, à l'adresse https://tsxtrust.com/sun-life/forms?lang=fr, et peuvent être téléchargés.
Vous pouvez également communiquer avec la Compagnie Trust TSX pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions
Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, la Compagnie Trust TSX, à l'adresse sunlifeinquiries@tmx.com.

Inscription en bourse
Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE). Symbole : SLF

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX »).

Symboles :
Série 3 – SLF.PR.C
Série 4 – SLF.PR.D
Série 5 – SLF.PR.E
Série 8R – SLF.PR.G
Série 9QR – SLF.PR.J
Série 10R – SLF.PR.H
Série 11QR – SLF.PR.K

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6

MIX
Paper from responsible sources
FSC® C100290
FSC
www.fsc.org

sunlife.com

Sun Life